



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

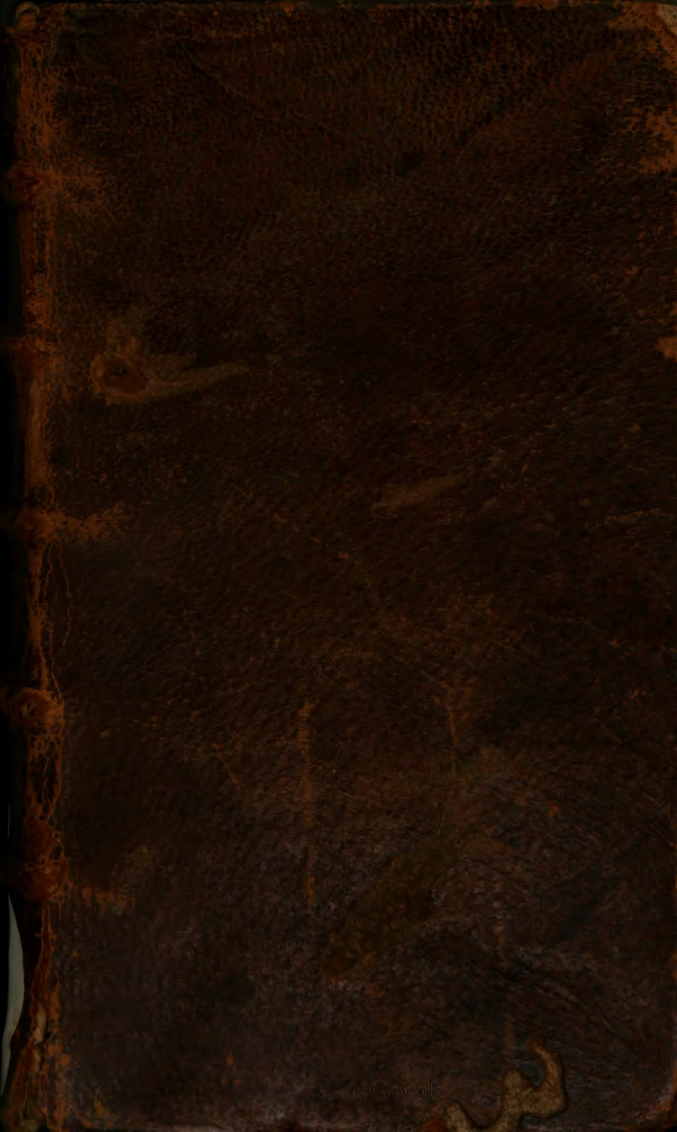
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





807156

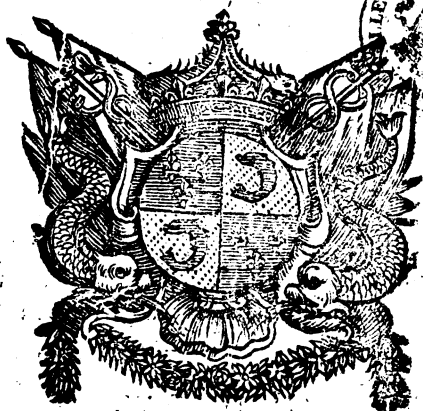
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

OCTOBRE, 1706



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCC VI.
*Avec Privilege du Roy.***



AU LECTEUR

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prières réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE GALANT

OCTOBRE , I



IE ne puis mieux com-
mencer ma Lettre que
par les trois éloges du
Roy , pronociez à l'Academie
Françoise le jour de la recep-
tion de M^r l'Abbé de Louvois ,
A iij

6 MERCURE

& de M^r le Marquis de Saint Aulaire. Ces M^{rs} après avoir donné selon l'usage , les louanges duës à ceux dont ils remplissoient la place, au Corps de l'Academie , & à M^r le Chancelier Seguier , Fondateur de cette sçavante Societé, prononcèrent , selon qu'il s'est toujours pratiqué en pareilles occasions , des éloges du Roy. M^r l'Abbé Tallemant , qui se trouvoit alors Directeur de l'Academie , repondit aux discours de ces deux M^{rs} & loua aussi Sa Majesté; voicy ces trois éloges. M^r l'Abbé de Louvois

après avoir parlé de M^r le Chancelier Seguier , dit.

*Quelque gloire que l'Académie se fust acquise jusqu'alors , il luy manquoit encore celle d'estre honorée de l'auguste protection du Roy. Vous l'obtintes , Messieurs * dans un temps où les projets de ses conquestes rendoient les moments de son attention plus précieux ; & malgré les embarras inséparables de la guerre , vous vous vites conduire par ce Heros dans son propre Palais.*

Cette protection , Messieurs , ne se borna pas à Vous , elle se fis

R 1672.

A iijj

8 **MERCURE**

aussi sentir à tous les Gens de Lettres. le Roy les mit bientôt par ses liberalitez en estat de ne songer qu'à déployer tout leur genie , & à faire servir à l'utilité publique les talents que le Ciel leur avoit départis. De là ces Académies celebres , qui formées sur le modèle de la vostre , renferment dans les différentes sciences ce que la France produit de plus parfait. De là ces decouvertes fameuses qui rendront le regne de LOUIS LE GRAND aussi renommé , que ses Exploits. De là tous les Arts portez au plus haut point de perfection. De là enfin cette magni-

ficence royale employée à ramasser de tous les endroits de la terre les monuments antiques consacrez à l'Histoire , & à faire recueillir de toutes parts ce nombre prodigieux de Livres qui surpasse de beaucoup celui que les Auteurs donnent aux Ptolomées & aux Augustes.

Sous de tels auspices , Messieurs , que ne doit pas attendre le Public de vos veilles & de vos travaux ? Ils ne peuvent avoir de plus digne objet, que l'honneur d'un Prince , dont les actions doivent servir d'exemple à tous ses Successeurs. Je serois trop téméraire ,

10 MERCURE

si j'osois aujourd'huy employer sur un sujet si relevé , les premiers efforts d'une voix encore mal formée , & qui respondroit trop imparfaitement à vostre choix & à mon zele.

Ce n'est pas que je n'eusse des avantages particuliers, pour tenter une si difficile entreprise. Je n'aurois qu'à joindre à tout ce qu'en répand la voix publique , ce que j'en ay peu recueillir par une tradition paternelle. Ceux que la nature m'a donnez pour maistres de mon éducation , m'ont dès mon enfance rempli l'esprit de toute sa gloire qu'ils ont eu l'avantage de voir

de plus près, & , pour ainsi dire ,
jusques dans sa source.

Mon Ayeul , déjà placé dans
le Ministère de la Guerre , a vu
monter sur le Throsne ce grand
Prince , avec toutes les perfections
d'une naissance aussi heureuse ,
qu'elle est auguste. Il a suivi de ses
yeux les progrès étonnans d'un ge-
nie superieur formé pour la plus
grande Monarchie. Témoin de
tous ses mouvemens , jusqu'au jour
heureux qu'il commença de gou-
verner par luy-même , il luy a re-
connu dès ses premieres années ,
une sagesse singuliere , avant l'ex-
perience ; une justice exacte , avant

12 MERCURE

la connoissance des Loix ; une droiture & une équité accomplie , avant qu'elle pûst luy estre inspirée ; une grandeur d'ame & une fermeté héroïque , avant mesme que d'estre éprouvée ; & toutes ces vertus aussi soutenues dans la maturité de l'âge , que parfaites dans leur commencement.

Que ne m'a point raconté un Pere, qui ne devoit pas moins son intelligence aux lumieres de son Maistre, que son élévation à sa bonté ; qui, dépositaire de ses plus grands desseins, a toujours admiré la précision de ses ordres, & la justesse des moyens qu'il luy prescrivoit pour leur exe-

tution; qui dans le secret de ses Con-
seils voyoit éclore les prodiges , que
le temps & les conjonctures fai-
soient ensuite éclatter à la veüe de
toute la Terre ; & qui par l'accès
particulier dont il estoit honoré ,
découvroit tous les jours dans son
auguste personne ces rares qualitez
qui luy ont acquis le nom de
GRAND avec tant de justice.

Ce que l'un & l'autre voyoient
de si surprenant dans ce sublime
Genie , ils le portoient avec eston-
nement dans leur Famille. Ils en
estoint trop frappez pour pouvoir
s'en taire. Et ce que le secret ne
leur permettoit pas de declarer, ils

14 MERCURE

le faisoient sentir par leur admiration. Pourquoi donc ayant appris , pour ainsi dire , à parler par les loüanges de ce grand Prince , & ce langage m'estant comme naturel , n'ay-je pas aujourd'huy plus de facilité à vous les exposer ? Mais qu'il est different, Messieurs, de parler selon son cœur des Grandeur du Roy , ou de s'en expliquer selon la dignité d'un si auguste sujet. Si tous les François peuvent estre éloquents pour faire le recit des actions qui ont signalé la gloire de son regne ; les plus éloquents ne le sont pas encore assez pour exprimer dignement & par d's

GALANT 15

traits ressemblants le caractère de sa grande ame , & cette égalité constante dans les differents evenemens de sa vie.

Ce ne peut estre là le coup d'un premier essay ; mais le chef d'œuvre de l'Art , dont je viendray recevoir les leçons dans vos sçavants entretiens. En attendant que j'y sois devenu digne disciple d'aussi grands Maistres , je rentre dans la foule des Admirateurs de toutes de ces merveilles, & je me contente de faire des vœux pour la longue conservation d'un Prince dont la seule vue nous rassure contre les trop heureux efforts de ses En-

16 MERCURE

nemis. Sa piété seule ne doit-elle pas flechir le Ciel en sa faveur ? & ne voyons-nous pas qu'ils reçoit desja dans la longue suite de sa Royale Famille , la recompense promise aux Rois selon le cœur de Dieu ?

Fasse donc le Seigneur que sa santé précieuse laisse long-temps à ses Peuples le plaisir de vivre sous ses loix , & qu'après avoir restabli la Paix & la tranquillité dans son Royaume , il n'ait plus qu'à rendre heureux des Sujets , dont il a tousjours éprouvé le zele & la fidelité.

Voicy comment M^r le Mar-

quis de Saint-Aulaire entra dans l'Eloge du Roy.

C'est par le moyen des Societez sçavantes que les hommes ont trouvé le secret de mettre , pour ainsi dire , l'esprit en commun : par là s'est établi un commerce où l'intérêt que chacun en retire passe de beaucoup le fonds qu'il y porte , où personne ne perd la possession n'y l'usage de ce qu'il donne , où le travail particulier dévient le profit de tous.

Sans ce concours aussi agréable qu'utile , me le permettez-vous , Messieurs , de le dire , Vous ne
Octobre 1706. B

rempliriez pas si dignement les espérances de ce sublime Genie , qui par le succès de ses grandes vûës prévoyant la gloire de ce Regne vous en confia le précieux dépôt , & se reposa sur vous du soin d'en consacrer les monumens à la postérité.

Les fleurs immortelles de l'éloquence qu'il fit éclore , & qui furent ensuite cultivées de la même main qui tenoit la balance de la Justice , eurent encore besoin de l'abri dont vostre Auguste Protecteur les favorise , pour devenir entre vos mains dignes de le couronner.

Il ne falloit pas moins que l'assemblage de tous les talens acquis & naturels pour parler d'un Roy en qui toutes les vertus se réünissent, & si, loin de vos sçavants Concerts, j'osay faire entendre ma foible voix lorsqu'il m'estoit permis de ne suivre d'autres regles que celles de mon zele, daignez, Messieurs, vous en souvenir, mon ambition se bornoit à celebrer quelque une de ces vertus aimables, que le grand nombre de celles qui sont plus éclatantes dérobe aux yeux du Public.

Vous le sçavez, Messieurs, plus on l'approche, plus on l'admi-

B ij

20. MERCURE

re, & ce point de vûë si fatal à la gloire des Princes les plus-vantez, ajoute toujours quelque nouveau lustre à la sienne.

Jamais il n'est si grand ni si respectable que lorsqu'il se laisse voir dépoüillé de la pompe de la Royauté & de l'éclat qui l'environne.

Quelques ennemis que la Fortune luy suscite, quelques obstacles qu'elle oppose à ses desseins, ses efforts ne servent qu'à montrer toutes les faces du Heros. Elle met au jour des vertus qui demeueroient oisives & inconnuës, & dans son inconstance même elle est constan-

te à servir sa gloire.

M^r l'Abbé Tallement com-
mença l'Eloge du Roy par les
paroles suivantes , en s'adres-
sant aux deux nouveaux Acade-
miciens.

*Venez , Messieurs , mesler
vos voix avec les nostres dans le
Concert des loüanges immortelles
que nous devons à nostre auguste
Protecteur. Tous les événemens de
son regne fournissent tousjours de
nouveaux sujets de l'admirer.
Les plus grandes Puissances de
l'Europe l'ont veu plus d'une
fois triompher de leurs vains
projets & de leur union , & si*

22 MERCURE

la Fortune semble aujourd'huy
favoriser l'injustice : la Fermeté ,
le Courage , & la Pieté du Mo-
narque sçauront bien soutenir la
bonne cause , & trouver une
heureuse issuë à tant de maux.
Quelle fureur estonnante s'est em-
parée des Nations , l'envie & la
jalousie ont mis bas le masque dont
elles avoient accoustumé de se cou-
vrir ; on ne cherche pas mesme les
plus legers pretextes pour faire la
guerre & pour se couronner ; on
détrône les legitimes Souverains ,
la trahison & la violence tiennent
lieu de droit & de raison , & les
Peuples estonnez ne sçachant à qui

obéir , voyent seulement chez eux le pillage & l'impiété ; & ceux mesmes qui aspirent à les gouverner acharnez à les ruiner & à les perdre. Les uns disent qu'ils craignent que la France ne soit trop puissante. Les autres ne font qu'exercer une vieille haine & s'épuisent sans aucune véritable veüe pour leur propre interest. D'autres enfin redoublant la crainte des uns & aigrissant la rage des autres , cherchent à se rendre maîtres de l'Europe par le seul motif de maintenir leur ambition démesurée , & de se faire des Royaumes que la justice & la raison ont

24 MERCURE

tirez de leurs mains. Il semble même que Dieu par des secrets inconnus de sa providence ait livré le monde Chrestien au Demon du desordre, & que la bonne cause ait esté enveloppée pour quelque temps dans les justes Decrets de sa colere. Comment est-il possible de resister à tant de Puissances & en tant de lieux. L'Espagné qui depuis plus d'un siecle ne connoissoit la guerre que par le soin qu'on prenoit de la deffendre & de combattre pour elle, voit aujourd'huy les Nations estrangeres jusques dans le sein de ses Estats, & sa fidelité captive gemit sous le poids d'une foiblesse, dont

dont sa longue létargie l'empêche de se délivrer. LOUIS LE GRAND seul par toutes sortes de secours cherche à réveiller cette ancienne bravoure Espagnole, & soutient cette fidélité qu'on cherche à corrompre par la force & par les artifices. Les plus mauvais succez ne l'étonnent ni ne l'abatent. De nouvelles Armées renaissent en peu de temps, ses ordres pourvoyent à tout. Peut-on croire que l'Estre Souverain ne soit enfin touché de tant de miseres, & ne vienne arrester la fureur de la Discorde, & ouvrir les yeux à tant de Nations qui courent à leur

Octobre 1706. C

26 MERCURE

perte dans le temps même qu'elles
croient triompher. *Aimable Paix,*
Fille du Ciel, divine Astrée,
Justice éternelle, descendez des
Cieux, venez changer la face
de la Terre, venez rendre la tran-
quillité à tant de Peuples en leur
rendant leurs véritables Maîtres;
venez enfin nous redonner encore
ces beaux jours dont nous avons
accoutumé de jouir sous le plus
juste, & sous le plus grand des
Rois.

La Sceance finit par la lecture que fit M^r l'Abbé Talle-
mant, d'une Epître en Vers,
adressée à M^{rs} de l'Academie,

& composée par M^r le Marquis de Saint Aulaire. Ainsi ce Marquis fit connoître , par le discours qu'il prononça , & par l'Epître dont je viens de parler , qu'il est aussi bon Poëte , que bon Orateur. Vous sçavez qu'il est Lieutenant General du Limousin , & que quoy qu'il se soit toujours attaché à servir le Roy , ce qu'il a fait utilement , il n'a pas laissé de faire sa cour aux Muses avec beaucoup de succès.

Je dois vous parler aussi de M^r l'Abbé de Louvois , dont on ne peut faire de trop grands

C ij

28 **MARCURE**

éloges. Il est Grand - Vicaire de M^r l'Archevêque de Reims, & ce Diocèse étant un des mieux reglez de France , cet Abbé merite quelques loüanges de ce costé-là , sans diminuer celles qui sont dûës au Prelat qui luy en a confié le soin. Cet Abbé a infiniment d'esprit , & de cet esprit penetrant qui fait d'abord concevoir tout ce qu'ont de plus difficile les sciences auxquelles on s'attache. Il a de l'imagination, de la vivacité , du bon goust, une grande droiture d'ame ; beaucoup de prudence, de sa-

gesse & de Religion , & l'on peut dire que toutes ces grandes qualitez le rendent digne des premiers honneurs de l'Eglise.

Monfieur le Cardinal Louïs Omo-Dei eft mort en quatre heures de tems dans fa cinquantieme année. Il étoit né au mois de Mars de l'an 1657. & Alexandre VIII. luy donna le Chapeau de Cardinal en 1690. Il a laiffé vacant par fa mort le titre Diaconat de Sainte Marie *in Porticu* & plufieurs benefices. Le corps de cette Eminence fut porté le lendemain à

C iij

30 **MERCURE**

l'Eglise de Saint Charles au Cours, où il a esté inhumé dans le tombeau du feu Cardinal Omo-Dei son oncle. Ce Cardinal étoit d'une des meilleures maisons du Milanois , où elle estoit déjà établie dès le tems des Princes Visconti , Ducs de Milan , & sous le regne des Sforces. La maison Omo - Dei estoit fort considerable en Italie , & les Chefs de cette maison occupoient les premieres charges de l'Etat. Feu Monsieur le Cardinal Omo - Dei oncle de celuy qui vient de mourir estoit dans une grande

consideration sous les derniers Pontificats ; sur tout sous ceux d'Innocent X. d'Alexandre VII. de Clement IX. & de Clement X. Il avoit pris soin de l'education de son neveu , & il l'avoit fait élever sous ses yeux ; il en eut toute la satisfaction qu'il avoit lieu d'en esperer. Ce Prelat profita des leçons du Cardinal son oncle ; il fit de grands progres dans les sciences divines & humaines ; & il passa même dès les premieres années de sa jeunesse pour un des meilleurs Jurisconsultes d'Italie. Il avoit ap-

32 **MERCURE**

pris la Jurisprudence sous les meilleurs Maîtres d'Italie. Il se passoit peu d'affaires importantes à la Cour de Rome où le Cardinal Louïs Omo-Dei n'eust une part considerable. Le feu Pape Alexandre VIII. qui l'avoit honoré de la Pourpre Romaine , le consultoit souvent & l'admettoit à des audiences secretes qu'il donnoit aux Ministres étrangers. Ce Pontife mit mesme sous la direction du nouveau Cardinal Omo-Dei , son neveu qui fut Cardinal. Ce jeune Prelat profita beaucoup du commerce de

Monfieur le Cardinal Omo-
Dei ; & le Pape fon Oncle luy
recommanda fort en mourant
de conferver toute fa vie d'é-
troites relations avec ce Cardi-
nal. Le Pape Innocent XII.
qui fucceda à Alexandre VIII.
eut les mêmes fentimens d'esti-
me & de confideration pour
Monfieur le Cardinal Omo-
Dei ; il luy confia la conduite
de plufieurs affaires importan-
tes qui fe pafferent fous fon
Pontificat, & le Cardinal Omo-
Dei fit voir dans toutes celles
dont il fut chargé qu'il étoit
tres-propre pour la conduite

34 **MERCURE**

des negociations les plus difficiles , & le Souverain Pontife donna en mourant des marques de la consideration & de la confiance qu'il avoit pour ce Cardinal ; puisqu'il le chargea de l'exécution d'une partie de ses dernieres volontez , & qu'il le pria de remettre des papiers de la plus grande consequence à Monsignor Pignatelli son parent , alors Nonce en Pologne & qui a esté depuis honoré de la Pourpre Romaine par le Pape qui gouverne aujourd'huy l'Eglise , & qui luy donna aussi l'Archevê-

ché de Naples, qui vacqua par la mort de Monsieur le Cardinal Cantelmi frere de M^r le Duc de Popoli. M^{rs} Omo-Dei font alliez de la maison Pignatelli, quoyque dans un degré assez éloigné ; & le feu Pape traitoit toujours de parens ceux de cette maison, qui est aussi alliée à celle des Ursins, & à celle de Spinola, qui est sortie de celle de Visconti, dont elle a ensuite quitté le nom pour prendre le nom de Spinola.

Monsignor Philippucci ancien Votant de Signature & Chanoine de Saint Jean de La-

36 MERCURE

tran est mort âgé de plus de 80. ans. Le refus qu'il venoit de faire du Chapeau de Cardinal, & dont toutes les nouvelles publiques ont parlé avec tant d'éloges, fait beaucoup plus d'honneur à sa memoire, que s'il avoit accepté cette éclatante dignité. Le Pape l'a envoyé visiter plusieurs fois pendant sa maladie & s'est voulu charger du soin de ses funeraillles. Il luy en a fait faire de magnifiques dans l'Eglise de Saint Ignace; & c'est par ces honneurs funebres que Sa Sainteté a voulu marquer la considera-

tion qu'elle avoit toujours eu pour M^r Philippucci ; M^r Del Vico son neveu avoit déjà eu la charge de Votant de signature & quelques autres benefices , dont ce genereux Prelat s'estoit démis en mesme temps qu'il refusa le Chapeau de Cardinal , pour vivre d'une maniere plus paisible dans la Solitude de Macerata où il avoit resolu de se retirer. Monsignor Philippucci avoit esté long-temps Avocat de la Rote & il a paru avec éclat dans ce Tribunal & dans plusieurs autres de la Cour de Rome. Il

38 **MERCURE**

ſçavoit parfaitement la Jurifprudence Canonique. Les Papes Alexandre VII. Clement IX. Clement X. Innocent XI. Alexandre VIII. Innocent XII. & celuy qui gouverne aujourd'huy l'Eglife , ſe ſont ſouvent ſervis avec beaucoup de fruit de ſes lumieres & l'ont employé en diverſes affaires tres-importantes. M^r Philippucci a toujours fait remarquer dans ſa conduite une exacte probité , un deſintereſſement & un detachment à l'épreuve des honneurs les plus flatteurs , & c'eſt dans de tels ſentimens qu'il a

terminé sa vie. Le Pape a ordonné aux nouveaux Cardinaux d'assister à ses funeraillles; ce qu'ils ont fait. Sa Sainteté à aussi fait prononcer une Oraison funebre de cet illustre deffunt.

Le Prince Lubomirski, Castellan & Grand General de la Couronne est mort à Rzeszou. Ce Prince estoit d'une des plus illustres familles de Pologne. La maison de Lubomirski est alliée à celles de Sobieski & Wicsnowiski, & elle l'étoit autrefois à celle des Jagellons, qui ont regné tres-long-temps

40 MERCURE

dans cette Monarchie. Le Prince qui vient de mourir avoit eu beaucoup de part aux troubles de son Pais, & il a fait tous ses efforts pour les pacifier dès le commencement & rétablir le calme dans la Pologne. On assure même que les dernières paroles qu'il a dites en mourant, marquoient le regret qu'il avoit de n'y avoir pû réussir. Le Prince Lubomirski, avoit fait plusieurs campagnes avec beaucoup de gloire. Il avoit servi sous le feu Roy de Pologne dans les guerres que ce Monarque a soutenues con-

tre les Turcs. Il à aussi servi long-temps en Hongrie. Le feu Roy Michel Wiesnowiski, avoit esté fort lié avec le Prince Lubomirski son pere ; & c'est celuy-ci en partie qui fit tomber la Couronne de Pologne sur la teste du premier après l'abdication du Roy Casimir. La maison de Lubomirski est fort étendue en Pologne , elle y a formé diverses branches , qui y sont toutes fort puissantes & qui ont des établissemens tres - considerables dans ce Royaume. Il y a à present dans cette Ville un Prince Lubo-

Octobre 1706. **D**

42 **MARCURE**

miski , qui est neveu de celuy dont je vous apprens la mort ; il s'y distingue par ses manieres polies & par la dépense qu'il y fait. Les Princes Lubomirski sont aussi anciens en Pologne que l'illustre famille des Jagellons , & ils estoient établis dans ce Royaume avant mesme que l'on y connoist des Rois, & dans le temps que de simples Ducs gouvernoient cet état. Leur maison a produit de grands personnages dans les armes & dans la politique ; & la Republique de Pologne n'a jamais trouvé de plus zelez

deffenseurs que dans les Princes de cette maison.

La Princesse Frederique, fille unique du Duc Jean - George de Saxe - Weysensfelt, est aussi decedée. La mort de cette Princesse a causé une grande affliction dans la famille du Duc Jean - George ; les esperances qu'elle donnoit du côté de l'esprit, & les avantages qu'elle avoit reçus de la nature, rendent cette perte encore plus sensible. La Maison de Saxe a produit plusieurs autres branches, sçavoir celles de Saxe-Halt, de Saxe-Mersbourg, de

D ij

44 MERCURE

Saxe-Naumbourg ou Zeits, de Saxe-Weymar, de Saxe-Eysenach, & de Saxe-Gotha. Cette Maison descend de celle de Misnie, qui tiroit son origine de Witikind, qui a donné naissance à plusieurs autres grandes Maisons de l'Europe. Albert, dit l'*Ours*, Prince d'Anhalt, en qualité de petit-fils de Magnus, dernier Duc de la Maison de Billingen, prit la basse-Saxe sur Henry le Superbe, Duc de Baviere, qui disputa l'Empire à Conrad III. Le fils d'Henry s'y établit entièrement, après la mort d'Henry

Le Superbe. Le fils de celuy-cy, dit Henry, le *Lion* fut mis au Ban de l'Empire, & ses biens furent confisquez à cause de ses violences, vers l'an 1175. Othon de Wiltspach eut la Baviere, & le fils d'Albere l'*Ours* garda la Saxe, à laquelle il joignit tout ce qui en fait l'Electorat, & c'est de luy que descendent les Ducs de Saxe-Lawembourg. En 1423. l'Empereur Sigismond voulant recompenser les grands services de Frederic le *Belliqueux*, Marquis de Misnie, il luy donna cet Electorat, vacquant par la

46 MERCURE

mort d'Albert I V. qui ne laissa point d'enfans. Eril V. Duc de Saxe - Lawembourg y prétendit ; mais il fut obligé de se contenter de la basse-Saxe. La haute demeura avec l'Electorat à la Maison de Misnie qui y prétendoit comme descendue de Witikind. Frederic le *Bellicieux* a eu des successeurs qui sont encore Ducs de Saxe. Jean-Frederic fut dépouillé de l'Electorat de Saxe en 1548. Maurice son cousin , arriere-petit-fils de Frederic II. en fut investi , & le transmit aux enfans d'Auguste - Maurice son

frere. Le Roy Auguste, après plusieurs generations ; en est descendu. M^r Henry Meibomius a fait un excellent ouvrage sur la Maison de Saxe : il est intitulé *H. Meibomii ad historicum Saxoniae interioris introductio*. Celuy de feu M^r Gregorio Leti, qui a pour titre : *della Casa serenissima di Sassonia*, est fort estimé. Personne ne doute que la Maison de Saxe ne soit une des plus anciennes de l'Europe ; elle a esté fort illustrée par les grands hommes qu'elle a produits. Jean-Frederic qui fut dépouillé par l'Empereur

48 MERCURE

Charlequint , à qui il faisoit la guerre , comme chef de la Ligue de Smalcalde , est un de ceux qui luy ont fait plus d'honneur. Maurice son cousin & qui fut investi de son Electorat fut un des plus grands Capitaines de son siecle ; on luy reproche avec justice , d'avoir manqué de reconnoissance pour son bien-faïcteur. En effet , peu de temps après avoir esté investi de l'Electorat de Saxe , il fit la guerre à l'Empereur Charles-quint , & il s'en fallut peu qu'il ne le fist prisonnier dans une Ville de l'Empire ,
où

où ce Prince soupoit.

M^r le Comte de Fuenfalida est mort à sa maison de Campagne, à sept lieues de Madrid. Le merite & les grandes qualitez de ce Seigneur l'ont fait fort regretter à la Cour d'Espagne. C'estoit un des plus grands Seigneurs de cette Monarchie, & qui meritoit mieux sa fortune par les grandes qualitez dont la nature l'avoit orné. Il estoit doux, bien-faisant, genereux, & alloit toujours au devant des graces qu'il estoit en estat de faire. Il estoit d'une des plus illustres Maisons d'Es-

| Octobre 1706. E

50 **MERCURE**

pagne. Elle a esté feconde en grands hommes , & qui ont toujourns signalé leur fidelité pour le service des Rois leurs Maistres. Une branche de cette Maison a esté autrefois établie pendant quelques années à Tyndaro (en latin Tyndarus ,) Bourg de Sicile , dans la Vallée de Demona , entre les Villes de Patty & de Melasse , où il y à une Tour & une Eglise dediée à Nôtre-Dame , appelée Sainte - Marie de Tyndaro ; c'étoit autrefois une Ville Episcopale sous la Metropole de Sarragosse , dont Strabon parle

GALANT 51

allez avantageusement dans son 6^e livre. M^r le Comte de Fuenfalida estoit allié aux plus grandes Maisons d'Espagne : sçavoir, à celles de Velasco, Medinacéli, Popoli ou Cantelmi, Spinola, de Los-Rios, & plusieurs autres de ce rang. La mort de ce Seigneur a attiré des regrets universels à Madrid, & dans tous les lieux où il estoit connu ; ses manieres polies & genereuses luy avoient gagné tous les cœurs.

M^r Methwin, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Portugal, mourut à Lisbonne au

E ij

52 **MERCURE**

mois de Juillet dernier. C'est une vraye perte pour la Cour de Londres , laquelle estoit redevable à l'habileté de ce Ministre , du Traité d'Alliance avec le Roy de Portugal ; d'autant plus que les principaux Membres du Conseil de ce Prince avoient toujours paru opposez à la guerre contre l'Espagne , ayant souvent représenté que les Anglois & les Hollandois n'estoient déjà que trop puissans , pour devoir faire ombrage au Commerce des Portugais ; que si une fois ils estoient les Maistres de quel-

que Port d'Espagne , le Portugal seroit comme sous la tutelle de ces Nations maritimes ; au lieu qu'on n'avoit rien à craindre de la part des Espagnols , qu'on sçavoit estre plus inclinez au repos qu'au travail. M^r Methwin , sçut par ses presens & par ses promesses gagner ceux qui avoient le plus de credit sur l'esprit du Prince : Peut-estre qu'un autre , avec de pareils secours , auroit réüssi comme luy ; puisque l'argent peut tout operer près des ames venales.

M^r Methwin avoit esté em-

E iij

54 **MERCURE**

ployé sous le regne du Roy Guillaume en d'importantes negociations , & il y avoit eu tout le succès qu'on pouvoit attendre d'un habile Ministre. Il estoit d'une ancienne Maison d'Angleterre , originaire du Comté de Northumberland. Son pere avoit esté employé dans les affaires sous les regnes de Charles I. & de Charles II. & son ayeul avoit eu beaucoup de part dans les bonnes graces du fameux Duc de Buckinquam , Favory de Jacques I. & de Charles I. son fils. Ce Ministre avoit déjà com-

mencé à élever le Comte de Methwin ; qu'il avoit attiré à la Cour , lorsqu'il succomba à l'âge de 32. ou 33. ans , sous la malice de ses ennemis qui le firent empoisonner. M^r de Methwin quitta la Cour dès qu'il eut perdu son Protecteur , & il alla pleurer sa mort à la campagne , où il se retira , & où il s'occupa à élever sa famille pendant les troubles qui agiterent l'Angleterre sur le milieu du dernier siècle. Son fils , pere de celuy dont je vous apprens la mort , ne parut à la Cour que lorsque le Roy Charles II. fut rétabli.

E iij

56 MERCURE

M^r le Coq, Licencié es Loix,
 Curé de la Paroisse de S. Ger-
 main de la Ville d'Orleans,
 prononça l'Oraison Funebre
 de feu Monsieur le Cardinal de
 Coislin, Evêque de cette Ville,
 & grand Aumônier de France,
 dans l'Eglise Royale de Saint-
 Aignan d'Orleans, le Lundy
 22. du mois de Mars dernier.
 Cette piece d'éloquence qui re-
 çut alors de grands applaudis-
 semens, vient d'estre imprimée
 à Orleans chez Jean Borde. Ces
 paroles de l'Ecclesiastique: *Di-*
lectus Deo & hominibus, cujus
memoria in benedictione est, ser-

virent de texte & de division à l'Orateur. Il s'est rendu, dit-il, agreable au Seigneur, en travaillant à sa propre sanctification; *Dilectus Deo*. Ses vertus l'ont rendu aimable aux hommes, tant dans sa vie particulière que dans sa vie publique; *Dilectus hominibus*. On trouve de beaux traits dans ce Discours; en voici un que je ne dois pas oublier. Après avoir représenté le jeune Abbé de Coissin à son entrée dans le monde, ferme dans le chemin de la vertu, malgré les tentations delicates des dignitez;

58 MERCURE

des richesses , & de l'estime qu'on avoit pour luy , l'Orateur continuë ainsi : *Ah ! Messieurs , qu'une si sage conduite fut une vive censure , quoy que muette , de la plusspart des Courtisans , dont les uns ne consacrent à Dieu que les rebuts du monde , les restes d'une vie usée à son service , & les autres , religieux par interest , ne se portent à la devotion que lorsqu'estant , pour ainsi dire , devenue à la mode , elle leur fraye le chemin pour gagner les bonnes graces du Prince , qui est toujours leur principale divinité. On trouve ensuite l'éloge de Cesar du*

Cambout , Marquis de Coislin ,
Chevalier des Ordres du Roy ,
Colonel general des Suisses &
des Grisons , pere de Monsieur
le Cardinal de Coislin ; celuy du
Cardinal de Richelieu un de
ses grands oncles ; celuy de feu
Monsieur le Chancelier Seguier , son ayeul ; & enfin , en
parlant de la grandeur de la
Maison de Coislin , on remarque
qu'elle est alliée aux anciens
Ducs de Bretagne , aux
anciens Comtes de Dreux ,
aux Maisons de Rohan , de
Lorraine & de Sully.

L'Orateur remarque dans le

30 MERCURE

2^e. Point l'établissement que ce Cardinal a fait près de sa Maison de Meang d'une Communauté de jeunes gens, formée selon le desir & sur le modèle de celle de S. Charles, toute entretenue à ses frais, & élevée sous ses yeux : on parle aussi de la conversion de M^r des Mahis, fameux Ministre, que ce grand Prelat procura par ses soins, & de la fondation & de l'établissement de l'Hôpital general d'Orleans, dûs à l'ardente charité de ce Cardinal. *Vous nous l'aviez donné*, dit l'Orateur en finissant, *Seigneur, dans vos*

misericordes ; n'est-ce pas dans votre colere que vous le retirez de nous ?

Le Dimanche 19^e de ce mois , les Peres de la Communauté du Mont - Valerien , firent la ceremonie de déposer dans leur Eglise une petite portion de la vraie Croix , qui leur a esté donnée par M^r le Curé de Saint Sulpice : M^r l'Evêque de Rosalie Officia avec beaucoup de pompe , & il fit deux Processions ce jour-là autour de l'Eglise , où la Relique fut portée solennellement ; & M^r l'Abbé de Gontaut-Biron , pa-

62 MERCURE

rent de Monsieur le Cardinal de Noailles, prononça un discours tres-éloquent sur le sujet de la maniere qu'elle est écrite dans un Livre intitulé : *La devotion à la Croix de Nostre-Seigneur Jesus-Christ; in quo est salus, vita & resurrectio nostra*, & imprimé chez Pierre Giffart, Libraire à l'Image Sainte Therese.

L'Empereur Manuel Comnene, qui gouverna l'Empire d'Orient depuis l'an 1143. jusqu'à l'an 1180. estoit possesseur de ce précieux tresor, & ce fut cet Empereur qui ordonna que

la Fête de l'Exaltation seroit célébrée par le peuple, en s'abstenant de toutes œuvres serviles. On transporta dans la suite de Constantinople en diverses Provinces de l'Europe, des morceaux de cette Croix; & ce fut après bien des révolutions que celui dont il s'agit icy échut à feuë Madame la Princesse Palatine, dont la piété égaloit la naissance. Cette Princesse legua cette Relique à l'Abbaye de S. Germain des Prez, par son testament du 8. Mars 1683. Elle atteste dans ce testament avoir vû cette portion

64 MERCURE

de la vraye Croix dans les flammes sans brûler , & Madame la Princesse de Brunswick, sa fille, a assuré que ce prodige arriva en la presence de plusieurs Princes & d'un grand nombre de personnes de qualité. Le Pere Claude de Bretagne, Prieur de l'Abbaye de Saint Germain des Prez , du consentement de sa Communauté , en donna ensuite une partie à M^{re} Hugues Jannon , Prestre ancien Obediencier de l'Eglise Collegiale de Saint Just de Lyon, qui après l'avoir eüe pendant plusieurs années , la donna à sa mort, qui

arriva en cette Ville dans la rue
Cassette, à M^r le Curé de Saint
Sulpice, qui l'a gardée pendant
un temps assez considerable
pour son usage particulier, &
enfin plein d'un mouvement
de religion, il a voulu faire
rendre un culte public à cette
portion de la vraie Croix; &
dans cette vûë il en a fait pre-
sent aux Prestres du Calvaire au
Mont-Valerien à Paris, com-
me un lieu convenable & con-
sacré depuis longtemps à faire
honorer les mysteres de la Pas-
sion de Jesus-Christ. M^r Pirot
Grand Vicaire de Paris, fut

Octobre 1706. E

66 MERCURE

commis par Monsieur le Cardinal de Noailles , pour faire la visite de cette Relique ; ce qu'il fit le Jeudy après midy premier Juillet de la presente année , dans la Maison Presbyterale de Saint Sulpice , & il en dressa son Procès verbal , qu'il fit contresigner par M^r Grolaire , Prestre de Saint Sulpice , qui fut choisi pour Secretaire en cet Acte. Le Livre dont je viens de parler contient un récit historique de la distribution qui a esté faite des parties de la vraye Croix en diverses parties de l'Europe , & de l'éta-

blissement de la Congregation
des Prestres du Mont-Valerien
commencé par M^r Hubert
Charpentier Prestre de Meaux,
avec diverses Prieres & Lita-
nies composées pour cette de-
votion.

Le Roy a donné l'Abbaye
de Brienne , Ordre de S. Be-
noist, Diocese de Lyon, à Ma-
dame de la Barge , Religieuse
du même Ordre. Cette Dame
est proche parente de M^r de
Saint-Georges , Archevêque de
Lyon , & c'est le témoignage
que ce Prelat a porté au Roy
en sa faveur qui a déterminé

F ij

68 MERCURE

Sa Majesté à luy donner cette dignité. Ce choix a esté entièrement applaudi dans tout le Diocèse de Lyon, où le merite de cette Dame est fort connu, & où elle a donné plusieurs marques des lumieres qu'elle avoit pour la conduite d'une Maison Religieuse. Il falloit une Abbessé de ce merite & de cette vertu pour consoler les Dames de Brienne de la perte qu'elles ont faite de leur Abbessé, dont le merite & la vertu égaloient la naissance. M^e de la Barge est alliée à tout ce qu'il y a de plus considerable

dans les Provinces de Lyonnois , Forez , Baujollois , Auvergne , & Bourbonnois : mais on peut dire qu'une naissance illustre est le moindre avantage de cette Dame.

La Maison de la Barge est une des plus nobles & des plus anciennes de la Limagne d'Auvergne , il y a presentement un Commandeur de Malthe de cette Maison , & Mademoiselle de la Barge , fille d'une grande vertu , & qui est considerée dans le monde par son merite & par son illustre naissance , est sa sœur. Cette Demoiselle est

70 **MERCURE**

proche parente de M^c la Marquise de Mioffens. La Maison de la Barge est aussi alliée à celles de Foudray , Contenson , Chalmazel - Talaru , Andrault de Langeron , Damas du Rouffet , Chardin de Genetines , d'Albon , & à plusieurs autres de ce rang. Elle estoit fort considérée dans la Province d'Auvergne , dans le temps que le Connestable de Bourbon qui périt au Sac de Rome , estoit Propriétaire de cette Province , & dans le temps que les autres Seigneurs de la Maison de Bourbon en estoient les maî-

tres. Cette Maison a donné il y a prés de 300. ans plusieurs Comtes à l'Eglise de Lyon, & qui en ont possédé les premières dignitez ; leurs armes sont encore dans cette Eglise. Il y a eu un Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, dans le temps que cet Ordre estoit le plus considerable ; celuy qui avoit l'honneur de le posséder estoit aussi Capitaine de Cent-hommes-d'Armes. M^e l'Abbesse de Brienne a plusieurs grand'-Meres des Maisons du Palais, de Canillac, & de Montmoyen : beaucoup d'autres auf-

72 **MERCURE**

si que je ne nomme point , parce que le détail en seroit trop long. M^e la Comtesse de la Barge est de l'illustre Maison d'Albon , dont les Chefs ont esté Souverains du Dauphiné & ont eu l'honneur de le donner à nos Rois ; il y a eu une fille de la Barge mariée dans la Maison de Joyeuse. M^e la Comtesse de Montgon la doüairiere , est sœur de feu M^r le Comte de la Barge ; elle a donné à la Maison de Montgon quantité de belles alliances ; je dois ajoûter icy qu'il y a eu plusieurs Chevaliers de Saint Jean de Jerusalem ,

Jaquem, qui est l'Ordre de Malthe, dont il y en eut un qui se distingua beaucoup au siege de Rhodes. M^r le Commandeur de la Barge a eu l'honneur de servir le Roy pendant plus de trente années avec beaucoup de valeur.

M^{re} Esprit Jousseau, Marquis de la Bretesche, Vicomte de Tiffange, Lieutenant general des Armées du Roy, & Gouverneur de Poitiers, mourut aux Sables d'Olonne le 28. Juillet. Il estoit fils de M^{re} Louis Jousseau, Marquis de la Bretesche, Lieutenant d'une Com-

Octobre 1706. G

74 **MERCURE**

pagnie des Gardes du Corps du Roy, Gouverneur & Lieutenant general de la Ville de Poitiers. Il nâquit en 1638. il entra dans les Mousquetaires si-tost qu'il fust en âge de porter les armes, & ensuite dans la Cavalerie, où il servit jusqu'en 1674. que le Roy luy donna un Regiment de Dragons, à la teste duquel il se distingua dans plusieurs occasions. En 1676. s'estant trouvé dans Mastrick lorsqu'il fut assiegé, il y commanda en qualité de Brigadier la moitié des troupes qui deffendoient cette

GALANT 75

Place ; & ce fut à ce siege que voulant reprendre le Bastion Dauphin dont les ennemis s'étoient rendus maistres , il eut la jambe gauche emportée d'un coup de canon. Au mois de May 1678. il imagina & executa la grande & hardie entreprise sur la Ville & Citadelle de Lewe en Brabant , pour laquelle il obtint du Roy cinq cens hommes de pied & cent cinquante chevaux de la garnison de Mastrick , avec lesquels au moyen de certains batteaux portatifs qu'il avoit inventez pour faire des ponts

G ij

76 MERCURE

sur l'avant-fossé & sur le fossé de la Place , il emporta d'assaut la Ville & la Citadelle , quoy qu'elle fust deffenduë par huit cens hommes de pied soutenus d'un Regiment de Cravattes , & que sa situation la rendist presque inaccessible , à cause des marais dont elle est environnée de tous costez. Le Roy en consideration d'une si belle expedition , l'honora du Gouvernement de cette Place , qu'il conserva jusqu'à la Paix de Nimegue. Il eut ensuite le Gouvernement de Mayence & celuy de Hombourg , avec

la Lieutenance generale de la Province de la Sarre. Il a rempli tous ces emplois avec honneur ; & il est mort l'un des plus anciens Lieutenans generaux des Armées du Roy , commandant en cette qualité dans la Province & sur les Costes de Poitou. Il avoit épousé Dame Louïse - Marie d'Abancour , fille aînée de M^r d'Abancour , Lieutenant de Roy de la Ville & Citadelle de Saint Quentin , d'une famille considerable dans la Province de Picardie , dont il n'a point laissé d'enfans. M^r le Marquis de la Bretefche son

G ii j

78 **MERCURE**

pere avoit eu 27. enfans ; ceux qui sont venus en âge de porter les armes ont esté tuez ou blesez au service du Roy. Louis Jousseau l'aîné de tous , a esté tué Sous-lieutenant au Regiment des Gardes; Pierre Jousseau , Chevalier de la Bretesche , a eu le même sort dans le Regiment de Navarre où il servoit ; René Jousseau est mort Page de la Reine Mere du Roy ; Louis Jousseau à present l'aîné de la famille , estoit premier Capitaine du Regiment de Dragons de la Bretesche. Pendant le siege de Mas-

trick il se trouva à la teste d'un détachement de Dragons, & il entra le premier l'épée à la main dans le Bastion Dauphin, que les ennemis avoient occupé, & les en chassa. Il se distingua encore dans l'expédition de Lewe, s'estant rendu maistre du Bastion de la Citadelle, où il entra le premier à la teste de sa troupe. Ses infirmités l'ont obligé de quitter le service. Il a épousé Dame Charlotte le Mercier, d'une famille considerable dans le Parlement de Bretagne, où elle a plusieurs belles alliances. Il en a plusieurs

G iij

80 MERCURE

enfans ; Esprit Jousseauime ; Comte de la Bretesche, Colonel d'un Regiment d'Infanterie , est mort sans enfans de Dame Marie-Madelaine Testu, fille de M^r Testu, Maistred'Hôtel ordinaire de la Maison de S. A. R. Monsieur, frere unique du Roy. Cette famille est connuë dans Paris , & elle est alliée à plusieurs personnes distinguées dans la Robbe & dans l'Epée. Felix Jousseauime Chevalier de la Bretesche , le plus jeune de tous , estoit Mousquetaire pendant la Campagne que fit Monseigneur le Duc de

Bourgogne en 1702. Il eut la jambe gauche emportée d'un coup de canon, lorsque l'Armée ennemie fut poussée jusques sous Nimegue; il est Chevalier de S. Louis, Gouverneur & Lieutenant general de Poitiers. La Maison de la Bretesche est originaire de Bretagne, & depuis plus de quatre cens ans elle est établie en Poitou; elle est alliée aux plus illustres Maisons tant de cette Province que des Provinces voisines; sçavoir à celles de Beaumanoir, de Lavardin, de du Plessis-Bellievre, du Pié-du-Fou; & à

82 MERCURE

plusieurs autres également considérables.

Dame Madeleine-Elisabeth Charon de Menars, épouse de M^r Dreux Augustin Dugué, Maître des Requestes, mourut le 20. Septembre, âgée de trente-un an & quelque mois. Elle estoit fille de M^{re} Jean-Jacques Charon, Marquis de Menars, beau-frere de feu M^r Colbert, aujourd'huy President à Mortier, & ci-devant Intendant de Paris, & Surintendant de la Maison de la Reine, qui outre sa dotte a bien voulu assurer après sa mort à M^r Dugué en

faveur de ce mariage, s'il en venoit des enfans, sa Charge de President à Mortier, sous le bon plaisir de Sa Majesté, qui leur a fait l'honneur de signer leur Contrat de mariage. Il en est venu trois filles qui sont en bas âge. Cette Dame est universellement regrettée de toutes les personnes qui l'ont connue, tant à cause de ses vertus que de la modestie singuliere qui luy estoit naturelle. Quoy qu'elle s'éloignast fort des vanitez & de tous les plaisirs du monde, pour se donner toute entiere à la pratique

84 MERCURE

exacte des devoirs de sa Religion , tant à l'égard de Dieu que de sa famille , & dans celle dans laquelle elle estoit entrée , elle ne laissoit pas d'estre fort considérée de ceux dont le caractère estoit différent du sien , & ils ne pouvoient s'empêcher de rechercher son amitié. Elle aimoit tellement ses domestiques & les pauvres , qu'elle se privoit souvent du nécessaire pour les aider & pour les secourir dans leurs besoins ; elle ne faisoit jamais de dépense pour sa personne qu'à regret , & que lors qu'elle s'y voyoit

contrainte par l'autorité de ceux auxquels elle croyoit que son estat & sa condition l'obligeoient de defferer. Je ne m'étendray pas icy sur la famille de son époux; on sçait qu'elle est considerable dans la Robbe, & qu'elle est alliée à plusieurs personnes distinguées tant dans la Robbe que dans l'Epée. Il y'a eu trois Conseillers d'Etat de ce nom, sans compter un Sous-Doyen du Conseil d'Etat du Roy, qui estoit beau-frere de Monsieur le Chancelier le Tellier. M^r Dugué est neveu de M^r Dugué, Seigneur de Bai-

86 MERCURE

gnols , qui a depuis vingt-deux ans l'Intendance de Flandre. Il est frere puîné de M^r Dugué Maistre des Requestes dont je vous parle. Le pere de ces deux M^{rs} s'est distingué par ses rares qualitez, tant dans le monde, où il a eu des amis du premier rang , qu'après l'avoir quitté pour passer sa vie dans sa retraite. Il quitta sa Charge de Maistre des Requestes , dès l'âge de trente-cinq ans , pour se donner uniquement à Dieu , appliqué aux soins de l'éducation de ses enfans , & à assister tous ceux qui avoient besoin

GALANT

de uy , de ses conseils , & de ses biens qu'il a répandus abondamment ; de sorte que ceux qui vivoient de son temps & qui l'ont connu , ont assuré qu'il avoit fait un si grand nombre de charitez & d'œuvres pieuses dans les six dernières années de sa vie , tant par distribution manuelle , & donations entre-vifs , qu'il avoit dépensé plus de cinq cens mille livres , dans son testament , qui peut servir d'exemple à ceux qui laissent des enfans en bas âge. Il ordonne que jusqu'à leur émancipation , il sera mis

LE MERCURE

entre les mains de deux
Maistres des Requestes qu'il
nomme Executeurs , tous les
mois cent livres sur chaque
part des biens de quatre en-
fans qu'il laisse ; ce qui mon-
te par an à quatre mille huit
cens livres , pour estre distri-
buez en aumônes selon qu'ils le
jugeront à propos , marquant
expressement que s'estoit pour
*leur apprendre de bonne heure &
les accoustumer à faire abondam-
ment des charitez quand ils se-
ront plus grands , & qu'ils au-
ront la disposition de leurs biens.*

Vous ferez surprise de voir

que je traite de Madame, dans l'Article que vous allez lire, une personne de vostre sexe qui n'a point esté engagée dans les liens du mariage. C'est de Madame la Duchesse d'Epernon dont je veux parler. Deux raisons en sont cause. Premièrement, parce qu'elle descendoit des anciens Rois de Navarre; & en second lieu, parce que le Duché dont elle avoit hérité ne tombe point en quenouille, & aussi parce que Henry III. érigea Epernon en Duché, en faveur de son favori

Octobre 1706. H

90 MERCURE

Jean-Louis de la Valette. Ce Privilege a esté particulier à Mesdames les Duchesses d'Epernon , d'Angoulesme , & d'Aiguillon , qui n'ont point esté mariées.

Je viens à l'Article qui m'a donné lieu de faire ces remarques.

Dame N. de Goth de Roüillac , Duchesse d'Epernon , est morte dans un âge tres-peu avancé , dans le Convent des Religieuses du Calvaire du Marais , où elle s'estoit retirée depuis plusieurs années. Cette Dame estoit fille de feu Messire

N.... de Goth de Roüillac ,
 qui portoit la qualité de Duc
 d'Epernon , & de Dame N...
 d'Estampes de Valençay , tante
 de M^r le Comte de Valençay
 d'aujourd'huy. La Maison de
 Goth de Roüillac est issuë d'un
 puisné de l'illustre Maison d'Al-
 bert , qui est sortie , selon le
 sentiment de plusieurs Au-
 teurs , des anciens Vicomtes
 de Tartas , & les anciens Vi-
 comtes de Bigorre , dont la
 Maison a produit des Rois de
 Navarre , ont donné l'origine à
 ceux-cy. Feu M^r le Duc d'Eper-
 non , pere de la Dame dont je

H ij

92 **MERCURE**

vous apprens la mort , succéda au Duché d'Epéron après le décès du dernier Duc de ce nom , qui estoit de la Maison de Nogaret de la Valette , & recüeillit cette succession comme plus proche parent du côté paternel , étant d'une sœur de Jean-Louis de Nogaret de la Vallette , favory d'Henry III. premier Duc d'Epéron , & Gouverneur de Provence , qui avoit esté mariée dans la Maison de Rouillac. Cette dernière Maison a eu l'avantage d'avoir donné à l'Eglise Clément V. qui avoit esté auparavant Ar-

chevêque de Bordeaux , & qui transféra le Saint Siege à Avignon , où il demeura jusqu'à ce que le Pape Gregoire X I. de la Maison de Beaufort-Cannillac , l'un de ses Successeurs , le rétablit à Rome , à la persuasion de Sainte Catherine & de Sainte Brigitte , qu'on disoit qui avoient eu des revelations sur ce sujet. Feu M^r d'Epernon-Rouillac sçavoit parfaitement l'Histoire ; il a travaillé à celle de l'auguste Maison de France , & il a donné en plusieurs occasions des preuves du zele ardent qu'il avoit pour tout

94 MERCURE

ce qui la regardoit.

Madame la Duchesse d'Epernon qui vient de mourir, tiroit moins d'avantages d'une si illustre naissance, que de sa vertu & de son mérite. Sa vertu avoit éclaté dans le mépris qu'elle avoit fait des grandeurs de la terre, pour s'aller confiner dans une retraite & y passer ses jours les plus brillans dans une méditation des vertez éternelles ; cette vertu avoit encore paru dans le desintéressement que cette Dame avoit marqué en plusieurs occasions à l'égard de ses proches : elle

a negligé de faire valoir ses droits les mieux acquis, plutôt que de troubler la paix de quelques familles qui luy touchoient de près; & elle a mieux aimé se reduire au simple nécessaire que de contester avec des parens qu'elle aimoit. Toute la France a admiré dans cette conduite un rare exemple de moderation. Mais si la vertu de Madame la Duchesse d'Epéron luy avoit attiré beaucoup d'admirateurs, son mérite ne luy en avoit pas moins procuré. Personne n'ignore que cette Dame avoit pen-

96 MERCURE

tré dans les Sciences les plus abstraites , avec un succès étonnant , & qu'à l'âge de vingt-huit ans , peu de personnes à Paris avoient fait un si grand progrès dans la Metaphysique. Le Pere Malebranche , dont les principes sont à la portée de fort peu de gens , n'avoit pas de Disciples plus habiles que cette Dame ; elle parloit sur les grandes regles qui sont renfermées dans *la Recherche de la Verité* , avec une précision & une solidité qui persuadoient tout le monde qu'elle avoit fait une étude bien sérieuse.

sérieuse de ce livre admirable,
 & qu'il n'y avoit rien dans la
 plus sublime Geometrie qu'elle
 n'eust pénétré. Un sçavoir
 si étonnant n'enorgueillissoit
 point Madame la Duchesse d'E-
 pernon, & elle ne perdoit ja-
 mais cette modestie qui orne
 tant les personnes du plus
 grand mérite & de la plus pro-
 fonde doctrine.

M^e de Pringy dont la soli-
 dité de l'esprit est connue, &
 dont les ouvrages ont rempli
 l'attente du Public, a écrit une
 Lettre sur la mort de Mada-
 me d'Epernon, dans laquelle
Octobre 1706.

98 MERCURE

on trouve un éloge parfait de cette illustre Défunte. Le stile en est noble & concis , & la lecture de cette Lettre que je vous envoie a fait un extrême plaisir à tous ceux à qui elle est tombée entre les mains. Cette Lettre ; qui est fort recherchée , est adressée à Madlle de Chaligny , dont l'esprit fait beaucoup de bruit.

Non , Mademoiselle , la douleur & le desespoir où je suis , ne me permettent point d'exprimer ma perte. Le coup de Maître de la Mort vient d'estre fait , toutes les perfections de la nature , tous les





idons de la grace assemblée dans
 une même personne, ne paroîtront
 plus à mes yeux : je ne verray de
 ma vie la plus parfaite des crea-
 tures, Madame la Duchesse d'E-
 pernon, en qui le Ciel avoit mis
 tout ensemble ce qu'on admire,
 ce qu'on loüe, & ce qu'on souhai-
 te : Elle avoit dans l'esprit, ce
 merveilleux & ce juste qui étonne;
 dans l'ame cette grandeur telle-
 ment au-dessus des choses humai-
 nes, qu'elle sanctifie en élevant ;
 dans le cœur, ce bon, ce droit, qui
 se fait aimer aussi-tôt que con-
 noître, & qui se faisoit connoître
 chez elle dès le moment qu'on la

100 MERCURE

voyoit. Non , jamais vertu ne fut plus pure , ny plus entiere que la sienne , jamais lumieres ne furent plus étenduës , jamais volonté ne fut plus ardente pour la perfection , jamais langue n'exprima la verité en termes si forts , si précis , si justes , si nobles , & si doux. Enfin , jamais esprit n'a esté aussi loin dans le chemin de la verité , que cette illustre Dame. Helas : elle n'avoit connu l'enfance que par l'excès d'une vivacité qui l'a fit atteindre dès cet âge aux Sciences les plus élevées. Il n'y a point eu dans le tissu de sa vie de ce vuide affreux qui nous reproche. Tout estoit

plein dans ses œuvres , un bien succedoit à un autre bien. Une vertu morale des plus exacte estoit chez elle le délassement d'une vertu chrestienne des plus parfaites ; jamais un moment d'inaction , elle avoit une stabilité & une constance dans le bien , qui ont fait que sa vie s'est trouvée pleine , son travail accompli , & son salut achevé , au milieu de ses jours. Ah ! mon Dieu , que vous répandez de largesses sur vos Elûs , & que vos misericordes sont grandes ; mais quand vous voulez affliger , quelle douleur ne causez-vous point dans une ame ! La mienne

102 MERCURE

que vous avez éprouvée par les plus cruels événemens, est prête à succomber sous la douleur que la privation d'une Amie véritable me cause. Dieu de miséricorde en la sauvant consolez-moy, faites que mes regrets soient moins cruels, aussi-bien sont-ils superflus. Vous, ma chere Amie, qui partagiez mon cœur avec elle, & qui meritez que je vous adresse mes gémissemens, vostre grandeur d'ame vous découvrant ma perte plus clairement que nul autre ne la voit, trouvez bon que je vous dise : contemplez son merite & ma peine dans ma douleur ; plaignez

ma vie & pleurez sa mort.

M^{re} Pierre Mercier ancien Recteur de l'Université, ancien Principal du Collège de la Marche, & ancien Curé de Saint Germain l'Auxerois, est mort âgé de 88. ans, dans de grands sentimens de pieté & après avoir rempli une longue carrière avec beaucoup d'édification. M^r Mercier estoit un Pasteur zélé & vigilant, ce sont les 2. qualitez les plus essentielles à ceux qui sont chargez de la conduite des ames. Il estoit vif & ardent pour les besoins de son troupeau; & il les pre-

I iij

104 MERCURE

venoit autant qu'il dépendoit de luy. Il ne s'est jamais voulu reposer sur personne d'un soin si important ; & quand il n'a pû s'en acquiter par luy même, à cause de son grand âge & de ses infirmitéz , il s'est défait de sa Cure. M^r Mercier a donné des marques de son érudition & de la pureté de sa doctrine dans les Charges qu'il a eues dans l'Université de Paris. L'honneur qu'il a reçu d'en avoir esté le Chef, fait seul son éloge ; il a soutenu avec beaucoup de réputation dans ce poste , celle qu'il s'estoit déjà

acquise d'un tres-Sçavant homme & d'un Orateur fort éloquent. Les affaires qui arrivèrent dans le cours de son Rectorat firent paroître dans tout leur jour sa prudence & son habileté ; dans celles où il falut marquer de la fermeté il fit voir toute celle qui luy étoit nécessaire pour les terminer avec succès. Les difficultez que M^r Mercier forma & sur lesquelles il ne voulut jamais se relâcher ; lorsqu'on voulut le continuer dans le Rectorat firent éclater sa moderation, & celle-ci parût encore mieux dans

106 **MERCURE**

le refus qu'il a souvent fait des dignitez importantes dans quelques Eglises de Paris. La mort de ce digne Pasteur a esté pleurée par tous les gens de bien, & sur tout par les pauvres de la Paroisse de Saint Germain, dans le sein desquels il répandoit la plus considerable partie de son bien. Il leur a marqué en mourant que l'amour qu'il avoit eu pour eux ne finissoit point avec sa vie, puisqu'il a pris des mesures pour leur faire ressentir des marques de sa charité après sa mort.

Mr de Rozel, frere aîné de

M^{rs} les Marquis & Chevalier de Rozel, Lieutenans généraux des Armées du Roy, est mort dans une de ses terres en Touraine, en la soixante-dix-huitième année de son âge. C'étoit un Gentilhomme fort considéré par les bonnes qualitez qu'on luy connoissoit. Parmy les enfans qu'il a laissez se trouve M^r de Verneüil de Rozel, Lieutenant-Colonel avec Brevet de Colonel d'une Brigade des Canonniers du Roy. L'autre est appelé M^r l'Abbé de Rozel à qui le Roy a donné l'Abbaye de Nôtre-Dame de

Chatrice , & le Prieuré Com-
mendataire de Sainte Madelei-
ne de Parthenay. Tous ceux qui
composent la Maison de Rozel
sont dans une estime generale.
M^r l'Abbé de Rozel, qui est
le seul Ecclesiastique de cette
famille , ne se signale pas moins
par sa vertu & par sa pieté que
M^{rs} ses oncles & M^r son frere
par leur valeur , & par les au-
tres talens militaires.

La Maison de Rozel est ori-
ginaire de Normandie , où sont
le Chateau & la Terre de ce
nom. Leur genealogie est im-
primée dans les Nobiliaires de

Touraine , par le Chevalier l'Hermite de Soliers. Il nous apprend que la Maison de Rozel est originaire du Dauphiné, & qu'elle s'établit en Normandie il y a plus de deux cens ans, où elle a produit diverses branches.

M^r le Chevalier de Kercardo , Maréchal des Camps & Armées du Roy, qui avoit esté blessé le vingt - six d'Aoust d'un coup de canon , estant à la tranchée devant Turin , mourut deux jours après.

Il est de l'ancienne Maison le Sénéchal de Bretagne, & qui

110 . MERCURE

porte ce nom , parce que la Charge de Grand-Sénéchal de Bretagne a esté long - temps dans cette Maison. M^r le Chevalier de Kercado joignoit à une illustre naissance une valeur éprouvée dans les occasions où il s'estoit trouvé. Il a esté fort regretté à l'Armée & M^r le Duc d'Orleans a même témoigné prendre beaucoup de part à sa mort. Un pareil témoignage honore beaucoup la mémoire de ce Chevalier. La Maison de Kercado est alliée aux plus anciennes de Bretagne , & elle est connue dans cette Province

GALANT III

depuis que les anciens Ducs de Bretagne y commandoient dans le 13^e siècle, où Alix héritière de Bretagne épousa Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, la Maison de Kercado y estoit déjà fort considérée. Le Chef de cette Maison possédoit une des principales Charges de cette Cour, lors qu'Anne fille unique de François II. dernier Duc de Bretagne épousa Charles VIII. Roy de France. Il suivit même cette Princesse dans le Royaume. La Tradition de cette Province porte que ce fut un Prestre du nom

112 MERCURE

de Kercado qui procura la tenue du Concile qui fut assemblée en Bretagne en 846. ou 47. dans lequel on ménagea la Paix entre les François & Neomene Comte de Bretagne, qui prit ensuite le titre de Roy. On appelle ce Concile *le Concile de Bretagne*, parce qu'on ne sçait pas précisément en quel lieu il a esté célébré. Hugues Archevêque de Lyon en convoqua aussi un dans cette Province, où l'on vit un Prestre du nom de Kercado.

M^r le Marquis de Vaudreuil qui est mort de maladie en Ita-

die, estoit petit fils de feu M^r le President Rose, Secretaire du Cabinet, fils de M^r le Marquis de Coüay, & d'une fille de M^r le President de Bailleul, & frere de M^c Portail, épouse du premier Avocat general du Parlement, son unique heritiere. M^r de Vaudreüil estoit Colonel d'Infanterie. Le Regiment qui portoit son nom avoit esté à M^r le Comte de Montforeau, dont il avoit long-temps porté le nom. M^r de Vaudreüil avoit déjà donné en plusieurs occasions des marques de sa valeur. Il a esté re-

Octobre 1706. K

114 MERCURE

gretté de toute l'Armée. Ses manieres polies & genereuses luy avoient gagné le cœur de tous les Officiers ; il ne trouvoit aucune occasion de faire plaisir , qu'il ne l'embrassast avec joye ; avec des manieres si prévenantes on trouve aisément le chemin du cœur. M^r de Vaudreuil joignoit à un bon cœur un esprit tres-cultivé ; on l'avoit élevé dans le goust des bonnes choses , & il s'y estoit porté de luy-même ; de sorte qu'un bon naturel joint à une excellente éducation avoit fait de ce jeune Officier , un

des plus solides esprits de l'Armée, & un de ceux qui raisonnoit sur toutes choses avec le plus de reflexion.

La Lettre suivante vous paroîtra fort curieuse.

A Montpellier ce 7. Septembre
1706.

Je fus hier témoin d'une cérémonie que je n'avois jamais vûë, & qui me parut si belle que je ne puis m'empêcher de vous en faire le recit ; c'est la reception de M^r le Duc de Roquelaure à la Chambre des Comptes & à la Cour des Ai-

K ij

116 MERCURE

*des de Montpellier. Deux Con-
seillers de la Cour des Aides vin-
rent hier chez M^r le Duc de Ro-
quelaure à dix heures du matin
querir ce Duc, qui avoit un habit
à manteau magnifique d'une étoffe
d'or mêlée de noir , & un bou-
quet de plumes noires à son cha-
peau. Il se mit dans une chaise ,
qui estoit entourée de vingt Gar-
des habillez d'écarlate avec des
galons d'argent. Son Capitaine
des gardes le suivoit dans une chai-
se , & les deux Conseillers ne ve-
noient qu'après eux. Il y avoit grand
nombre de Pages & de gens de li-
vrée. Ils estoient suivis de plus de*

200. Gentilshommes & Officiers.

Il arriva ainsi au bas de l'escalier du Palais, où une seconde députation des deux Doyens de la Chambre se trouva pour le recevoir, & pour le conduire à la grande Chambre, toujours précédé par ses Gardes. Il trouva la Cour assemblée, & quoy que cette cérémonie fust censée de voir estre faite à huis clos, la Salle estoit presque pleine. M^r le Duc de Roquelaure alla prendre la place de M^r le Premier President, qui se mit deux places au dessous de luy; quand M^r le Duc de Roquelaure fut placé, il s'assit, mit son chapeau,

118 MERCURE

& ensuite prononça un discours
 tres-beau, plein d'esprit, de poli-
 tesse pour la Compagnie devant
 qui il parloit, & plein de dignité;
 il loüa le Roy magnifiquement, &
 montra combien l'on devoit redou-
 bler le zele & l'attachement pour
 son service; ensuite dequoy M^r
 le Premier President fit un fort
 beau discours à M^r le Duc de Ro-
 quelaure, & luy dit des choses
 tres-flatteuses, tant en son nom
 que pour toute sa Compagnie. La
 Ceremonie estant finie, M^r le Duc
 de Roquelaure se leva, & passa
 dans une autre Chambre suivi de
 toute la Cour; les Presidents alle-

vent prendre leur Robbe rouge ,
 après luy en avoir demandé permission : il demeura en attendant
 en conversation ordinaire avec le
 reste de la Compagnie. Les Presi-
 dens revinrent , & M^r le Duc
 de Roquelaure retourna tenir
 l'Audience , sur les hauts bancs
 à la place que le Roy prendroit
 s'il y estoit en pareille occasion.
 Ce Duc ordonna aux Huissiers
 d'ouvrir les portes , tout le mon-
 de entra , & on plaida pour l'en-
 registrement des Lettres de l'A-
 cademie des Sciences que le
 Roy a permis que l'on établissit dans
 la Ville de Montpellier. L'Avo-

cat dans sa Plaidoirie loüa beaucoup M^r le Duc de Roquelaure, & M^r le Procureur general qui parla dans cette affaire, luy dit aussi des choses fort obligentes. L'Audience finit ensuite, & M^r le Duc de Roquelaure sortit avec la même cérémonie & le même cortège qu'il estoit venu; c'est-à-dire, que les deux Doyens le reconduisirent à sa chaise, & les deux autres jusques chez luy. Demi-heure après que M^r le Duc de Roquelaure fut rentré dans son Hostel, quatre Presidens & huit Conseillers vinrent le haranguer & le remercier de la part de toute la Cour

Cour de l'honneur qu'il leur avoit fait, ensuite dequoy ce Duc donna un disner magnifique. Il y avoit deux tables de vingt-cinq couverts. Tout le monde a paru tres-content de la maniere digne & polie dont M^r le Duc de Roquelaur s'est acquitté de toutes les fonctions qui ont regardé cette ceremonie.

*Le Memoire sur lequel je vous ay parlé de Mr de Catalan ne s'estant pas trouvé juste, j'ay cru vous devoir envoyer un nouvel Article, dans lequel vous trouverez des faits fort curieux, qui regardent sa Mai-
Octobre 1706. L*

son , & vous trouverez dans tout ce qui regarde la genealogie , des preuves incontestables de l'ancienneté de la Maison de Mr le Rebours.

M^r de Catelan de Sablonnières , à qui le Roy a donné la Charge de Gouverneur du Chasteau Royal des Thuilleries , a aussi celle de Bailly & Capitaine des Chasses de la Varenne des Thuilleries , Plaine de S. Denis , de Genevilliers & dépendances , qu'avoit eu avant luy feu M^r le Baron de Beauvais , le deffunt Vicomte de Marcilly , & Monsieur le

Maréchal de Chulambert, qui l'avoit eüe de feu Monsieur le Duc de Mortemar.

La famille de M^r de Cate-
lan est originaire de Bretagne,
& des plus anciennes. En l'an-
née 1420. Olivier de Blois qui
se disoit Comte de Ponthieu,
ayant surpris & mis en prison
le Duc de Bretagne, & Richard
son frere, Sire de Coaquin,
Maréchal de Bretagne, assem-
bla plusieurs Gentilshommes
pour procurer la liberté au
Duc & à son frere, parmi les-
quels il y avoit..... & Pierre
de Gacelan, qui sont nommez

L ij

124 MERCURE

dans le procès verbal qui fut fait par ledit Seigneur Maréchal le 18. May 1420.

Philippes de Commines & la Serre rapportent que le 6. Octobre 1425. il y a eu une Capitulation faite avec Ferdinand Roy de Naples, dont les ôtages donnez furent la Marche d'Ardenne, la Chapelle d'Anjou, Roberthin, Catelan, Genlis, & Yves d'Alegre.

L'aîné de la famille de Catelan est encore en Bretagne, & il a plusieurs enfans.

La Terre de Catelan passa dans la Maison de Carné au

mois de Janvier 1689. par le mariage de Renée de Catelan avec Messire François de Carné Seigneur de Rovempel.

La mere de M^r de Catelan s'appelloit Susanne Brachet, & estoit d'une ancienne famille de Blois.

De Renaud Brachet qui vivoit en 1400. sont issus les S^{rs} de Marolles, de la Boüache, & de la Milletiere.

La branche de Marolles est tombée dans la famille des Beauxharnois.

De celle de la Boüache est M^r le Marquis de la Boüache,

L iij

126 MERCURE

qui a un fils. Il est proche parent de M^r le Duc de la Feüillade , qui a eu une ou deux ayeules de cette branche des Brachets.

La branche de la Milletiere a fini à Suzanne Brachet , dont le pere estoit M^r de la Milletiere Conseiller d'Etat , qui estoit fils de Messire Ignace Brachet , Seigneur de la Milletiere , Maître des Requestes , Conseiller d'Etat & Intendant de la Maison de Navarre , & d'Antoinette Faye d'Espeffes , sœur de Messire Jacques Faye Seigneur d'Espeffes , & Presi-

dent à Mortier , qui estoit fils de Messire Barthelemy Faye , & de Marie Viole sa cousine , l'une des Filles d'honneur de la Reine Eleonore. Cette alliance en a donné beaucoup d'autres considerables à Suzanne Brachet.

De Bonne Faye , mariée avec André de Thurin sont issues Blanche de Thurin , mariée avec le sieur Caille Juge Mage des Ressorts de Lion.

De Jeanne de Thurin mariée avec M^{re} Charles de Pierrevive, Seigneur de Lezigny , est issue Marie de Pierrevive , l'une des

L iij

128 **MERCURE**

Dames d'honneur de la Reine Catherine de Medicis , & Gouvernante du Roy Charles I X. & d'Elisabeth de France , sa sœur , depuis Reine d'Espagne, qui épousa Messire Antoine de Gondy , Seigneur du Perron , duquel mariage sont issus tous les Ducs & Cardinaux de Rets.

Marie de Thurin , sœur de Blanche de Thurin , a esté mariée avec Jean Cothereau , Seigneur de Maintenon , qui a eu deux filles ; Isabeau Cothereau, Dame de Maintenon , qui a esté mariée avec Jacques Dangenness , Seigneur de Ram,

boüillet , dont sont issus les Marquis de Ramboüillet , de Maintenon , de Montluet , de Poigny , & du Fargis.

Bone Cothereau , Dame du Perrey , une des Dames d'honneur de la Reine Eleonor d'Autriche , femme de François I. avoit épousé Guillaume de Beaune , Baron de Samblancay.

Louise Faye , fille de Messire Pierre Faye , Chevalier , Seigneur d'Espesses , & de Damoiselle Meraude Patarin , a esté mariée avec Messire Claude de Bellièvre , Premier President au

Parlement de Dauphiné.

Marie Faye , fille de Messire Jacques Faye , Seigneur d'Espesses , President à Mortier , & de Dame Françoisse de Chaluet , de l'ancienne Maison de Cey de Florence , a esté mariée avec Messire René de Thou , Chevalier , Seigneur de Boncüil & de Cely , Introduceur des Ambassadeurs.

Françoisse Faye la sœur a esté mariée avec Messire Charles Guillen de Fienne , Chevalier , Vicomte de Fruges , Grand Louvetier du Comte d'Artois.

Damoiselle Helene de Bel-
lievre a esté mariée avec Messie-
re Eustache de Refuge , Sci-
gneur de Precy , Conseiller
d'Erat & Ambassadeur en Suif-
se , en Hollande , & en Flan-
dre.

Marie de Bellicvre a esté
mariée avec Messire Charles de
Harlay , Comte de Beaumont ,
Maistre des Requestes ordinaire
de l'Hostel.

Madelaine de Bellievre a esté
mariée avec Messire Gabriel du
Puy - du - Fou , dont la fille a
a épousé Mr le Marquis de Mi-
repoix , pere du dernier mort.

132 MERCURE

Anne Brachet , Dame de Laleu , fille puisnée de sieur Claude Brachet , & de François du Val avoit épousé le sieur Germain Lerebour , Ecuyer , Seigneur de Bertranfosse ; dont est issu Messire Germain Lerebour , Ecuyer , Seigneur de Chaufy , Monfontaine & autres lieux , Prevost d'Orleans , qui avoit épousé avec dispense Madelaine Brachet sa cousine , Dame de Pormorand. Il eut pour second fils Messire François Lerebour , Chevalier , Seigneur de Laleu , Ecuyer de la Reine Marie de Medicis , &

qui a possédé les deux mêmes Charges de Capitaine des Chasses qu'a eu M^r de Catelan de Sablonnières.

Feu Mr de Fremont, Garde du Tresor Royal, & pere de Madame la Maréchale de Lorge, estoit proche parent de Suzanne Bracher.

Mr de Catelan avoit épousé Geneviève le Coigneux, sœur de Mr le President le Coigneux, veuve de Mr le President Thoré, fils de Mr d'Hemery, Surintendant des Finances.

Il a eu trois sœurs mariées,

134 **MERCURE**

Suzanne de Catelan avec feu
Messire Alexis de Sainte-Mau-
re, Comte de Jonzac ; Lieute-
nant general des Provinces de
Xaintonge & Angoumois ,
Gouverneur de Coignac , &
Brigadier des Armées du Roy ,
dont elle a laissé quatre filles ;

L'aînée mariée à Messire
Bouchard Desparbés, Comte
d'Aubeterre, Lieutenant gene-
ral des Armées du Roy.

La seconde avec Mr le Mar-
quis de Boneüll, Seigneur de
Metziar.

La troisiéme, avec Mr le Mar-
quis Darrés.

Et la quatrième , avec Mr le Comte de Chasseneuil.

Antoinette de Catelan a esté mariée avec feu Messire Louis de Maupou , Capitaine & Major du Regiment des Gardes , & Gouverneur de la Ville d'Ath , dont elle a un fils qui est Capitaine au Gardes , Major general & Brigadier des Armées du Roy.

Anne de Catelan a épousé feu Messire Joachim Comte d'Estain , dont elle a laissé un fils qui est Enseigne de Vaisseau.

Mr de Thomassin, Comte de Saint Paul , President à

136 MERCURE

Mortier au Parlement d'Aix, fils de feu M^{re} Jean-Baptiste de Thomassin aussi President à Mortier au mesme Parlement, qui estoit frere de Mr l'Evesque de Sisteron, a épousé N. del Rieu, fille aînée de feu M^{re} Bernard del Rieu, Conseiller du Roy, Secrétaire de ses Maisons, Couronne & Finances, qui a possédé pendant 28. ans la Charge de Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté. Il avoit épousé N. . . de-Montmor, fille de M^{re} Henry-Habert-de-Montmor, Conseiller d'E-

tat, Doyen des Maîtres des Requestes, & de l'Academie Françoise, recommandable par son esprit & par son érudition. Mr de Montmor avoit épousé Henriete - de - Buade-Frontenac, dont le pere estoit Chevalier des Ordres du Roy, & premier Maître d'Hôtel de S. M. On ne peut avoir de plus illustres alliances qu'il s'en trouve dans ces deux Maisons ; celle de-Montmor étant alliée à la Maison d'Estrees, la sœur de feu Mr de-Montmor ayant épousé le feu Marechal de ce nom. Ils sont

Octobre 1706. M

138 MERCURE

aussi alliez aux Maisons de Rochefort , de Matignon , & de Bailleul. Du costé des Frontenac , aux Maisons de Pheypeaux , de Saint Luc , d'Humiere , & de Beringhen. La nouvelle épouse a pour Oncles Mr de Montmor Maître des Requestes & Intendant de Marseille , Feu Mr l'Evesque de Perpignan , & Mr de Bartillat , Lieutenant general des Armées du Roy. Cette Dame est tres-bien faite & elle a beaucoup d'esprit.

M^r le Polletier Desforts , Intendant des Finances , fils de

M^r le Pelletier de Soufy , Directeur general des Fortifications , Conseiller d'Etat au Conseil Royal des Finances , frere de M^r le Pelletier Ministre d'Etat , & oncle de M^r le Pelletier President à Mortier a épousé Mlle de Basville , fille de Mr de Lamoignon , Seigneur de Basville & Intendant de Languedoc , petite fille du celebre Guillaume de Lamoignon premier President au Parlement de Paris. La Lettre suivante , qui vous paroitra fort naturelle , vous apprendra les particularitez de ce Mariage.

M ij

140 MERCURE

A Montpellier ce 2. Octobre
1706.

Vous prenez tant de part à tout ce qui regarde l'illustre maison de Basville que je ne doute point que vous ne soyez ravi d'apprendre ce qui s'est passé icy de plus remarquable au sujet du mariage de Madlle de Basville avec M^r le Pelletier Desforts. A peine eut on appris qu'il approchoit de cette Ville que nos Marchands se mirent en estat d'aller au devant de luy. Leur équipage & l'ordre avec lequel ils marcherent avoient

quelque chose de guerrier ; ils estoient au nombre de cent , tous bien montez en habits uniformes , & leurs chapeaux étoient ornez de cocardes , & l'on doit dire à leur avantage qu'ils ressembloient moins à des gens de négoce qu'à des Troupes qui partent pour l'ouverture d'une campagne , & qui ne sont encore ni encrassés par la poussiere , ni hâlez du Soleil. Cette Compagnie s'avança , au bruit des Timbales & des Trompettes , environ deux lieües hors de la Ville , dans un lieu où Mr le Duc de Roquelaure & Mr de Basvile se rendirent aussi. M^r Des

142 MERCURE

forts n'eut pas plutôt parû que l'on commença à luy marquer la joye que l'on avoit de son arrivée , par une salve de plus de deux cens coups de pistolets. Je passe legerement sur cette premiere entrevüe pour en venir à une plus essentielle ; cependant je ne dois pas oublier de vous dire , que le chemin par où Mr Desforts passa étoit bordé d'une double haye de peuple qui s'y étoit rendu , moins par curiosité , que pour satisfaire à l'ardeur d'un véritable zele ; de maniere qu'il étoit assez difficile de se faire un passage au travers de cette multitude empres-

*jée ; les Carosses ne laissoient pas
 d'avancer toujours. On arriva
 enfin chez Mr l'Intendant , où
 Me & Mlle de Basville , accom-
 pagnées d'un grand nombre de
 Dames , s'offrirent d'abord aux
 yeux de Mr Desforts. Mlle de
 Basville avoit eu pendant tout ce
 jour-là , qui étoit le 8. du mois
 passé , des mouvemens de cœur con-
 tinuels ; vous vous imaginez bien
 sans doute , qu'ils redoublerent
 dans ce moment ; pour moy je ne
 puis vous dire que ce que j'ay vu.
 Ces deux aimables personnes peu-
 vent seuls dire ce qui se passa dans
 leur ame , & je crois même que*

144-MERCURE

cela les embarrassoit beaucoup.
Mr Desforts parla le premier ,
& s'énonça avec tant de grace ,
qu'il charma tous ceux qui l'en-
tendirent , & l'on peut dire , sans
blesser la vertu de Mlle de Bas-
ville , qu'elle ne parut pas insen-
ble , & l'on commença à croire que
ce qui fait essentiellement la dou-
ceur du mariage , se trouveroit
dans celui-cy. Nos Consuls en-
trèrent alors pour faire compliment
à Mr Desforts , & l'Auditeur
qui parla au nom de la Ville , s'en
acquitta avec un aplaudissement
general : le lendemain tous les
Corps & tous les Ordres Reli-
gieux

gieux le haranguerent aussi. La Société Royale des Sciences nouvellement établie en cette Ville, qui ne fait qu'un seul & mesme Corps avec l'Académie Royale des Sciences de Paris, & dont Mr de Basville est un des six Académiciens honoraires, luy fit aussi compliment, & Mr Plansade qui en est Directeur, porta la parole. Tout ce jour-là fut destiné à de pareilles ceremonies, & le reste du temps, jusqu'au jour de la celebration du mariage, ne fut employé qu'en regales, simphonies, jeux & autres divertissemens de cette nature. Le Dimanche 12.,

Octobre 1706. N

la cérémonie du mariage fut faite dans le Chœur de la Cathédrale par Mr Foubert, Grand-Vicaire, qui fit aux nouveaux Epoux, un discours plein d'onction & d'éloquence sur l'amour mutuel qu'ils se doivent l'un à l'autre, le mot solennel fut prononcé, la benediction fut donnée, & l'on dit ensuite la Messe, pendant laquelle il y eut une Musique des plus excellentes. La foule étoit fort grande, & les nouveaux Mariés qui en attirerent tous les regards, en eurent aussi tous les cœurs. On n'entendit de toutes parts que des acclamations & des applau-

diffemens continuel, on s'épuisa
généralement en loüanges & en
vœux, & de tous les spectateurs,
il s'en fit, si je l'ose dire, comme
autant de Prestres qui benrent
leur mariage. Ils eurent ce jour-
là le divertissement, que nous ap-
pelons, du Chevalet, qui est
assez réjoüissant. Trois fontaines
de Vin coulerent jusques bien
avant dans la nuit, où le peuple
après s'estre lassé à danser aux
chansons, alloit reprendre de nou-
velles forces pour mieux rentrer
en danse. Il y eut sur le soir aux
environs de l'Hostel de Mr l'In-
cendant, une grande illumination

N ij

148 MERCURE

*Et un tres-beau Feu d'artifice :
le repas des noces se fit ensuite
avec beaucoup de magnificence ;
Et l'heure d'aller coucher les Ma-
riez étant venue, les Dames des-
habillerent la nouvelle épouse, les
hommes donnerent la Robbe de
Chambre à l'époux, et ils furent
ensuite mis dans un lit magnifique.*

*Lors Venus le rideau tira ,
Et le monde se retira ;
Et l'Amour seul , avec sa
mere ,
Vit tout le reste du mystere.*

*J'ajouteray seulement que pen-
dant qu'on deshabilloit les Mariez,*

il y eut sous les fenestres de leur appartement , un concert de flûtes douces qui jouèrent l'Air tendre d'Amadis de Gaule , qui commence par , Vous ne devez plus attendre , &c. Le lendemain sur le midy , qui fut l'heure de leur lever , les Consuls allerent encore faire compliment à Mr Desforts , à Madame Desforts , à Mr & à Madame de Basville sur l'accomplissement du mariage : les visites , les danses & les concerts recommencerent tout de nouveau. Le Mardy suivant , Mr le Duc de Roquelaure qui est splendide en tout ce qu'il fait , leur donna à

150 MERCURE

dîner avec autant de profusion que de magnificence. Mr le premier President de la Cour des Aides leur donna , deux jours après , un repas fort delicat. Il y eut ensuite un grand Concert, & les divertissemens de cette soirée finirent par un Bal. Le Dimanche suivant Mrs Bonniers , freres , dont l'aîné est Tresorier de France, leur donnerent à leur Chasteau d'Alco, qui est à deux milles d'icy, une feste nocturne des plus brillantes & des plus magnifiques qui ayent esté vûës en ce pays ; tout ce que nous avons icy de plus qualifié parmy les deux sexes , y

LE CHATEAU DE DESFORTS

fat invité. Il y eut une illumination des mieux entendue; le Chateau parut tout en feu, & l'on y comptoit plus de quatre milles lanternes aux Armes de Desforts & de Basville, sans y comprendre une infinité prodigieuse de méches avec lesquelles on avoit figuré leurs Chifres. Trois tables dont la premiere étoit de vingt couverts, la seconde de quinze & la troisieme de douze, y furent servies avec autant de propreté que de delicateffe & de somptuosité. A peine fut-on sorty de table, qu'on vit paroistre sur la Terrasse de ce Chasteau, une troupe de

N iij

152 MERCURE

Payfans veltus de blanc, qui régalèrent l'Assemblée de plufieurs danses rustiques au son des Hautbois & des Tambourins, qui ne furent interrompus que par le bruit éclatant des bombes & des petards, qui jettant tous les spectateurs dans une surprise agreable, leur fit tourner les yeux du costé d'un Feu d'artifice qu'on avoit reservé pour la fin de cette feste. l'Artifice en fut admirable, & la diversité en fut si grande, que ce spectacle divertit pendant une heure entiere. Il s'y trouva plus de dix mille personnes qui en furent également satisfaites, & pendant toute la

nuit la Campagne fut couronnée de
 monde, les Métairies voisines en
 étoient remplies, & le vin ne fut
 pas épargné pour boire à la santé
 des nouveaux Mariés. Mr &
 Madame Desforts parurent très-
 satisfaits des plaisirs de cette nuit,
 qui leur avoit esté uniquement
 consacrée, & je ne doute pas qu'ils
 ne s'en souviennent toute leur
 vie ; aussi est-il certain que Mrs
 Bonniers n'ont rien épargné pour
 les bien divertir, & pour leur
 donner des témoignages publics de
 leur affection & de leur zèle.
 Il n'y eut point de divertissemens
 publics pendant les dix jours suivans.

154 MERCURE

vans ; mais il y eut deux Tables
ouvertes chez Mr de Basville
depuis l'arrivée de Mr Desforts
jusqu'à son départ ; c'est-à-dire ,
que ces Tables ont esté servies pen-
dant plus de trois semaines , &
durant tout ce temps-là , on a tous
les jours esté diverty par des Con-
certs nouveaux. Mr de Basville
& Mr Desforts ont paru pene-
trer d'une vive joye , & l'on ne
sçauroit dire lequel des deux étoit
le plus aise de Mr Desforts d'a-
voir un Beau-pere d'un si grand
merite, ou Mr de Basville d'avoir
un Gendre si accompli & si avan-
cé à l'âge de vingt-sept ans. Il est

très-bien fait; il a de l'esprit infiniment, beaucoup de probité, des manieres douces & agreables, une physionomie heureuse, & les inclinations nobles & vertueuses; il est dans un poste éclatant, & la fortune n'a pas esté moins liberale pour luy, que la nature. Mlle de Basville joint à toutes les graces du corps, toutes les beautez de l'ame. Le zele ardent que je me suis toujours senty pour cette Maison si feconde en grands Hommes, doit excuser la longueur de ma Lettre. Je suis, &c.

Mrs le Pelletier descendant du costé maternel des deux co-

lebrés Pithou , natifs de la Ville de Troyes , & d'un pere très-sçavant. Pierre Pithou qui étoit l'aîné fut élevé par les deux plus habiles hommes de ce temps-là , qui font Turnebes & Cujas ; & il acquit dans leur école une si grande réputation de doctrine & de probité , que le Roy Henry III. ayant résolu d'envoyer en Guyenne quelques-uns des principaux Magistrats du Royaume pour y remédier à quelques desordres , choisit le docte Loyseau avec Pierre Pithou , pour traiter dans le Parlement de Bor-

deux d'affaires importantes à la Couronne & à la tranquillité publique. Ce grand homme mourut à Nogent sur Seine âgé de cinquante ans, deux années après la réduction de Paris, sous l'obéissance d'Henry IV. réduction qu'il avoit ménagée par sa sage conduite, & dont il eut tout l'honneur. Il mourut avec la réputation d'un grand Historien, d'un docte Critique, d'un sçavant Jurisconsulte, & d'un subtil & solide Philosophe. Il fut le premier qui tira les plus beaux monumens de l'Antiquité, &

158 MERCURE

qui les mit au jour pour l'utilité de sa patrie.

Je ne vous dis rien de la Maison de Lamoignon, dont je vais vous parler, en vous entretenant du mariage de Mr de Lamoignon, Maître des Requestes, & ci-devant Avocat general, à qui le Roy vient d'accorder la survivance de la Charge de President à Mortier, que possède Mr de Lamoignon son pere. Je vous envoie un Madrigal que Mr de Mautour, Auditeur des Comptes, luy a adressé sur ce sujet.

Utile à ta Patrie, utile à ta fa-
mille,

Lorsque tu veux transmettre à la
Posterité,

Dans un digne baronnet dont le me-
rite brille,

Ton esprit, tes vertus, ton nom,
ta dignité ;

ILLUSTRE LAMOIGNON, tu fais
voir par ton zèle,

D'un Pere genereux, d'un Ma-
gistrat fidele,

Et la tendresse & l'équité.

Le même, à qui le Roy a ac-
cordé la survivance de Presi-
dent à Mortier, vient d'épou-

160 **MERCHURE**

fer Madlle de Bergoigne, fille
unique de M^r de Bergoigne,
Maistre des Comptes, M^r de
Lamoignon, qui vient de l'é-
pouser, est petit-fils du célèbre
Guillaume de Lamoignon Pre-
mier President du même Par-
lement, après avoir esté suc-
cessivement Conseiller & Mai-
tre des Requestes. Ce grand
Magistrat, qui fut le Mecene
des gens de Lettres dans le der-
nier siecle, estoit fils de Chrê-
tien de Lamoignon, President
à Mortier au Parlement de Pa-
ris, & qui fut un des plus cé-
lebres disciples de Cujas, sous

lequel il étudia à Bourges. Il fut ~~par~~ Conseiller au Parlement de Paris en 1573. en 1596. il eut une Charge de President aux Enquestes, & en 1633. il parvint à celle de President à Mortier. Pierre de Lamoignon qui estoit son frere cadet, mourut sans posterité à l'âge de vingt-quatre ans, un des esprits les plus délicats de son temps. Il fut pleuré par tous les Poëtes de son siecle, ils estoient l'un & l'autre fils de Charles de Lamoignon, sieur de Basville, Conseiller d'Etat ordinaire & Maistre des

Octobre 1706.

O

162 **MERCURE**

Requêtes, un des plus doctes
 & des plus sages Magistrats du
 seizième siècle. La Maison de
 Lamoignon est des plus nobles
 & des plus anciennes du Niver-
 nois. Pierre de Lamoignon,
 Seigneur de Poincy, vivoit sous
 le regne de Saint Louis dans
 le treizième siècle. Ses descen-
 dans nous sont connus jusques
 à present, & on prouve la fi-
 liation depuis ce Pierre jusqu'à
 l'illustre President qui est au-
 jourd'huy le Chef de cette
 Maison. M^r de Bergoigne Mai-
 tre des Comptes est un Ma-
 gistrat très-estimé dans sa

Chambre. Sa famille est connue à Paris depuis un grand nombre d'années; & elle a produit divers sujets d'un grand mérite. Il y a eu plusieurs personnes de ce nom dans les Cours Supérieures de cette Ville, & sur tout à la Chambre des Comptes. Celui dont je parle s'est donné tous les soins imaginables pour l'éducation de M^e de Lamoignon sa fille. Il y a parfaitement réussi & il l'a rendu une des plus aimables personnes de Paris.

Les Vers suivans ont esté faits pour cette nouvelle Epouse,

O ij

164 **MERCURE**

par le même M^r Moreau de
Mautour, qui a fait le Madri-
gal que vous venez de lire.

MADRIGAL.

*Vous meritez, Iris, les dons de la
Fortune.*

Vous meritez d'avoir LAMOIGNON pour époux.

*Cette Deesse en vain par une er-
reur commune,*

*Paroist estre aveugle pour tous.
Son choix nous fait bien voir qu'elle
a des yeux pour vous.*

Quoy que les paroles que je

TOTAL

161
esté
que
du
ous
sui-
la



142

164. **MERCURE**

pa

M

g

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

vous envoie n'ayent pas esté
faites comme le Madrigal que
vous venez de lire, au sujet du
mariage dont je viens de vous
parler, il peut fort bien le sui-
vre, & estre chanté devant la
nouvelle Epouse.

AIR NOUVEAU.

*Que mon Iris est belle,
Que j'en suis amoureux;
L'Himen va nous unir d'une chaî-
ne éternelle,
Je suis au comble de mes vœux,
Et je vais estre autant heureux,
Que mon Iris est belle.*

Comme on ne parle jamais de mariages sans parler de mort, les Articles suivans se trouveront icy naturellement placez.

M^{re} Gregoire de la Forge, Docteur en Theologie, Conseiller, Aumônier, Predicateur ordinaire du Roy, General de tout l'Ordre de la Sainte Trinité, Redemption des Captifs & Superieur particulier de la Maison Royale de Fontainebleau, y est mort âgé de 58. ans, après une longue maladie, durant le cours de laquelle il a donné de frequentes marques

de la patience & de la soumission aux ordres du Seigneur. Ce digne General s'estoit acquis l'estime & la tendresse de tous les Religieux de son Ordre, par la prudence & par la douceur de son gouvernement. Il y a environ deux ans que je vous envoyay une ample relation de la visite que ce General fit en Espagne dans les Convens de son Ordre. Il a eu l'avantage d'avoir éteint pendant son administration un Schisme qui divisoit il y avoit tres-long-temps les Maisons de France & d'Espagne de l'Ordre de la

168 MERCURE

Sainte Trinité ; & c'est à sa sage conduite que ce succès est dû. Il a procuré d'autres avantages à son Ordre , dont le souvenir durera long-temps. Il joignoit au zele qui l'animoit pour le salut & la perfection de ses freres une grande doctrine , & il estoit tres-sçavant dans la Jurisprudence. On fit dans l'Eglise des Mathurins quelques jours après sa mort un Service magnifique pour ce General où plusieurs personnes de distinction furent invitées. Sa famille qui est de Lyon a produit d'excellens hommes. Il avoit succédé

cedé en la Ministrierie de Paris ,
 qui est une des plus importan-
 tes de l'Ordre , à M^r Delaunay ,
 & il a eu pour Successeur M^r
 de Massac , frere de l'Avocat
 au Conseil. Ce choix marque
 le merite de celuy qui vient
 d'estre mis en sa place. Vous
 sçavez que dans l'Ordre des
 Mathurins , on dit Ministre ,
 au lieu de dire Superieur.

M^{re} Jean Bertram , Ecuyer ,
 ancien Capitaine au Regiment
 de Souches , d'une ancienne
 famille de Languedoc , Briga-
 dier d'Ingenieurs, Chevalier de
 l'Ordre Royal de Saint Louis ,
Octobre 1706. P

170 **MERCURE**

Directeur des Fortifications au département de Sène Frontiere de Piémont ; mourut le 30. Aoust, au siege de Turin, âgé de 39. ans, de cinq blessures mortelles, reçues la nuit du 26. au 27. en conduisant l'attaque de la demi-lune & des contre-gardes qu'il avoit emportées, & où il établissoit un logement, lorsqu'une bombe l'écrasa, & donna lieu aux ennemis d'en chasser nos Troupes ; c'estoit le vingt-troisième siege, où il servoit le Roy avec l'habileté & la valeur ordinaire qui luy avoient attiré une approbation

universelle, & en même temps l'estime des Generaux. Deux de ses freres ont péri avant luy dans le même Corps, l'un au siege de Vercel, & l'autre à la descente du fossé de la Mirandole, que le Delfunt commandoit sous M^r de Lapara, & où il fut blessé, ainsi qu'au siege de Barcelone, sous M^r de Vendosme, qui l'honoroit de son estime. Il avoit épousé Damille Madeleine Harcotier, d'une famille de Poitou, où le pere & les grands peres estoient Procureurs du Roy, & Officiers des Rois & des Reines, depuis

P ij

deux siècles ; & de laquelle
laisse deux enfans en bas âge.

M^r le Comte de Marchin ,
& non Marfin , dont je vous ay
appris la mort, Comte du Saint
Empire, Marquis de Clermont,
Baron de Dune & de Modave,
après avoir commandé la Com-
pagnie des Gendarmes Fla-
mans , fut fait successivement
Brigadier , Maréchal de Camp,
Lieutenant general , Ambassa-
deur en Espagne, Chevalier des
Ordres du Roy , Maréchal de
France , & Gouverneur de Va-
lenciennes. Il s'est toujours ac-
quis beaucoup d'estime dans

tous ces emplois , où il s'est fait distinguer par une tres-grande sagesse. Ayant non-seulement toutes les qualitez necessaires à un homme de guerre , mais aussi celles qui font l'honneste homme. Il avoit autant d'esprit que de valeur , il avoit esté nommé Ambassadeur auprès de Philippe V. peu de temps après son avènement à la Couronne , & il passa en Italie avec ce Monarque avant que d'avoir eu sa premiere Audience , qu'il eut sur les Galeres avant que Sa Majesté Catholique fist son Entrée à Naples. Il accompa-

174 MERCURE

gna depuis ce Monarque dans toutes ses expéditions d'Italie, & Sa Majesté Catholique luy donna l'Ordre de la Toison en consideration des services qu'il en avoit reçus, il fut quelque temps après honoré de la dignité de Maréchal de France, d'une maniere fort distinguée, puisqu'il fut le seul de sa promotion, & qu'il en porta luy-même, sans le sçavoir, le Brevet à Monsieur l'Electeur de Baviere, sous les ordres duquel il alloit servir en Allemagne, & cet Electeur luy donna le premier le nom de Maré-

Chal de France , en le saluant
en cette qualité.

Il estoit fils de feu M^r le Com-
te de Marchin , Liegeois , Lieu-
tenant general des Armées du
Roy , qu'il avoit commandées
en chef en Catalogne , les en-
gagemens qu'il prit durant les
troubles qui arrivèrent en Fran-
ce pendant la minorité du Roi,
furent cause qu'il ne parvint
point aux plus grandes digni-
tez de la guerre , & aux hon-
neurs que la Cour luy avoit
destinez.

Le Roy d'Espagne le fit
Lieutenant general de ses Ar-

P iiij

176. MERCURE

mées dans les Pays-bas ; le Roy d'Angleterre luy donna l'Ordre de la Jarretiere , & le nomma pour commander ses troupes. Il remit dans sa Maison la terre de Marchin au Pays de Liege , que le Chapitre de Liege possedoit , & on luy érigea cette Terre en Comté , il avoit aussi dans le même Pays la Terre de Modave , où il avoit fait bâtir un Château. Sa Maison est sortie de celle d'Antine , des plus nobles & des plus illustres du Pays de Hasbaye , comme l'on peut voir dans Hemericour , qui travailloit il y a

plus de 300. ans à son livre du Miroir de la Noblesse de Habsbourg.

La mere de M^r le Maréchal de Marchin estoit de la Maison de Balzac - d'Entragues, heritiere de Clermont & de Dune en Guyenne. Ce qui avoit donné lieu à M^r le Maréchal d'écarter ses Armes de Balzac-d'Entragues. Il est mort sans avoir esté marié.

Feu M^r le Comte de Marchin son pere, estoit fils d'un autre Comte de Marchin, frere d'un Chanoine de Liege, distingué par son merite & par sa

178 MERCURE

naissance. La maison de Marchin est tres-illustre & elle est alliée aux plus considerables Maisons des Pays-bas, où elle est connuë depuis le temps des derniers Ducs de Bourgogne. Cette maison est une branche de celle d'Hantines, qui est sortie de celle des anciens Comtes de Flandres.

La terre de Clermont qui appartenoit à Monsieur le Maréchal de Marchin, estoit surnommé *Dessus*, pour la distinguer d'un autre qu'on nomme *Clermont-Dessous*, qui appartenoit à Mr le Comte de Cler-

mont - Narbonne qui avoit épousé Dame Ursule de Souïllac, tante paternelle de Mr le Comte de Souïllac.

M^{re} N... Melchior de Vo-
gué Grand Bailly du haut &
bas Vivarets & Valentinois, est
mort de la jaunisse. Il avoit
épousé l'héritière de la maison
de Champetiere qui descend
d'une des branches de l'illustre
maison de Mostier la Fayette,
& qui estoit sœur uterine de
M^e le Marquis d'Alegre Lieute-
nant general des Armées de Sa
Majesté dont il laisse plusieurs
enfans, entr'autres M^e le Mar-

180 **MÉRURE**

quis de Vogué cy-devant Capitaine dans le Regiment du Roy. M^r l'Abbé de Vogué qui étudie en Sorbonne & Mlle de Vogué, marié avec M^r le Marquis de Pommerols neveu de M^r l'Abbé Pommerols, nommé par le Roy à l'Abbaye de Loc-Dieu, dont je vous ay amplement parlé dans ma Lettre du mois d'Aoust dernier. M^r le Marquis de Vogué estoit cousin germain de M^r le Comte de Vogué marié avec Madlle de Villars, sœur du Maréchal de ce nom, & qui fait profession singuliere d'estre attachée

Madame la Maréchale sa belle-sœur ; vivant toujours avec elle & ne la quittant jamais.

Mr le Marquis de Bonnelle ; Brigadier des Armées du Roy ; Mestre de Camp du Royal Roussillon , fils aîné de Mr le Marquis de Bullion Conseiller du Roy en ses Conseils , Prevost de Paris , Lieutenant general Gouverneur pour Sa Majesté des Provinces du Maine , du Perche & du Comté de Laval , &c. dont je vous appris la mort le mois dernier, fut élevé dans sa jeunesse , avec tous les soins possibles ; il ré-

182 MERCURE

pondit parfaitement à une si bonne éducation & donna d'heureux essais de ce qu'on devoit attendre de luy à l'avenir. Ses études finies il fit ses exercices avec une grande attention, il s'appliqua particulièrement aux Fortifications & à lever des Plans. A quinze ans il prêta serment de la Lieutenance de Roy du Pays Chartrain de nouvelle creation : le Roy luy dit : *Je vous reçois ; quoy que fort jeune : mais songez uniquement à estre sage.* Ces paroles luy firent une si forte impression, qu'il s'étudia à suivre

des ordres si utiles pour luy ,
par une conduite toujours sage ,
& toujours reguliere.

Il entra ensuite dans les
Mousquetaires noirs , où il se
fit aimer de tous les Officiers.
Il fut peu après pourvû d'une
Compagnie de Cavalerie dans
le Regiment de Toulouse , où
il se fit fort estimer pendant six
ans qu'il y servit. Il s'attacha à
Monsieur le Comte de Tou-
louse , & ce Prince a toujours
eu beaucoup de bonté pour
luy.

Le Roy permit que M^r de
Bullion son pere traitât pour lui

184 MERCURE

du Regiment Royal Rouffillon,
dont M^r le Marquis de Praslin
estoit Mest^re de Camp. M^r le
Marquis de Bonnelle se rendit
aussi-tost en Italie, où estoit ce
Regiment, & il ne perdit au-
cune occasion de s'y distinguer,
ce qu'il fit dès sa premiere
Campagne. Comme il com-
mandoit sous M^r le Chevalier
de Planfy l'escorte qu'avoit pris
Monsieur le Duc de Vendôme,
pour aller reconnoître les en-
nemis de près; on apperçut trois
cens Cuirassiers de l'Empereur
à une demi-lieuë de leur Camp,
il reçut ordre de les aller char-

ger avec cent cinquante Maîtres Espagnols , & cinquante François. Il courut à eux , & les attaqua si brusquement , qu'ils furent tuez , pris , ou mis en fuite avant que le détachement , qui devoit le soutenir , le pût joindre. Ce fut un heureux debut , & ce succès augmenta son zele pour le service.

La seconde Campagne, ayant le commandement de huit cent Chevaux à l'affaire de M^e d'Albergotti , près de la Mirandole , & dans la belle retraite que fit M^e de Mursé , il

Octobre 1706.

Q

186 **MERCURE**

soutint les efforts des Ennemis si à propos , & avec une contenance si assurée , qu'il facilita à l'Infanterie qui étoit fort pressée dans des chemins creux , les moyens de se retirer. Cette action fit voir qu'il n'avoit pas moins de teste que de cœur. Etant allé à Milan , au commencement de sa troisième Campagne , pour les affaires de son Regiment , il apprit qu'il étoit commandé par M^r de Vaubecour pour suivre les Ennemis , qui avoient enlevé dans son quartier quelque bagage & des chevaux :

il prit aussi-tost la poste pour se rendre à son Regiment ; mais les chevaux de poste luy ayant manqué avant que d'y arriver , un Curé d'un quartier , où il avoit fait observer beaucoup d'ordre & de discipline , fut ravi de luy rendre service par reconnoissance , en luy prestant son cheval. M^r le Marquis de Bonnelle fit une tres-grande diligence , avec ce secours , qu'il joignit M^r de Vaubecour , qui luy dit que son Regiment étoit contre-mandé. M^r le Marquis de Bonnelle luy répondit , que puis-

Q ij

188 **MERCURE**

qu'il n'avoit point de troupes à commander , il le serviroit au moins comme Aide de Camp , étant trop proche des Ennemis pour l'abandonner. Ils marcherent ensemble , & étant arrivez à la vûe des Allemans , il proposa à M^r de Vaubecour d'aller les reconnoître de fort près : il en reçût l'ordre qu'il executa , & sur son rapport ils resolurent d'attaquer les Ennemis. M^r le Marquis de Bonnelle se mit à la teste d'une petite troupe de Cavaliers , & leur cria , *point de Mousquetons , Mrs , l'épée à*

la main , & battons les Ennemis.

En disant cela , il tourna la teste pour voir s'il étoit suivi & obéy : dans l'instant même il reçût un coup de feu dans le col , à une ligne près de la jugulaire ; il tomba sur son cheval , qui fut tué en mesme temps. Il resta sur la terre baigné dans son sang , & sans connoissance : lorsqu'elle luy fut revenue , il se vit seul sur le Champ de bataille ; il se traîna dans une haye proche , & banda sa playe le mieux qu'il luy fut possible. Il y attendit la nuit , & ne voyant passer personne

190 MERCURE

pour le secourir ; il resolut de quitter ses bottes , & retourna son juste au corps , afin de n'estre pas si aisement connu pour Officier, & se traîna sur les genoux , & sur les mains avec des peines incroyables, jusqu'à un Village , où il nettoya sa playe , se la fit bander & prit un Payfan pour le conduire sur un asne , à Pavie. Il y arriva enfin , malgré la perfidie de son conducteur , qui cherchoit à le livrer à des traîneurs Alle-mans , qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Après avoir esté pensé il se fit conduire à Milan,

Où il fut reçu & traité dans le Palais par Monsieur & Madame de Vaudemont , avec autant de bonté que s'il avoit esté leur fils.

Cette blessure fut longue à guerir , & le Roy faisant attention à la maniere & à l'occasion où il l'avoit reçüe , le fit Brigadier : *Je suis content de vostre fils* , dit-il à son pere , en luy annonçant la grace qu'il faisoit à Mr le Marquis de Bonnelle , *vous voyez aussi comme je l'avance plus que les autres, cela doit l'encourager à continuer.*

La grace que le Roy fit à Mr

le Marquis de Bonnelle, qui n'étoit point party d'Italie depuis qu'il y étoit allé, & les paroles obligeantes du Roy le ranimerent, & quoique sa playe ne fut pas entierement fermée, il retourna à l'armée près de Turin.

Sur la fin de la mesme Campagne il acquit beaucoup d'honneur à Asti. Le Convoy qui venoit à nostre armée, étoit attaqué par une nombreuse Cavalerie des Ennemis. Il fit faire un brusque & prudent mouvement à sa Brigade, & prenant un chemin plus court, mais

mais plus dangereux , sur le glacis de la Place , exposé à tout le feu de la Garnison , il fut une des principales causes du salut de ce Convoy. Il y reçut un coup de fusil , qui luy perça la cuisse assez près de la veine-cave. Cette blessure à demi guerie, l'obligea de venir en France pour achever de se rétablir. Il y reçut beaucoup de complimens sur ce qui luy étoit arrivé ; mais il étoit naturellement modeste , & rien n'étoit capable de luy donner de la vanité.

Sa blessure traîna tout l'hy-

Octobre 1706.

R

ver , & on luy conseilla , au Printemps , d'aller aux Eaux de Bourbon. Il s'y rendit, & après y avoir esté dix jours seulement , il apprit qu'on alloit faire le Siege de Turin. Son ardeur guerriere se ralluma aussi-tost , & négligeant son entière guetison, il partit pour l'Armée , & se trouva à l'ouverture de la tranchée.

Pendant ce siege il a fait , avec sa Brigade , des actions d'une valeur singuliere , & il a esté tué en chargeant les Ennemis avec son intrepidité naturelle. Il a esté fort regretté ;

il avoit mérité l'estime des Généraux, l'amitié des Officiers, & le cœur des Soldats.

C'est une grande perte pour une famille, qu'un Officier âgé de vingt-sept ans seulement, capable de s'élever, qui avoit le génie de la guerre, qui s'y appliquoit entièrement, qui voyoit tout, qui étoit actif à tous les détails, qui étoit toujours aux tranchées dans le dessein de s'instruire, & qui levoit quelquefois, à cheval, des Plans qu'il dessinait en croquis, sans en être empêché par la grêle des Mousquetades.

R ij

196 MERCURE

Il estoit doux dans le Commerce de la vie , égal , officieux , prévenant , desintéressé , & ami sincere. Il avoit beaucoup de respect pour ceux dont il tenoit le jour. Il étoit tendre pour ses freres & ses sœurs , qu'il aimoit en pere. Il s'accommodoit des vieux Officiers comme s'il eust esté de leur âge , & il vivoit avec ceux qui estoient du sien , sans faire aucun excès.

Il est friand du coup de Mousquet , disoit-on de luy , il n'a qu'à vivre pour s'élever , & ce sera par la bonne voye. Il n'a-

voit de passion que pour le service, & l'on peut dire que tant de bonnes qualitez luy ont attiré l'estime du Public, dont il est aujourd'huy fort regretté.

M^r de Fer, Geographe de Sa^m Majesté Catholique, & de Monseigneur le Dauphin, s'attachant toujourns à prévenir les desirs du Public, en luy donnant des Cartes que la situation des affaires presentes doit faire rechercher, vient de mettre au jour les Cartes, dont voicy les titres:

Madrid.

La Castille vieille & nouvel

R iij

198 MERCURE

le, l'Estramadura de Castille & de Leon.

Les Royaumes de Valence & de Murcie.

Le Royaume d'Aragon.

Le Roussillon, subdivisé en Cerdagne, Capstr, Conflans, Vals de Carol & de Spir : où se trouve encore le Lampourdan, faisant partie de la Catalogne.

M^r de Fer demeure dans l'Isle du Palais, sur le Quay de l'Horloge, à la Sphere Royale.

On vend aussi chez M^r Moulard-Sanson, Geographe ordinaire du Roy, logé dans le Cloistre Saint Nicolas du Lou-

GALANT

vre , une Carte de l'Amérique
meridionale , en deux feuilles
dediée à M^r l'Abbé Bignon.

Il n'y a point de figure plus
naturelle pour représenter le
Monde , quoy qu'on nous le
fasse voir de plusieurs manieres
differentes , que la figure du
Globe qui nous en donne une
juste idée , & nous fait connoi-
tre la proportion que ses par-
ties ont entr'elles ; mais l'éten-
due des Globes ordinaires
ne permettant pas d'y décrire
beaucoup de choses , l'on est
obligé de représenter en plu-
sieurs Cartes les differentes par-

R iij

200 **MERCURE**

ties ; l'Amerique meridionale est une de celles qui est la plus détachée des autres , estant une presqu'Isle. Les Mers de Nord , de Sud , & Magellanique , la baignent de tous côtez , & elle ne tient à l'Amerique Septentrionale , que par l'Isthme de Panama ; ce qui fait que l'on divise le nouveau Continent en Amerique septentrionale & en Amerique meridionale.

On a marqué sur celle cy le rapport qu'elle a avec la Sphere , celui que ses parties ont entr'elles & avec l'Histoire.

Par le rapport que ses par-

ties ont avec les Cieux, l'on con-
noist que la plus grande partie
est sous la Zone-Torride , &
l'autre dans la Zone-Tempe-
rée meridionale ou Ant-Arcti-
que ; qu'au-deça de l'Equateur
elle est sous le premier , &
sous le deuxième Climat Sep-
tentrional de demi-heure , où
le plus long jour d'Esté est de
12. heures & demie sous l'un ,
& de 12. heures trois quarts
sous l'autre ; qu'au-delà de l'E-
quateur , elle s'étend depuis le
premier jusque sous le douzié-
me climat meridional de demi-
heure , dont le premier a douze

202 MERCURE

heure & $\frac{1}{2}$ en sa fin au plus long jour d'Esté , les autres à proportion , jusqu'au douzième , qui en a dix huit en sa fin.

Par la Geographie naturelle l'on trouve la situation de ses principales regions , qui sont , la Terre-ferme , le Perou , l'Amazone , le Chili , le Bresil , le Paraguay , la Terre & les Isles Magellaniques , dont plusieurs sont sous-divisées en d'autres de moindre étendue.

Cette même Carte fait voir les Dominations établies par plusieurs Etats de l'Europe , celle des François sur la Coste

de la Guyane ; celle des Castillans qui possèdent le Perou , la plus grande partie de la Terre-ferme , ou Nouvelle Grenade , le Chili , le Tucuman qui fait partie du Paraguay , où il y a un Viceroy. Ces Regions ont plusieurs Archevêchez & Evêchez , pour ce qui regarde le gouvernement Ecclesiastique. L'Archevêque de Lima qui a pour Evêques suffragans Cusco , Quito , Arequipa , Truxillo , Guamanga ; l'Archevêché de la Plata , qui a pour Suffragans Santa-Cruz , Chiquago , Saint-Jago del Estero , Buenos-

204 MERCURE

Airez, Nostra-Señiora de l'Assomption, Panama, Sant-Jago del Estramadura, & la Imperial; l'Archevêché de Santa-Fé de Bogota, qui a les Evêques de Popayan, de Carthagene, & de Santa-Martha, pour Suffragans. Elles ont plusieurs Audiencias ou Sieges de Justice, & plusieurs Gouvernemens pour la Milice.

La Domination des Portugais s'étend sur toute la Coste du Bresil, qui est divisée en quatorze ou quinze Capitainies ou Gouvernemens où il y a S. Salvador, Evêché Suffragant

de Lisbonne en Portugal.

Dans le reste de l'Amerique meridionale, c'est-à-dire, dans une partie de la Guyane, dans l'Amazone, dans le milieu du Bresil, dans une partie du Paraguay, dans la Terre & les Isles Magellaniques. Il y a plusieurs Peuples naturels & libres.

Le Roy a donné le Regiment de Maubec Cavalerie, vacant par la mort du jeune Prince de Maubec, à M^r de Chateaumorant frere de M^e de Chateaumorant Capitaine de Vaisseau, de M^r de Chateaumorant Brigadier des Ar-

mées du Roy , de Mr l'Abbé de Chateaumorant qui demeure dans la Communauté de S. Sulpice & de M^e de Chateaumorant Religieuse de Nôtre Dame de Penthemon, dont M^e de Tourville sa tante est Abbessé. Cette Dame vient d'estre nommée à l'Abbaye de Moncé. Le nom de Mrs de Chateaumorant est Jobert. Ils font d'une ancienne famille de Limosin, tres-distinguée & qui a produit plusieurs personnes de merite & de valeur. M^e de Chateaumorant mere des Mrs dont je viens de vous parler

est de la maison de Cotentin & sœur de feu Mr le Maréchal de Tourville. J'ay souvent parlé de cette maison & du rang qu'elle a tenu dans le Royaume depuis plusieurs siècles. Le nouveau Colonel dont je vous parle a servi jusqu'à présent avec beaucoup de distinction. Il s'est trouvé en plusieurs occasions où il a donné des marques qu'il avoit profité avec succès des exemples domestiques qu'il avoit dans sa famille. Les services que Mrs ses freres ont rendu & rendent tous les jours au Roy,

208 MERCURE

font connus de toute la France, & la memoire de Mr le Maréchal de Tourville durera longtemps. Ainsi quand le Roy n'auroit pas eu égard à son propre merite , celui de ses freres auroit pû déterminer ce Prince à luy donner ce Regiment.

Sa Majesté a aussi donné le Regiment de Sourches à M^r le Chevalier de Saint Seinin Lieutenant Colonel du Regiment de Vaudreüil. Ce Chevalier est d'une des plus anciennes maisons du Royaume. Elle est originaire de Languedoc &

elle est alliée aux meilleures maisons de cette Province. Elle a passé ensuite dans le Dauphiné , où elle a eu des emplois d'une grande distinction. Elle a produit des personnes d'un grand mérite & d'une valeur peu commune. Le nom de S. Sernin est fort célèbre dans l'ancienne Histoire de ces Provinces. Un Seigneur de Saint Sernin s'établit il y a près de deux siècles dans la Ville de S. David , en Latin *Menevia* dans le Comté de Pembrock avec Evêché suffragant de Cantorbéry. On prétend que sa

Octobre 1706. S.

210 MERCURE

posterité y subsiste sous un autre nom, puis qu'il est rare qu'en Anglerterre on conserve longtemps le même. Le Chevalier Saint Sernin à long-temps servi en qualité de Capitaine dans le Regiment de Montforeau que Mr de Vaudreüil, dont je vous ay appris la mort, acheta dans la suite. Mr de Saint Sernin donna dans ce Corps de fréquentes marques de son courage.

M^r le Chevalier de Sourches a obtenu le Regiment de Vaudreüil, qui portoit autrefois le nom de Montforeau. Ce Che-

valier est fils de M^r le Marquis de Sourches, grand Prevost de l'Hôtel, & frere de M^r le Comte de Sourches, qui a épousé depuis peu une riche heritiere de Normandie. M^r l'Abbé de Sourches, Aumônier du Roy & Docteur de Sorbonne, & de M^c Colbert. Le nom de M^{rs} de Sourches est du Bouchet; cette Maison est des plus considerables de l'Isle de France. M^r le Marquis de Sourches, pere de M^r le grand Prevost, estoit Chevalier des Ordres du Roy; il avoit long-temps servi, & il avoit eu des emplois d'une

S ij

212 **MERCURE**

grande distinction. M^r le Chevalier de Sourches , qui vient d'avoir le Regiment de Vaudreuil , sert depuis quelques années , & soutient la réputation de son nom : il a déjà donné plusieurs marques de la valeur qui paroist depuis si long-temps hereditaire à ceux qui portent celuy de Sourches. Cette Maison est connue en France depuis trois siècles. Elle parut à la Cour d'Henry II. de François II. de Charles IX. & de Henry III. avec éclat ; il y eut même un Chevalier du Bouchet qui fut fort considéré à la

Cour du premier de ces Princes. Henry du Bouchet , dont la memoire doit estre en veneration à tous ceux qui s'attachent aux Sciences , avoit rassemblé une nombreuse Bibliothèque ; il la mit comme en depost entre les mains des Chanoines Reguliers de Saint Victor à Paris , auxquels il legua un revenu considerable pour l'entretien de cette Bibliothèque , & pour la fournir de livres nouveaux ; & il supplie M^{rs} les Avocats generaux d'y faire tous les ans une visite.

Le Regiment de Damas qu'a

214 MERCURE

voit M^r le Chevalier de Damas, a été donné à M^r le Chevalier de Choiseüil, qui sert depuis plusieurs années, & qui a fait voir en plusieurs occasions des preuves de la valeur qu'on remarque en tous ceux qui portent l'illustre nom de Choiseüil. Il y en a peu d'aussi distinguez dans le Royaume. La Maison de Choiseüil y estoit déjà connue dans l'onzième siècle. Rainier I. de ce nom, S^r de Choiseüil, vivoit en 1060. & 1080. son nom s'est conservé dans plusieurs Chartes. Nicolas de Choiseüil, S^r de Prallain, l'un

de ses descendans servit sous les Rois Louis XII. & François I. & mourut en 1537. laissant Ferry de ce nom, S^r de Praslain & du Pleffis, Chevalier de l'Ordre du Roy, qui mourut d'une blessure reçue à la Bataille de Jarnac en 1569. il n'estoit alors qu'en la trente-huitième année de son âge. Il avoit eu d'Anne de Bethune, Vicomtesse de Chavignon son épouse, Charles Maréchal de France, Gilles mort sans postérité, & Ferry II. du nom, qui fut Comte du Pleffis, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre

216 **MERCURE**

du Roy & Lieutenant general
de la Cavalerie-Legere de France. Cette Maison a produit, outre Charles de Choiseüil, Maréchal de France, Cesar Duc de Choiseüil, Comte du Messis-Praslin Chevalier des Ordres du Roy, Maréchal de France, Gouverneur de l'Evêché de Toul, Surintendant de la Maison & premier Gentilhomme de la Chambre de feu Monsieur frere unique du Roy. Cette Maison a donné une illustre Prelat à l'Eglise de Tournay. Il avoit esté auparavant Evêque de Comminges, & il passoit

foit pour un tres-sçavant homme.

Le Regiment de Forest vacant par la mort de M^r le Comte de Polastron, a esté accordé à M^r le Chevalier de Damas. Ce Chevalier est frere de M^r le Marquis d'Antigny, Gouverneur de la Principauté de Dombes, & de M^r le Comte du Breuil qui fait son séjour ordinaire à Lyon. La Maison de Damas est une des plus qualifiées du Royaume. M^{rs} de Roussel, dont est M^r le Doyen de Saint Jean de Lyon, en sont sortis. M^r le Marquis de

Octobre 1706. T

218 **MERCURE**

Thianges beau-frere de M^e de Montespan est l'aîné de cette Maison, qui est tres-ancienne. Ceux qui veulent pousser leurs conjectures jusqu'aux temps fabuleux, la font sortir de la Ville de Damas, Capitale de Syrie, aujourd'huy *Phénicie*, dans le temps des premieres Croisades. Ils disent mesme que cette Maison y étoit déjà connue lors que la Ville de Damas estoit occupée par les Sarasins, par les Tartares, & par les Soudans d'Egypte. Enfin, telle que soit l'origine de la Maison de Damas, elle est des

plus qualifiées du Royaume. M^r le Chevalier de Damas sert avec beaucoup de distinction depuis plusieurs années ; il est frère de M^r le Comte de Damas Brigadier des Armées du Roy & dont le mérite est très connu.

Le Regiment de Dauphiné vaccant par la mort de M^r le Chevalier de Kercado , a esté aussi donné à M^r le Chevalier de Montviel , qui est de la même Maison que M^r le Comte de Montviel ; il a servi long-temps dans la Cavalerie , & il s'est distingué

T ij

220 **MERCURE**

dans toutes les actions considérables qui se sont passées depuis quelques années en Italie. Il est fort considéré de M^r le Duc de Vendôme, & ce Prince s'est expliqué en parlant de luy dans des termes tres-avantageux. Ce nouveau Colonel donna de grandes marques de valeur à la bataille de Luzzara où il se trouva; le Roy d'Espagne fut témoin de sa bonne conduite, & en porta un témoignage tres-glorieux. Ce Chevalier descend du costé maternel & en ligne collaterale de Michel Boudet

Evesque de Langres, qui naquit à Blois en 1479. dans une famille noble & riche. Le Roy Louïs II. dont son pere estoit Secretaire, le fit Conseiller au Parlement & ensuite President en une des Chambres de ce Parlement. Il quitta la Magistrature pour prendre une charge d'Aumônier de la Princesse Claude de France que le Roy luy donna; il fut ensuite Doyen de l'Eglise de Langres, & depuis élevé sur le Siege de cette Eglise. Il fut choisi pour mettre la premiere pierre de l'Eglise de S. Victor,

T iij

222 **MERCURE**

lorsqu'elle fut rebâtie en 1517. M^r de Montviel descend aussi de Jean de Boves , qui vivoit au commencement du quatorzième siècle, & qui composa plusieurs ouvrages.

M^r le Marquis d'Anglure, frere de M^r le Comte d'Estoge Savigni, a vendu son Regiment qui portoit le nom de Savigni , à M^r de Bouffet Capitaine de Grenadiers. Mr le Marquis de Savigni a acheté une charge de Lieutenant dans la Gendarmerie. Il est du costé paternel de l'ancienne Maison de Savigni, originaire de Lor-

faine. Sa mere est fille de feu M^r le Marquis de Rouville Gouverneur d'Ardres & Lieutenant general des Armées du Roy, & de Marie Dubosc, fille de M^r Dubois d'Ennebout Dubosc, Chevalier de l'Ordre du Roy, & qui avoit esté aussi Gouverneur d'Ardres. Il estoit de l'illustre & ancienne Maison Dubosc de Normandie, qui a donné des Officiers à la Couronne de France & à celle d'Angleterre. M^r de Savigni qui vient d'entrer dans la Gendarmerie, est un Officier connu par ses services.

T iij

224. MERCURE

M^r de Bouffet, quoyque dans un âge tres-peu avancé, a déjà donné des marques de son courage; il est de Languedoc, & sa mere qui demeure à Toulouse, est un des plus beaux esprits de toute cette Province. Ce nouveau Colonel est allié à tout ce qu'il y a de plus considerable à Montpellier; il est peu de Cavaliers mieux faits que M^r de Bouffet; il joint aux agrémens de sa personne un esprit tres cultivé; il a épuisé les questions les plus difficiles de la Scolastique, & il a souvent embarrassé les

plus habiles gens dans la dispute.

Le Roy a donné le Regiment de Royal-Roussillon , à Mr de Sommery. Il est fils de Mr le Marquis de Sommery sous-Gouverneur de Messieurs les Princes , & petit-fils de Mr le Marquis de Sommery Gouverneur de Chambor. Ces Mrs sont de la maison de Johenne une des plus illustres de la Biscaye & de la Province de Bearn. Mrs de Sommery sont proches parens de Mr l'Evêque de Rieux de la maison de Ruthie. Ce nouveau

226 MERCURE

Colonel est petit-neveu de Mr le President de Menars dont Mr le Comte de Sommery avoit épousé la sœur qui l'étoit aussi de feüe M^e Colbert. Mr le Marquis de Sommery pere de celuy, dont je parle est frere de M^e la Marquise de Mouffy & de M^e la Marquise de Monglaft Chiverni.

Le Regiment de Rennepont a esté aussi donné à Mr de Senlis de Rennepont, frere de celuy qui vient de mourir. Mrs de Rennepont sont d'une tres-ancienne Maison de Picardie. Ils sont alliez à tout ce qu'il y

à de plus confiderable dans
cette Province , ſçavoir aux
Maisons de Mailli , d'Ailly ,
d'Auxi, de Fay, de Gremonville
& à pluſieurs autres de ce rang
& de cette ancienneté. Mrs de
Rennepont ont toujours eſté
attachez à la profeſſion des ar-
mes; leur famille a donné à
nos Rois pluſieurs Officiers de
reputation & d'une grande va-
leur. La maifon de Rennepont
ſe distingua fort par ſon zele
& par ſa fidelité dans le temps
des guerres que le Roy Jean &
Charles V. ſon fils ſoutinrent
contre les Anglois.

228 MERCURE

Mr de Bessey à eu le Régiment de la Voupaliere. Il est d'une tres-ancienne maison de Poitou ; & il a l'avantage d'avoir servi le Roy depuis sa plus grande jeunesse avec un zele & une exactitude qui luy ont attiré plusieurs marques de distinction de la Cour. La maison de Bessey est alliée à celle de Lusignan ; il y a un Abbé de ce nom & parent de celuy dont je parle qui à beaucoup de vertu & de merite. Il a passé une partie de sa vie dans le Seminaire de Saint Magloire. La maison de Bessey a donné à l'E-

glise & à l'Etat des sujets d'un grand merite. Ceux de ce nom qui se sont attachez à la profession des armes s'y sont distingués par mille actions de valeur qui leur ont attiré de grandes marques de consideration de nos Rois, & même des Princes Etrangers.

Mr de Bassompierre a obtenu le Regiment de Grammont. Ce nouveau Colonel porte un nom tres-illustre. Le Maréchal de Bassompierre qui a paru à la Cour avec tant d'éclat sous le regne precedent, à fort illustré cette maison qui est origi-

230 MERCURE

naire d'Allemagne. Elle a quitté le nom qu'elle portoit pour prendre celui de Bassompierre. Feu Mr l'Evêque de Xaintes étoit de cette maison. Mr de Bassompierre qui vient d'avoir le Regiment de Grammont sert depuis plusieurs années avec beaucoup de distinction ; il a donné des marques de sa valeur aux Batailles de Luzzara & de Freidlinghen ; & depuis ce temps-là il n'a laissé passer aucune occasion sans témoigner son zèle pour le service de Sa Majesté. Il est fort aimé dans les troupes , & il ne se pre-

sente point d'ocasion de faire
 plaisir aux Officiers qu'il ne
 l'embrasse avec joye, & même
 qu'il ne la previenne. Il est petit,
 neveu de Mr le Baron d'Erc-
 lan , connu par la delicateffe
 de son esprit & dont on trou-
 ve de beaux traits dans *la ma-
 niere de bien penser dans les ou-
 vrages d'esprit du feu Pere Bou-
 hours.*

Le Regiment de Carabiniers
 de Verac a esté accordé à M^r
 de Montmorency. Il est de la
 branche de Chasteaubrun, &
 proche parent de M^r de Mont-
 morency - Neuvi - Paillou ,

232 **MERCURE**

mort depuis quelques années en cette Ville , & qui avoit épousé Mlle de Laubespain , nièce de M^r l'Evesque de Montauban. Ce nouveau Colonel a longtemps servi dans la Cavalerie , & il a donné en plusieurs occasions des marques de sa valeur. La branche de Montmorency , dont il est le Chef , est établie dans le Berry ; elle est sortie des anciens Seigneurs de Montmorency - Fosseuse , établis en Flandres , & connus par les grandes dignitez qu'ils ont possédées dans les Pays-bas.

Les Seigneurs de Montmorency sont établis en France depuis le commencement de la Monarchie. Matthieu II. & son ayeul Matthieu le Grand, furent tous deux Connétables de France. Ils estoient issus de Bouchard S^r de Montmorency, qui vivoit en 960. Ils prirent des alliances dans les Maisons de Chartres, de Beaumont, d'Angleterre, & de Hainaut, Matthieu eut 2. femmes, Gertrude de Nesse, & Edme Dame de Laval. Il eut du 2. lit Guy de Montmorency, S^r de Laval, pere de Guy marié premierement à

Octobre 1706. V

234 **MERCURE**

Isabelle de Beaumont , d'où vint Guy S^r de Laval ; les filles de cette branche furent alliées aux Maisons de Rohan, Pontchieu , Montfort , Bourbon-Vendôme, Rieux-la-Tremoille. Guy épousa en secondes noccs Jeanne de Brienne , d'où vint André de Laval , pere de Thibaut , tige des Seigneurs de Boisdauphin.

Le Regiment de Sommery a esté accordé à M^r le Chevalier de Pan, qui sert avec beaucoup de distinction depuis plusieurs années ; il s'est trouvé dans les affaires les plus consi-

derables de son temps ; ſçavoir à Fleurus , à Nerwinde , & à Luzzara , & il a donné de frequentes marques de ſa valeur & de l'experience qu'il a dans la diſcipline militaire. Il eſt d'une tres-ancienne maiſon & il eſt allié aux plus anciennes maiſons de Normandie & de Champagne. Ceux de ce nom ſont connus dans le Royaume depuis pluſieurs ſiecles , & leur maiſon y eſtoit déjà établie ſous le regne de Philippe Auguſte ayeul de Saint Louïs & ſous le regne de ce dernier , elle fut fort élevée.

236 MERCURE

Mr de Coulanges a obtenu le Regiment de son frere qui a esté tué. M^{rs} de Coulanges sont d'une tres-ancienne Maison, alliée à tout ce qu'il y a de plus considerable dans les Provinces de Champagne, de Normandie & de Nivernois. Mr de Coulanges connu par son esprit & par le talent qu'il a pour la Poësie, est proche parent de celuy à qui le Roy vient d'accorder le Regiment de son frere. Le deffunt Colonel a donné des marques de sa valeur dans l'action où il a esté tué; &

Monsieur le Duc d'Orleans en a parlé avantageusement. Celly qui vient d'avoir son Regiment, s'est trouvé dans la mesme affaire, & il s'en tira avec beaucoup de gloire. Il a commencé à porter les armes depuis sa plus grande jeunesse.

Mr le Marquis de Gassé, fils de Mr le Comte de Gassé Lieutenant General des Armées du Roy, a eu le Dauphin Etranger. Ils sont de la Maison de Matignon, qui est une des plus illustres du Royaume, & dont je vous ay parlé dans plusieurs de mes lettres. Mr le

238 MERCURE

Marquis de Gassé à qui le Roy vient de donner le Dauphin Etranger , est neveu de M^{rs} les Evêques de Lizieux & de Condom , & de feuë Me la Comtesse de Marfan, auparavant Marquise de Seignelay. Il y a un grand nombre d'années que la charge de Lieutenant general pour le Roy de la Basse Normandie, est possédée par les chefs de la Maison de Matignon. Le jeune Marquis de Gassé soutient une illustre naissance, par une valeur connue de toute l'Armée. Le Roy a accordé le Re-

giment de la Reine à Mr de Chamarand , vacant par la mort de Mr le Marquis de Buzancy son fils ; Mr de Chamarand l'a vendu à Mr de Cailar , frere de Mr de Cailar qui a esté tué , & le Roy luy a donné l'agrément pour acheter ce Regiment. C'est un Gentilhomme tres-qualifié de Languedoc , & proche parent de l'Abbé , qui fut une des premieres victimes de la fureur des Fanatiques. Celui dont je parle sert le Roy depuis un grand nombre d'années , avec beaucoup d'appli-

240 MERCURE

cation. Il est allié aux meilleures Maisons de Languedoc, & sa Maison y est connue depuis plusieurs siècles. Elle a toujours tenu dans cette Province un rang très-distingué; il en est souvent parlé dans les Nobiliaires de Languedoc & dans tous les Auteurs qui ont écrit l'Histoire cette Province.

Sa Majesté a donné à Mr le Marechal de Choiseuil, le gouvernement de Valenciennes vacant par la mort de Mr le Maréchal de Marchin. Ce Marechal avoit eu ce Gouverne-
ment

ment après la mort de feu Mr de Magaloti Lieutenant General des Armées du Roy.

La Maison de Choiseuil est originaire de Bourgogne où plusieurs de ses branches sont encore établies. Ferri de Choiseuil qui vivoit dans l'onzième siècle , estoit déjà dans une grande consideration à la Cour de France, ses Successeurs possederent dans la suite les premieres charges de la Couronne.

Mr le Marquis d'Alegre , Lieutenant General des Armées du Roy , a eu le Gouvernement de S. Omer vacante

• Octobre 1706. X

242 MERCURE

par la nomination de Mr le Marechal de Choiseüil à celui de Valenciennes. La Maison de Vogné d'Alegre est une des plus illustres d'Auvergne; elle y est alliée aux Maisons de Canillac, Montmorin, Chabanes-Curion & à plusieurs autres; elle est aussi alliée à plusieurs grandes Maisons de Provence, sur tout à celle de Remond de Modene. Mr le Marquis de Pomerols Chef de cette Maison, a épousé Françoise Emanuelle de Vogné, niece de Mre Yves d'Alegre Lieutenant General des

Armées du Roy. La Maison d'Alegre est connue dans le Royaume depuis les temps les plus reculez. Sous Louis VII. dit le Jeune, elle tenoit déjà un rang considerable en France; & sous celui de Philippe Auguste son fils & de Louis VII. son petit fils, les honneurs & les dignitez s'accumulerent dans cette Maison. Mr le Marquis d'Alegre est encore plus distingué par son mérite & par ses services, qu'il ne l'est par le rang qu'il tient dans le monde.

X ij

244 MERCURE

Sa Majesté a aussi donné le Gouvernement de Castillonet petit Bourg, avec un Fort dans la Guienne, à Mr le Chevalier de Polastron, frere du Comte qui vient de mourir. Il y a long-temps que ce Gouvernement est dans leur famille, & Sa Majesté a bien voulu consentir qu'il y restât encore en consideration des services de feu Mr de Polastron. Ce Gouvernement est dans un lieu & occupe un terrain dont la conservation est importante, à cause du voisinage de la mer. On croir

que c'est de Castillonet que Jean de Castillo celebre Jurisconsulte Espagnol tira son nom. Il estoit né à Madrid, mais on a crû que ses ayeux estoient sortis de Guienne pour s'aller habiter en Espagne dans le temps que l'Université d'Alcala fut fondée par le Cardinal Ximenès. Jean del Castillo dont je viens de parler vivoit au commencement du dix-septième siècle, il estoit fils de Guillien del Castillo aussi Jurisconsulte celebre; il enseigna d'abord le Droit dans l'Université d'Alcala, &c

X iij

246 MERCURE

ensuite il exerça la Justice à Grenade, à Seville & puis à Madrid. Mr le Chevalier de Polastron sert le Roy depuis plusieurs années avec beaucoup de distinction.

Le Roy a fait Mr le Vicomte Dubosc Brigadier de Cavalerie. Cet Officier a longtemps commandé le Regiment de Cavalerie du Tronc, & a donné en diverses occasions des preuves de sa valeur. Il est d'une des plus anciennes Maisons de Languedoc. Me la Vicomtesse Dubosc sa mere est de la Maison Dubosc de

Normanville de la Province de Normandie; elle est sœur de M^c de Maisons; mère de Mr le Comte de Maisons de la famille Dubosc de Normanville. La branche de Maisons est sortie de la Maison de Normanville Dubosc, une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume. Mr le Marquis de Normanville chef de cette Maison, estoit allié de Mr le Cardinal Nortfolk, & de la famille de ce nom qui est établie en Angleterre depuis plusieurs siècles.

Le premier soin du Roy

X iij

248. MERCURE

étant de couronner toutes les actions de valeur , Sa Majesté n'eut pas plutôt appris que Mr le Comte de Médayi avoit battu Mr le Prince de Hesse-Cassel , qu'elle le nomma Chevalier de ses Ordres. Il a toujours servi en Italie dans la presente guerre & dans la precedente , & ce que je vous en dirois me meneroit trop loin, si je vous parlois de toutes les actions où il s'est distingué. Il suffit de vous dire qu'il n'a plus qu'un pas à faire pour parvenir aux premieres dignitez de la guerre que l'on a

déjà vû briller dans sa famille.
Il vient encore de perdre de
son sang devant Turin, où
Mr l'Abbé de Grancey a esté
tué, ainsi que je vous l'ay mar-
qué dans ma dernière lettre.

Mr de Saint Pater qui s'est
aussi fort distingué dans l'ac-
tion où l'Armée Hessoise a
esté entièrement défaite, &
Mr le Marquis de Grancey qui
en a apporté la première nou-
velle, ont esté recompensez
presque sur le champ de ba-
taille, puisque le Roy a fait
le premier, Lieutenant Gene-
ral, & le second Maréchal de

250 MERCURE

Camp. Mr de S. Pator qui a servi dans la precedente guerre d'Italie, est d'une ancienne Maison de la Province du Maine, & proche parent de Mr le Maréchal d'Uxelles. Je ne vous dis rien de Mr le Marquis de Grancey; son nom & ses actions parlent assez. Ainsi je passe à Mr de Ceberet qui a apporté le détail de l'action dont Mr le Marquis de Grancey a apporté la premiere nouvelle, & dans laquelle il s'est aussi fort distingué; de maniere que le Roy estant fort content de ses services, l'a

nommé Brigadier , presque
aussi-tôt après son arrivée. Il
est fils de feu Mr de Ceberet
qui avoit une parfaite intelli-
gence dans la Marine , dont
il fut fait Intendant à son re-
tour de Canada. Il avoit esté
long-temps Directeur du Com-
merce des Indes. Il est mort
à Dunkerque , honoré de tous
ceux qui le connoissoient. Il
épousa en Canada une De-
moiselle des premières Mai-
sons du Pais , dont il a eu Mr
de Ceberet que le Roy vient
de faire Brigadier. Cette Dame
qui vit encore , a beaucoup

d'esprit & de merite.

Le Dimanche 29. d'Aoust
M^r l'Ambassadeur d'Espagne
à Rome, fit la fonction de don-
ner le Cordon de l'Ordre du
Saint Esprit à Monsieur le Car-
dinal de la Trimouille, dans
l'Eglise Nationale de S. Louis,
en consequence de la commis-
sion que le Roy luy avoit en-
voyée. Cette ceremonie se fit
avec beaucoup d'éclat, en pre-
sence d'un grand nombre de
personnes distinguées.

Monsieur le Cardinal de la
Trimouille est frere de M^r le
Duc de Noirmoutier & de M^r

la Princesse des Ursins , & fils
du celebre Louis de la Tri-
moüille , Vicomte de Thonars,
&c. Lieutenant general en An-
jou , Maréchal des Camps &
Armées du Roy , Gouverneur
de Charleville & du Mont-
olympé. Ce Duc porta le pre-
mier le titre de Duc de Noir-
moutier ; le Roy ayant érigé en
consideration de ses services le
Marquisat de Noirmoutier en
Duché en 1657. Ce Seigneur
avoit servi sous le Maréchal de
Rantzau ; il s'estoit trouvé au
siege & à la prise de Rotwil,
fut fait prisonnier au Combat

254 MERCURE

de Darling. Il avoit commandé sous feu M^r le Maréchal de Villeroi, au siège de la Mothe en 1645. & avoit servi avec distinction sous feu Monsieur Gaston de France, Duc d'Orléans, en Flandres. Il mourut comblé de gloire en 1666. à Chasteauvillain. Il laissa des enfans de Dame Françoise du Bouchet. Il estoit petit-fils de Claude Baron de Noirmoutier & de Mornac, qui servit le Roy François II. & Charles IX. pendant les troubles de la Ligue, & qui mourut en 1566. Il fit la branche des Marquis &

des Ducs de Noirmoutier. Il estoit troisieme fils de François Comte de Benon, Baron de Montaigu, qui accompagna le Vicomte de Thouars son pere, lorsqu'il reçut l'Empereur Charles- quint à Poitiers, en 1552. & Françoise du Bouchet, fille de Charles, S^r de Puy gref- fier. François Comte de Benon estoit second fils de François de la Trimouille, Vicomte de Thouars, Prince de Talmont, Comte de Taillebourg, Baron de Royan, Lieutenant general des Provinces de Poitou, Xain- tonge, la Rochelle, & Che-

256 MERCURE

valier de l'Ordre du Roy, qui se trouva à la Bataille de Pavie; il fut fait prisonnier, & ayant payé sa rançon, il retourna en Italie en 1528. avec le Seigneur de Lautrec. Outre Claude Baron de Noirmoutier, tige des Marquis Duc de Noirmoutier. François Comte de Benon laissa Charles de la Trimouille, Seigneur de Mauleon & de Marande, Abbé de S. Laon & de Chambon près de Thoirars; & Georges Baron de Royan, Senechal de Poitou, mort en 1584. duquel sont descendus les Marquis de Royan. Voila

precifément le temps auquel les branches de Royan & de Noirmoutier fe font séparées de la Maifon de la Trimouille.

Je vous envoye deux Extraits de Lettres qui vous feront connoître ce que M^r le Chevalier de Fourbin a fait depuis qu'il s'eft mis en mer, avec la petite Efcadre qu'il commande, & dont on ne fçait point la deftination.

Extrait d'une Lettre de Dunkerque, du 15. Octobre.

Le 2. Juin, eftant proche du
Octobre 1706. Y

258 MERCURE

Texel, nous rencontrâmes une Flotte de quinze ou seize Navires. Nous en prîmes huit, chargez d'étain, de plomb, de draps & de toiles : le tout estimé trois cent mille livres. Cette Prise fut conduite icy, & le 15. comme nous étions près du Dogre-banc, nous aperçûmes une Flotte au vent à nous d'environ cinquante Voiles, composée par quatre Vaisseaux de guerre. Nous la joignîmes sur le soir, & lors que nous fûmes à portée de l'attaquer, nous vîmes paroître une Escadre de dix Vaisseaux ennemis, qui nous obligea de nous retirer. Le 24. nous fi-

mes , à la vue des Orcades , environ six lieues au large , une petite prise Angloise chargée de bray , de goudron , & de planches , que nous brulâmes , à cause de leur peu de valeur. Le 28. nous arrivâmes à Concal dans le Nord , où nous spalmâmes ; nous en sortîmes le 2. Juillet pour retourner croiser du côté des Orcades , & ayant dépassé les terres de Fayer-Il & d'Islandt ; environ vingt lieues au large , nous apperçûmes deux Vaisseaux au vent à nous , que nous joignîmes le lendemain matin. C'étoient deux Vaisseaux Hollandois , l'un de cinquante canons qui alloit

Y ij

262. MERCURE

aux Indes, & l'autre de seize seulement, qui tenoit la route des Isles. Dans le premier il y avoit sept caisses d'or & d'argent estimées cinq cens mille livres; & l'autre portoit du vin & de l'eau-de-vie pour la valeur de cinquante mille livres; ces Vaisseaux ont esté amenez au Port-Louis. Le 7. à la hauteur du Cap de Claire, nous joignîmes un Dogre Hollandois, venant de Lisbonne, chargé de citrons, d'oranges, & de sel, & nous le rançonnâmes pour sept mille livres, après quoy nous allâmes à Brest spalmer, & prendre des vivres. Nous en partîmes le 18. Sep-

tembre, & fimes voile pour entrer dans la Manche, d'où nous allâmes croiser dans le Nord.

Le 24. nous rencontrâmes au Septentrion du Texel une Escadre Angloise de neuf Vaisseaux supérieurs aux nôtres, que nous crûmes ne devoir pas attaquer. Le 2. Octobre à la pointe du jour nous apperçûmes une Flotte Hollandoise sous le vent à nous, composée de cinquante voiles, convoyez par six Vaisseaux de guerre de cinquante & de quarante-quatre canons. Sur les sept heures du matin, M^r Barr commandant la Frégate du Roy l'Heroïne de seize

262 MERCURE.

canons, & avec lequel je m'étois embarqué, eut ordre de M^r de Fourbin, qui luy cria avec la trompette ou porte-voix, de joindre la Sorlingue, autre Fregate du Roy de vingt-huit canons, pour aller ensemble attaquer celui des Vaisseaux ennemis qui estoit à la queue, pendant qu'il iroit avec le reste de son Escadre donner sur les autres. Mr Barr fit aussi-tost voile sur la Fregate qui estoit commandée par Mr le Chevalier d'Hennequin, & ayant en même temps cargué leurs basses voiles pour attaquer le Vaisseau, nous l'entrevâmes; & eût le Commandant nommé Har-

tembrouck. J'eus l'avantage
d'entrer le premier dans ce Vaisseau.

Cette Lettre a esté écrite par
M^e du Piloy, ancien Officier de
Marine.

Vous trouverez que l'Extrait
suivant enere beaucoup plus
dans le détail du Combat.

Je suis persuadé que vous au-
rez appris d'ailleurs le combat qui
s'est donné entre l'Escadre de M^e
de Fourbin & six Vaisseaux de
guerre Hollandois, plus forts que
ceux du Roy, qui convoient une
Flotte de près de soixante Voiles;
mais nous ne sommes arrivés
qu'hier icy, ayant esté retenus

264 MERCURE

plusieurs jours par le mauvais temps & par les vents contraires. Ce fut le 2. de ce mois qu'on découvrit cette Flotte, environ trois lieues sous le vent; on ne fut pas long-temps sans la joindre. Les Vaisseaux de guerre qui estoient au vent des Marchands, se mirent en ligne & en palme pour attendre ceux du Roy. M^r de Fourbin fit signal aux Vaisseaux d'aborder chacun le sien, & le Combat commença sur les huit heures du matin que le Commandant joignit le Commandant Hollandois, & le fit rendre. Le Brakoual qui estoit de l'avant, s'estant abordé
avec

avec le Commandant , il y eut beaucoup de fracas entre ces deux Vaisseaux qui estoient encore à bord du Commandant Hollandois dans le temps que le feu il prit ; mais ils s'en retirèrent , & le Commandant Hollandois sauta en l'air deux heures après. Le Vaisseau que le Blakoual devoit combattre estant venu avec un autre encore au secours de celui que le Salisbury alloit aborder , il ne jugea pas à propos de le faire , ayant à essuyer le feu de ces trois Vaisseaux , dont il a esté entierement desarmé ; mais aussi il n'y a eu que peu de monde tué , tous les coups ayant

Octobre 1706. Z

266 MERCURE

plus porté dans les masts & manœuvres que dans le corps du Vaisseau. Il y a eu dans les autres Vaisseaux plusieurs Officiers tuez ou blessez. Outre le Vaisseau brûlé il y en a eu un autre de cinquante canons pris par le Sorlingue & l'Heroïne, qui a esté conduit icy ; on dit qu'un autre a coulé à fonds depuis le combat, dont voicy tout le succès.

Je suis bien assuré que ce qui suit vous fera plaisir, & que vous le lirez avec attention, puisqu'il parle d'un Monarque qui se fait aujourd'huy admirer de toute l'Europe, &

dont les ennemis même ne peuvent s'empêcher de dire du bien.

F R A G M E N T

D'une Lettre de Madame la Duchesse d'Hanovre, à Madame l'Abbesse de Maubuisson sa tante.

Vous ne serez pas fâchée de savoir qu'on peut comparer l'Armée du Roy de Suede à des Moines bien austeres & bien reglez, qui ne font pas un pas sans les ordres du Roy, qui prient Dieu avec luy deux fois par jour, & qui n'osent

Z ij

268 MERCURE

approcher des femmes sans faire amande honorable couverts d'un linceul , en face d'Eglise. Ils sont pourtant tous mariez ; mais leurs femmes sont en Suede :

Le Roy & toute l'Armée sont habilléz d'un même drap bleu , avec des boutons de cuivre doré , les manches étroites , & le justaucorps coupé selon la taille , une épée à la vieille mode , avec une sangle de cuir.

Le Roy est toujours botté , & sort sans bruit , par une porte de derriere , monte à cheval peu accompagné , sans que ses gens qui sont dans un Antichambre sca-

chent ce qu'il est devenu. Il va visiter les Quartiers luy-même, & comme on le craint & qu'on l'aime, il est obéi avec une exactitude admirable; aussi ne donne-t-on de Sauvegarde à personne, & personne ne se trouve inquieté dans la Saxe. Il a déclaré ce qu'il veut avoir pour l'entretien de son Armée, & laisse au Conseil du Roy Auguste & des Etats du Pays à trouver l'argent, comme aussi pour l'entretien du Prince Electoral, pour sa mere, & pour sa grand'mere, selon qu'ils en voudront faire le partage, dont Sa Majesté ne veut pas se mêler; & il dit qu'il en

Z iij

270 MERCURE

use plus humainement en cecy que n'avoit fait le Roy Auguste, quand il estoit dans ses Etats. Il y a une grande foule de gens qui viennent pour le voir manger, & l'on ne refuse la porte à personne. On ne luy sert que huit plats en tout, & il n'est qu'un demi-quart d'heure à table tout au plus. Il y a deux jeunes Princes qui mangent avec luy, un Duc de Mekelbourg, M^r. de Wirtemberg, & quelques Generaux; mais en sortant de table le Prince de Wirtemberg va manger une seconde fois avec les Gardes du Roy, qui sont tous gens de la premiere qualité, & auxquels

il donne les Charges quand il y en a de vacantes. Il ne parle point à table. Dans le particulier il estoit tres-familier avec l'Envoyé de mon fils qu'il avoit en Suede ; il parle fort agréablement de toutes choses ; mais il est fort reservé sur les affaires d'Etat, où Sa Majesté fait paroître une tres-grande prudence. Il a ôté la Garnison de Lipsick, afin que la Foire n'en fust pas incommodée, & on croit que cette Ville s'en trouvera bien ; car toutes les choses dont l'Armée Suedoise a besoin s'achetent à cette Foire, où les Marchands s'assemblent de tous côtez.

Z iij

272 **MERCURE**

M^r le Marquis de Flamarens, d'une des premières maisons de Guyenne, est mort de maladie à Burgos. Il a esté extrêmement regreté de la Reine d'Espagne & de toute la Cour. cette Princesse ayant donné ordre à ses Medecins & à ses Chirurgiens, de luy donner tous les secours qui dépendent de leur Art, pendant tout le cours de sa maladie. Elle ordonna aussi aux Officiers de sa bouche, de luy envoyer toutes les choses dont il pourroit avoir besoin. Cette Princesse, dont les grandes qualitez sont

encore au-dessus de la grandeur de son rang, donna des ordres pour le faire enterrer d'une maniere convenable à sa qualité, afin qu'il ne manquast rien aux funeraillles d'un Etranger de distinction éloigné de son Pays, & de ceux de sa Maison, & que tout répondist à l'estime qu'elle en faisoit.

Il avoit reçu beaucoup de marques de la bonté du Roy d'Espagne, qui luy avoit donné une pension de deux mille écus, & l'avoit honoré de la Clef d'or. Il acompagna sa Majesté à Naples, & à Milan, &

274 MERCURE

la suivit en Espagne. Sa malheureuse destinée l'ayant forcé pendant sa première jeunesse, de sortir du Royaume, & de chercher un azile ailleurs, il porta toujours par tout un cœur François ; puisqu'après s'estre acquis l'estime & la bienveillance de plusieurs Cours de l'Europe où il alla ; il quita celle de Vienne aussi-tôt que les Couronnes se brouillèrent, quoiqu'il y commandât un Regiment & qu'il y servit avec distinction. Mais quelque espérance que cela luy pût donner pour l'avenir, étant en che-

min d'avoir de plus grands emplois, il renonça à tout pour ne pas servir contre un Monarque dont il estoit né Sujet ; & ne voulant jamais rien faire qui fust indigne d'un homme de condition, il est demeuré jusques à la mort, fidelle à ses devoirs.

M^{re} Thiery le Rebours, Chevalier, ancien Maître des Requêtes & President Honoraire au Grand Conseil, est mort âgé de 83. ans. Sa famille, qui est alliée à ce qu'il y a de plus considerable, tant dans la Robbe que dans l'Epée, est

276 MERCURE

si connue par son ancienneté ,
& par les differents Emplois
que les ancestres ont rempli
avec honneur dans la Robbe ,
depuis plus de 300. ans que
cette maison originaire de la
meilleure Noblesse de Nor-
mandie , est venue s'établir à
Paris , & j'en ay parlay en tant
d'occasions , que je crois qu'il
feroit inutile de vous en entre-
tenir plus amplement.

M^r le President le Rebours
a laissé trois enfans , qui sont
M^r le Rebours , Intendant des
Finances , Madame Huguet de
Semonville & Madame de

Martangis , épouse de M^r de Martangis, ci-devant Ambassadeur en Dannemarc, & fils de feu M^r Foulé de Prunevaux , Conseiller d'Etat. J'aurois beaucoup de choses à vous dire de M^r le Rebours , Intendant des Finances , s'il m'étoit permis de vous en parler. Il sert avec autant d'activité que de zele , & fait voir qu'il connoist parfaitement les Finances , quoiqu'il soit nouvellement pourvû de la Charge d'Intendant.

M^{re} Anne Louïs Jules de Malon , Chevalier Seigneur

278 **MERCURE**

de Bercy, Charenton, Conflans, &c. Maistre des Requêtes, est mort dans un âge assez avancé. Il avoit esté Intendant de la Generalité de Lyon pendant quelques années, & on s'y loüa beaucoup de son administration de la Justice. Il laissé plusieurs enfans, de feuë Dame N . . . de Bretonvilliers, fille de Mr de Bretonvilliers, President de la Chambre des Comptes, Mr le Marquis de Bercy qui a épousé Melle des Marests, fille de Mr des Marests Directeur des Finances, & Mr le Chevalier de Bercy

qui sert dans la Gendarmerie, & quelques autres. Mr de Bercy estoit fils de feu Mr le President de Bercy, dont la memoire doit estre precieuse à plusieurs Maisons Religieuses de cette Ville. Il a fait de grands biens à celle des grands Augustins, & leur Eglise porte des marques de la liberalité de ce Magistrat. Un des plus beaux établissemens auxquels feu Mr le President de Bercy ait contribué, est l'Hôpital des Enfans trouvez du Fauxbourg Saint Antoine. Feuë Me de Miramion secondée de

280. MERCURE

plusieurs autres Dames d'une grande vertu, obtint pendant la minorité du Roy, de la Reine sa mere, le Chasteau de Bicêtre, pour y mettre ces enfans qui n'avoient point alors d'établissement fixe. On y en mena une partie; mais l'air y étant trop subtil pour des enfans, on les mit à Paris dans le Fauxbourg S. Denis, où les filles de la Charité en prirent soin; mais dans la suite, on leur acheta une maison dans le Fauxbourg S. Antoine & l'on y bâtit une Eglise dont la feuë Reine posa la premiere

Pierre. Me la Chanceliere d'Aligre & Mr le President de Bercy donnerent chacun vingt mille livres. Me de Miramion donna aussi une tres-grosse somme. Mr de Bercy dont je vous apprens la mort, est dedé après une longue maladie, dans le cours de laquelle il a donné des marques de sa resignation aux ordres du Ciel. Son Testament contient des preuves éclatantes de sa vertu & de son équité. C'estoit un tres-bon Juge.

M^{re} N... de Seglieres de Bois-Franc, est mort âgé de
Octobre 1706. A a

282 MERCURE

plus de quatre-vingts ans. Il estoit d'une bonne & ancienne famille sortie de la Marche. Il avoit esté Surintendant & Chancelier de la Maison de feuë Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans. Mr de Bois-Franc son fils, estoit encore fort jeune lorsqu'il entra dans les Charges de la Robe, & il est mort revêtu d'une Charge de Maistre des Requestes. Il avoit épousé Dlle N.... fille de feu M^r de Saucourt, qui estoit grand Maistre de la Garde-Robbe du Roy & grand Veneur de

France, & dans la suite devenue héritière de la maison, par la mort de ses deux frères. M^r le Marquis de Saucourt, Colonel du Regiment de Vermandois, & M^r le Chevalier de Saucourt, Lieutenant des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin, tous deux tuez à la journée de Eleurus. Mr de Bois-Franc qui a laissé plusieurs enfans de Mlle de Saucourt, dont je vous aprens la mort, avoit aussi eu de Mr de Bois-Franc son pere une fille qui fut mariée à Mr le Marquis de Gesvres, aujourd'huy Duc

A a ij

284 **MERCURE**

de Trêves & Gouverneur de Paris, & Mr l'Abbé de Bois-Franc Mr le Duc de Trêves en a eu plusieurs enfans, & entre-autres Mr le Marquis de Gefvres qui est un jeune Seigneur d'une grande esperance. C'est pour son instruction particuliere que le Pere Lamy Benedictin a composé les nouveaux *Elemens ou Entrées aux Sciences*, & l'on trouve à la fin de cet ouvrage une nouvelle Methode pour une Logique. Feu Mr le Duc de Gêvres, pere de Mr le Duc de Trêves, avoit épousé en se-

condes nocces Mlle de la Chene-
relaye , petite fille de Me de
Saucourt , ainsi cette Duchesse
est proche parente de Me de
Bois Franc , & de feuë Me la
Marquise de Gèvres sa belle
fille, ce qui forme une dou-
ble alliance entre la Maison de
Gèvres & celle de Seglieres
de Bois-Franc. Tout le monde
connoist le merite de cette
jeune Duchesse, par lequel elle
n'est pas moins distinguée que
par les agrémens de sa per-
sonne , par son rang & par
sa naissance , qui est des plus
considerables de Bretagne.

286 MERCURE

Mr du Joncas, Lieutenant de Roy de la Bastille, & Chevalier de S. Louis, est mort subitement. C'est le premier Lieutenant de Roy qu'il y a eu en ce Château, & sa Majesté créa cette Charge en sa faveur. Il avoit esté Exempt des Gardes du Corps, dans la Compagnie de Duras; & le Roy ayant demandé un Officier au Maréchal de ce nom pour luy donner ce poste, Mr de Duras luy presenta Mr du Joncas. Sa Majesté luy repliqua qu'il luy faisoit plaisir de luy nommer cet Officier, & qu'il y avoit déjà

pensé. Après la mort de Mr de Besmeaux, & avant que sa Majesté eut nommé Mr de S. Mars au Gouvernement de la Bastille, Mr du Joncas s'appliqua avec beaucoup de soin, à examiner les raisons que plusieurs prisonniers détenus depuis long-temps à la Bastille, pouvoient avoir de demander leur liberté; & après qu'il en eut reconnu la justice, il s'employa avec ardeur pour la leur procurer, quoiqu'on luy eût plusieurs fois représenté qu'il se priveroit luy-même d'un revenu considérable, & il répon-

288 MERCURE

dit à ceux qui luy consentoient de ne pas trahir en cette occasion ses propres interests, que le bien qui luy pouvoit revenir en retenant ces prisonniers, ne pouvoit pas estre mis en comparaison avec le prix de la liberté de ceux qui estoient en droit de la demander, & qui avoient de très-justes raisons pour l'obtenir ; & que la perte qu'ils feroient en restant à la Bastille, estant beaucoup plus considerable pour eux que le gain qu'il feroit en les y retenant ; il n'y avoit aucune proportion entre le préjudice que recevroient ses interests, dans la délivrance de ces prisonniers,

prisonniers, & la perte de la liberté de ces mêmes prisonniers.

Cette réponse qui fut scûë à la Cour, y fut fort applaudie, & le Roy parla fort avantageusement de Mr du Joncas. Cet Officier estoit aimé & estimé de tous ceux qui le connoissoient.

Ses manieres genereuses & désintéressées, soutenues d'une grande probité & d'un cœur très-tendre pour ses amis, lui en avoient attiré un grand nombre. Il estoit d'ailleurs très-propre pour la société; il avoit beaucoup d'esprit & un grand usage du monde; personne

Octobre 1706. B b

290 MERCURE

n'en sçavoit mieux que lui toutes les bien-séances auxquelles il s'assujettissoit plus que personne. Il joignoit à de si aimables qualitez, une longue expérience des affaires, & il avoit cultivé son esprit depuis sa plus grande jeunesse, par une lecture continuelle. Il étoit difficile, avec d'aussi heureuses dispositions, de n'estre pas souhaité dans les sociétés les plus polies. Mr du Joncas estoit de Guyenne, & sa famille y est établie il y a déjà long-temps; elle a produit plusieurs personnes de mérite & de valeur;

mais il n'en est point qui luy ait fait plus d'honneur que celui dont je vous apprens la mort, & qui s'étoit distingué dans les Gardes du Corps, en plusieurs occasions d'éclat, avant d'estre nommé à la Lieutenance de Roy de la Bastille. La famille de Mr du Joncas est originaire de Provence, d'un Village nommé Joncas, à une lieue d'Apt.

Mr l'Abbé de Chamilly est mort dans un âge assez avancé. Il laisse plusieurs Abbayes vacantes; sçavoir celles d'Arbois & de la Charité en

Bb ij

292 MERCURE

Franche-Comté, & celle de Beaulieu dans le Mayne. Il avoit eu les deux premières du feu Roy d'Espagne, & lorsque ce Prince estoit maistre de la Franche-Comté. Personne n'ignore la considération que ce Monarque avoit pour cet Abbé & pour Mr le Maréchal de Chamilly son pere. Mr l'Abbé de Chamilly estoit oncle de Mr l'Abbé de Chamilly, Abbé de la Couture au Mans, dont je vous ay appris la mort il y a près de deux ans. Celuy qui donne lieu à cet article n'estoit pas

moins distingué par son mérite & par sa vertu, que par sa naissance. Il estoit très-appliqué à ses devoirs, & il est mort dans une estime générale. La Maison de Bouton-Chamilly est très-ancienne & très-illustre, & est originaire de Champagne; elle est alliée aux plus grandes Maisons de cette Province & de Bourgogne. Mr l'Abbé de Chamilly estoit oncle de Mr le Marquis de Chamilly, cy-devant Ambassadeur du Roy en Dannemarc.

Mr de Barneville, cy-de-

B b iij

294 MERCURE

vant Lieutenant de Roy du Chasteau Royal de Vincennes, a eu la Lieutenance de Roy de la Bastille. Feu Mr le Maréchal de Bellefonds qui connoissoit si bien le vray merite, avoit eu plusieurs fois occasion de connoistre par luy-mesme celuy de Mr de Barneville, & il fut bien aise de se l'attacher & d'avoir sous ses ordres à Vincennes un homme de confiance ; il le presenta au Roy qui luy donna sur le rapport de ce Maréchal, la Charge de Lieutenant de Roy de Vincennes.

avec de grandes marques de distinction. Mr de Barneville a long-temps servi dans les Gardes du Corps , & il y a donné plusieurs marques de son courage. Il est d'une ancienne famille de Normandie ; mais il tire moins d'avantages de sa naissance, quoyque tres-considerable, que de son merite qui a determiné le Roy à luy confier le poste que Sa Majesté vient de luy donner.

Je crois ne pouvoir mieux vous apprendre les nouvelles d'Espagne que par une suite de Lettres, ces fortes de nouvel-

B b iij

296 MERCURE

les étant plus seures que tout ce que l'on entend dire, dont on n'a point de certitude, par des écrits venus des lieux mêmes où elles se sont passées ou du moins des environs de ces lieux-là.

A Ocagna ce 20. Septembre
1706.

M^r de Mahoni Maréchal de Camp, après s'estre deffendu avec beaucoup de vigueur dans le Château d'Alicante pendant 27. jours, a esté obligé de capituler le 4. de ce mois. Il est sorti avec quatre piéces

de canon , & deux mortiers , & avec toutes les conditions honorables ; il a esté embarqué le 11. pour estre conduit à Cadix , avec le débris de sa Garnison , qui ne consistoit qu'en soixante-deux Napolitains , trente-six Dragons de son Regiment , & trente six François restant de cent , qui avoient esté levez dans Alicante avant le siege.

Rien ne fait mieux l'Eloge de M^r de Mahoni que le petit nombre de troupes qui est sorty d'Alicante , & pour peu que l'on y fasse de reflexion on trouvera qu'il est sans exemple qu'un Gouverneur ait défendu

298 MERCURE

une place comme Alicante sans avoir de Garnison sur la fin du siege, car ce qui en est sorty n'estoit pas capable de défendre aucune Place. C'est pourquoy les ennemis charmez de sa valeur, & de son intrepidité au lieu de le punir d'avoir tenu dans une place où il ne restoit plus de troupes, ce qu'il en restoit dans la Place devant estre compté pour rien, luy ont accordé une Capitulation glorieuse pour faire honneur à sa valeur, & comme on doit rendre justice à ses Ennemis mesmes, je dois dire que

Milord Peterborough a. tou-
jours fait observer les capitu-
lations qu'il a faites , autant
qu'il a pû en estre le maistre.

La Lettre qui suit est d'un
des principaux Officiers de
l'Armée de M^r le Maréchal de
Barwick.

Du Camp de Lairaxon dans la
Manche, le 27. Octobre.

J'arrivay le 10. de ce mois à
Aranjuez , qui est un Chasteau de
Plaisance du Roy d'Espagne , où
je trouvoy l'Armée campée. Le
même soir les Ennemis allèrent à

300 MERCURE

Jules ; ils se jetterent le lendemain du costé de Quité, & descendirent le long de la riviere de Xucar. Nous côtoyâmes leur armée jusques à S. Clementé, & Poso-Laurenté. Nous partîmes de ce dernier Camp le 25. au soir, & nous marchâmes, après avoir passé le Xucar, jusqu'à une lieuë de l'endroit où estoient campez les ennemis, pour leur donner bataille. Toute nostre armée marcha sans équipages toute la nuit, & le 26. jusqu'à trois heures après midy sur quatre colonnes, sçavoir les soixante-dix-sept Escadrons qui composent nostre Cavalerie, sur la droite & la gau-

che, & quarante-neuf Bataillons qui composent nostre Infanterie, aux 2. colonnes du centre, sous les ordres de M^r de Hefsy, Maréchal de Camp. La droite étoit commandée par M^r de Joffreville, & la gauche par à M^r de Legal. Cette Cavalerie arriva 2. heures plutôt que l'Infanterie, qu'elle attendit, ce qui l'empêcha de se saisir du Village d'Onnieste; les Ennemis s'en emparerent. & y appuyerent la droite de leur armée, qui s'éten-
doit sur leur gauche le long d'un petit ravin qu'un petit ruisseau formoit devant eux. Ils avoient sur leur derriere une seconde ligne qui

302 MERCURE

occupoit un petit rideau qui leur rendoit le poste tres-avantageux. Pendant qu'ils estoient dans cette situation nous arrivâmes, & nous trouvâmes nostre Cavalerie sur la droite & sur la gauche, nous ayant laissé le centre pour nous & pour l'Artillerie que nous conduisions. Comme nous fûmes en presence, Mylord assemblea les Officiers Generaux Espagnols, & leur ayant témoigné la bonne volonté qu'il avoit d'attaquer les Ennemis, qui ne sont que cinquante Bataillons & cinquante Escadrons, bien delâbrez, ils luy dirent tous qu'on ne pouvoit pas les forcer.

dans le poste où ils estoient, sans perdre plus de six à sept mille hommes d'Infanterie ; mais qu'il falloit attaquer la gauche des ennemis en flanc. On nous fit faire un mouvement sur le champ ; mais le tour fut si grand que lors que nous arrivâmes auprès du petit ruisseau nous n'avions pas plus d'une heure de Soleil. Ainsi nous n'avions pas assez de temps pour donner bataille. Nous nous mîmes en bataille sur deux lignes pour y passer la nuit ; afin d'en venir aux mains le lendemain , mais les ennemis se trouvant plus foibles , décampèrent la nuit , & se jetterent dans

304 MERCURE

les montagnes qu'ils avoient sur leur derriere, frontieres du Royaume de Valence, ce qui nous obligea de retrograder le même jour 26. pour venir joindre nos équipages qu'on avoit laissez dans le Camp. J'ajouteray cette particularité, qui est que lors que nous fûmes en presence, nous avions marché pendant plus de dix lieues sans avoir trouvé une goutte d'eau, de maniere que la soif mettoit les Soldats hors d'état d'en venir aux mains. Il y en eut même quelques-uns qui moururent de soif, sur la fin de la journée. Les Ennemis n'ont pas laissé de perdre environ quatre

GALANT! 305

cens hommes, du nombre desquels nous avons deux cens prisonniers. Nous leur avons pris aussi plus de trois cens Chariots ou Galeres, remplis de quantité de choses dont la perte les incommodera beaucoup. Je crois que nous ne serons en ce Camp qu'aujourd'huy seulement, car on vient de m'assurer que Mylord est resolu de poursuivre les ennemis en quelque endroit qu'ils aillent. Nous sommes dans un tres-bon pays de grains & de vins; mais aussi on dit que Valence est le plus pauvre pays du monde. Les ennemis y auront beaucoup à souffrir. Nous souffrirons moins qu'

Octobre 1706. Cc

306 MERCURE

eux , puisque nous avons nostre
derrière libre.

Les ennemis se sont fort affoi-
blis , tant par les deserteurs que par
le grand nombre de prisonniers
que les détachemens de Cavalerie
Espagnole font continuellement.
On compte qu'on leur a pris depuis
que nous les poursuivons , plus de
six mille hommes , & leur armée
n'a reçu aucun renfort. Le Roy
n'est plus avec nous depuis Velez ,
d'où il est parti pour Madrid.

A Madrid , le 5. Octobre.

Le Roy d'Espagne arriva hier

au soir en cette Ville, en bonne
santé. Il y a esté reçu avec des dé-
monstrations de joye qui vont au-
delà de tout ce qu'on peut dire.

Nous aprenons par les dernie-
res Lettres de Mr le Maréchal de
Berwick, du premier de ce mois,
qu'il estoit à Poso-Rubio, au-delà
du Xucar, observant les ennemis
qui ont mis une autre rivière ap-
pellée le Cabriel, entr'eux & lui,
& qu'il a fait un détachement
considerable sous les ordres de Mr
d'Hessy, Lieutenant General,
pour aller à Cuenca, où les enne-
mis ont 2000. hommes. On at-
tend en cette Cour avec impatien-

Cc ij

ce, des nouvelles de cette entreprise qui paroist estre importante.

Le Corps de Portugais qui estoit à Salamanque, s'est non seulement retiré, mais on apprend que ce Corps s'est séparé, la Cavalerie d'un costé & l'Infanterie de l'autre.

Monsieur l'Ambassadeur de France, est aussi arrivé en cette Cour en parfaite santé. Plusieurs Espagnols à son entrée, ont crié, Viva el Embaxador de Francia.

Je dois ajoûter ici, que l'on avoit fait dresser à Madrid, pour la reception du Roy, un Arc de Triomphe sur lequel

toutes les Villes demeurées fidèles à sa Majesté Catholique, étoient représentées ; tous les Corps estoient venus pour la complimenter à l'entrée de la Ville ; mais les acclamations du Peuple furent si grandes, & les cris de *Vive Philippe V.* furent si continuels, qu'il fut impossible aux Magistrats qui estoient venus pour haranguer sa Majesté, de se faire écouter, de manière qu'ils furent obligez de remettre leurs Complimens à un autre jour, tant il estoit impossible d'estre entendu ; le carillon des cloches estant joint

310 MERCURE

aux acclamations réitérées du Peuple, qui fit des feux pendant toute la nuit ; & il y eut un si grand nombre de feux d'artifice , qu'il sembloit que chaque particulier eût pris soin d'en faire dresser devant son logis. Toutes les maisons étoient illuminées , & tous les balcons remplis de flambeaux de poing. Il y eut des concerts de Musique pendant toute la nuit , dans toutes les rues de Madrid , & des tables dressées où tous les passans étoient conviez de boire à la santé de Philippe V. Enfin , la joye fut

GALANT 311

si grande & si universelle dans Madrid , qu'il faudroit un Volume pour décrire tout ce qui se passa pendant cette nuit , qui parut plus brillante à tous les habitans , que le plus beau jour.

Je passe à de nouvelles expéditions qui paroissant devoir estre heureuses , entretiendront sans doute , tous les peuples fidèles d'Espagne , dans une joye pareille à celle que l'on a vû éclater à Madrid.

A Madrid, ce 14. Octobre.

Le 9. la Ville de Cuenca se

312 MERCURE

rendit aux armes du Roy, & on
y fit deux mille hommes prison-
niers de guerre, c'est-à-dire, les
cinq Regiments de Humado, de
Portugal, du Brigadier d'Hollan-
de, des Napolitains & des Alle-
mans qui en faisoient la garnison.
On a pris le canon & le bagage.
Les Rebelles qui avoient tenté
pour la seconde fois de se rendre
maistres de Murcie, abandonne-
rent l'entreprise, d'abord qu'ils
sûrent que le Maréchal de Camp
D. Francisco Guttiery de Medi-
nilla se trouvoit aux environs,
avec le détachement qu'il comman-
doit, & se retirèrent precipitam-
ment

ment à Alicante. Cet Officier Général continua sa marche jusqu'à la Ville d'Origuella qui s'estoit mise en diffense. Il y entra l'épée à la main, après une grande résistance ; ce qui est arrivé le 10. du mois vers midy.

La Cavalerie qui avoit servy au siège de Cuenca, s'estoit mise en marche vers Requena.

La Lettre qui suit entre dans un plus grand détail de la prise de Cuenca. Elle est de M^r le Maréchal de Berwick.

Du Camp d'Almanza le 12.

Octobre 1706.

Nos Grenadiers s'estant sai-

Octobre 1706. Dd

314 MERCURE

sis d'une hauteur près de Cuença, par laquelle non-seulement on estoit aux Ennemis toute communication avec l'Aragon; mais par où on pouvoit avec plus de facilité attaquer la Place, la Garnison demanda à capituler. Mr de Hussy ne voulut jamais leur accorder d'autre condition que celle de prisonniers de guerre. Comme le Commandant & plusieurs autres Officiers estoient deserteurs des troupes du Roy d'Espagne, ils craignirent que s'ils ne se rendoient, on ne les traitast comme ils le meritoient. Ainsi après quelques allées & venues

ils tomberent d'accord de se rendre prisonniers de guerre , à condition qu'on ne leur feroit aucun mal , & que dans la suite on les échangerait. La Garnison estoit composée de trois Regimens d'Infanterie , d'un de Cavalerie , & de mille hommes détachés de toute l'armée. Mr de Dumada Maréchal de Camp Espagnol y commandoit , & avoit sous luy Mr de Palme Brigadier Hollandois. Il y avoit aussi dans la Place cinq piéces de canon de Campagne. Cette Conquête assure toute la partie de Castille qui a voisine le Tage. La Garnison sortit le 10.

Dd ij

Et sera dispersée dans les prisons d'Andalousie.

Partie de nostre armée, aux ordres de Mr de Joffreville Et de Mr de Medinilla est déjà entrée dans le Royaume de Valence, Et dans un jour ou deux nous en ferons autant avec le reste.

Je reçois dans l'instant avis que Mr de Medinilla a emporté Origuella l'épée à la main ; c'est l'une des plus grandes Et des plus riches Villes du Royaume de Valence. Tout y a esté pillé Et sacagé, Et beaucoup de Moines qui avoient les armes à la main furent tuez.

La Ville de Murcie, & un Chasteau qui en est fort éloigné, ont esté secourus par les troupes du Roy, qui en ont fait lever les sieges.

Je vous envoie une lettre de Madrid, qui parle encore de la mesme action. Vous sçavez que pour estre informé à fond de tout ce qui s'est passé dans une action considerable, il en faut voir plus d'une Relation.

A Madrid ce 9. Octobre.

Le 5. de ce mois, qui fut le lendemain que Sa Majesté Catholique arriva en cette Capitale, la Ville & tous les Corps de Métiers, avec

Dd iiij

318 MERCURE

toutes les Communautés, furent en Corps au Palais, pour la complimenter & pour l'assurer qu'ils sacrifieroient tous jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour son service. Chacun parla & harangua à son tour, & on remarqua dans le discours de tous ceux qui vinrent au Palais, un transport de joye que l'on a peine à exprimer, & l'on entendoit à tous momens avec de grandes acclamations, Vive, & vive long-temps nostre cher Philippe V.

On vient d'apprendre par un Courrier arrivé d'Andalousie, que Mr le Marquis de Villadarias a fait un détachement de cinq cens chevaux & de deux Compagnies de Grenadiers pour aller attaquer un Corps de mille Portugais, Anglois & Hollandois, qui s'estoient avancez sur les

Frontieres ; on leur a fait deux cents trente prisonniers , une cent soixante , & le reste a pris la fuite ; & s'est dispersé en differens Bourgs & Villages , en mettant le feu dans tous les lieux qui ne veulent pas contribuer à leur subsistance .

Un Courier dépêché par Mr de Baruvick , parti du Camp d'Iniesta le 9. arrivé Mercredi en Cour , a rapporté que Mr de Hussy qui avoit esté détaché par ce Maréchal le 30. du passé , avec vingt-huit Compagnies de Grenadiers , deux Regimens de Dragons , deux cens cinquante chevaux & quatre pieces de canon , a esté joinz le 3. de ce mois par les sept bataillons François & le Regiment de Cavalerie Espagnole , dont on a parlé cy-devant , s'est approché de Cuenca , & quoy que les ennemis

D d i i i j

320 MERCURE

eussent renforcé la Garnison de plus de quinze cens hommes, avec près de deux cens hommes qui y estoient auparavant, ce Marquis fit sommer le Gouverneur de se rendre, sinon qu'il le feroit pendre à la Porte de la Ville; le Gouverneur fit réponse fîrement, qu'il prétendoit se défendre jusqu'à la dernière extrémité, & qu'il avoit des munitions de guerre & de bouche pour long temps, avec une garnison à ne point craindre le feu. Sur cette réponse Mr de Hussy fit attaquer la Place vigoureusement, & fit ouvrir la tranchée la nuit du 4. au 5. Elle fut conduite cette première nuit jusqu'à quatre-vingt toises des palissades, que le lendemain 6. le Gouverneur fit une sortie composée de cent-cinquante hommes.

surprit quelques-uns de nos Travaillleurs & les mit un peu en désordre ; mais Don Antoine de la Cavelle, Colonel du Regiment de Cavalerie Espagnole, arriva fort à propos pour tailler en pièces avec son Regiment, les cent cinquante hommes qui estoient sortis de cette Place, desquels il ne s'est sauvé que vingt hommes, qui ont esté poussez jusques dans les Portes de la Ville, le reste ayant esté tué ou pris.

Le 7. le feu des ennemis diminua ; & le 8. à dix heures du matin les assegez battirent la chamade, & se rendirent à discretion. L'on a trouvé dans cette Place cinq pieces de canon de fonte, deux mille cinq cents sacs de farine, & plus de six mille sacs d'avoine, & beaucoup d'autres munitions de guerre & de bouche.

322 MERCURE

Ce Courier ajoute que les Bourgeois avoient forcé le Gouverneur à se rendre, aimant mieux estre sous la domination de Philippe V. que sous celle de l'Archiduc.

Je crois devoir ajouter les Nouvelles suivantes à celles que vous venez de lire..

M^r le Duc de Berwick a détaché M^r de Medinilla, avec quatre bataillons & neuf escadrons, pour aller vers Murcie, que les ennemis attaquoient de nouveau; mais à son approche ils se sont retirez en diligence à Alicante. M^r de Medinilla alla ensuite à Origuela, qu'il emporta le 10. l'épée à la main, & il l'abandonna au pillage pour servir d'exemple. M^r de Jeoffreville entra le 12. dans le Royaume de

Valence , du costé de Villena avec dix bataillons & dix-huit Escadrons , & Mr de Berwick devoit y entrer le 13. ou le 14. avec quinze bataillons & trente-trois escadrons. Mr de Hefly devoit venir de Cuença le joindre avec le reste de l'Armée , qui estoit en tout de quarante bataillons & de soixante escadrons.

Mr Terra, Chancelier de Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans, qui fait voir l'attachement & l'amour qu'il a pour ce Prince en faisant les fonctions de Surintendant de ses Finances, sans aucun interest, vient d'épouser Mlle de Chaumont. Voicy ce qui regarde sa Maison.

324 MERCURE

Antoine de la Motte-Houdancourt, Gouverneur de Corbie, fils aîné de Philippe de la Motte Houdancourt, & de N. Ribier, & frere aîné de Philippe de la Motte Houdancourt Duc de Cardonne, Pair & Maréchal de France, Viceroy de Catalogne, épousa Catherine de Beaujeu. Il mourut âgé de quatre-vingt ans en 1671. Il eut entre autres enfans Marie Anne de la Motte, qui épousa en premieres nocces Mr le Comte de Suse, & en secondes Mr de Chaumont, d'où est venu Mlle de Chaumont qui est par consequent niece de feu Mr le Maréchal de la Motte. Ainsi elle se trouve parente de Mesdames les Duchesses de Ventadour,

de la Ferté & d'Aumont la
 Douairiere. Aussi ces Duchesses
 ont-elles beaucoup contribué à
 son Mariage. Mr le Comte de la
 Mote donna un magnifique sou-
 pé à toute l'illustre parentée
 la veille des épousailles qui ont
 esté faites dans la Chapelle du
 Presbitaire de S. Sulpice, &
 le soir du mesme jour, Mr Ter-
 ra donna aussi un grand souper.

C'est icy le lieu de vous par-
 ler des Epoux, selon que j'ay
 toujours fait en pareilles occa-
 sions. C'est pourquoy m'étant
 informé à une personne d'une
 probité reconnue de ce que je
 pourrois dire de Mr Terrat, elle
 me repondit, *je le crois si hon-
 nête homme, & j'en ay un si grand
 nombre de preuves, que si j'avois*

326 MERCURE

*un procès avec luy, je luy remett-
rois tous mes interets de quelque
consequence qu'ils fussent, & je le
ferois juge de sa propre cause, &
s'il prononçoit contre moy, je crai-
rois qu'il le feroit avec justice, &
que j'aurois en tout de luy rien de-
mander. En effet j'ay sceu qu'il
est si scrupuleux pour tout ce
qui regarde les interets d'au-
truy, qu'avant de donner son
avis sur aucune affaire, il de-
vient, pour ainsi dire, l'Avo-
cat des Parties qu'il doit con-
damner, & ne prononce qu'a-
près avoir cherché tout ce que
l'on peut dire à leur avantage,
afin de rendre une exacte jus-
tice à ceux mesmes qui ne sont
pas bien instruits de leurs pro-
pres affaires. Quoyqu'il cache*

avec beaucoup de soin toutes les charitez qu'il fait suivant le precepte de l'Ecriture, qui dit *qu'il faut que la main gauche ignore ce que fait la main droite.* Les pauvres honteux de la Paroisse, à qui il fait de grandes charitez, ne peuvent souvent garder le secret qu'il leur impose, pressés par un desir violent de faire connoître celui qui leur rachette souvent la vie. Il ne laisse rien paroître au dehors de toutes les qualitez qui pourroient faire augmenter l'estime que l'on a pour luy, & il vit en homme de son rang; mais pourtant d'une maniere fort réglée. La pieté a toujours esté hereditaire dans sa famille, qui est originaire du Beaujo-

lois, où elle a procuré l'établissement de quelques maisons Religieuses, & feu Mr. Terra son pere a beaucoup contribué à l'établissement d'une maison où l'on élève de jeunes Ecclesiastiques. Mr Terra qui vient d'épouser Mlle de Chaumont, étant du caractère que je viens de vous marquer, ne peut avoir fait qu'un bon choix en épousant Mlle de Chaumont, puisque s'il ne l'avoit pas crüe capable de suivre les inclinations qui le portent à faire tout le bien que je viens de vous marquer, il n'auroit pas suivi en l'épousant, celle qu'il avoit pour elle. Il ne s'est pas trompé, puisque cette Dlle a l'esprit aussi bien fait que le corps, & que

sa vertu répond à sa naissance.

Je dois vous parler des affaires de Flandres, où l'on est demeuré dans l'inaction depuis la prise d'Ath. Il est vrai que cette prise est avantageuse aux Ennemis ; mais cependant si l'on considère qu'ils ont perdu leur premier Ingenieur devant cette Place avec un grand nombre de leurs meilleures troupes, peut-estre trouvera-t-on qu'ils l'ont bien achetée. Ils avoient pris des mesures pour assieger Charleroy, & ils se sont donnez de grands mouvemens pour ce siege. Cependant la chaleur qu'ils faisoient paroître pour cette entreprise s'est rallentie tout à coup dès qu'ils ont scû que Mr de Vendôme faisoit rassem-

Octobre 1706. Ee

330 MERCURE

bler son armée, & qu'il avoit pour cet effet fait sortir toutes les troupes qui estoient dans les Quartiers de rafraîchissement, de maniere que la Campagne paroist finie, & que l'on n'entendra plus parler pendant l'hiver que de ce que feront les partis de part & d'autre. Vous trouverez à ce sujet une action surprenante dans la Lettre que je vous envoie.

A Tournay le 19. Octobre.

Nostre Lieutenant de Roy Mr Dolet fit hier une action d'une grande vigueur estant averti ; que quelques Officiers de la garnison de Menin alloient ordinairement dans le cabaret du Faubourg , il y envoya

quinze Dragons de sa Compagnie qui prirent si bien leurs mesures qu'ils y entrèrent en plein jour, & tuerent six de ces Officiers qui voulurent se deffendre, & en prirent quatre autres, essayant le feu de la garnison qui estoit aux pallissades, sans qu'on pust les joindre. Nous les avons vus rentrer icy sur les sept heures du soir leurs chevaux tous en nage, & les prisonniers en croupe.

Il y a si long-temps que Mr le Marquis de Saint - Pouange est valetudinaire, que vous ne serez pas surprise d'apprendre sa mort. Il touchoit en même temps à deux grands Ministres, puisqu'il estoit le cinquième fils de Jean-Baptiste Colbert, Seigneur de S. Pouange & de Vil-

Ee ij

lacerf, qui avoit épousé Claude le Tellier, sœur de feu Mre Michel le Tellier, Chancelier de France. Mr de S. Poüange, dont je vous apprens la mort, a fait une tres-grande figure pendant le Ministère de feu Mr le Marquis de Louvois, puisqu'il faisoit sous ce Ministre les fonctions d'Intendant general des Armées de Sa Majesté, & qu'il se reposoit sur luy d'un grand nombre de détails qui demandoient de grands soins. Feu Mr de S. Poüange sçavoit parfaitement l'estat de toutes les Troupes du Roy; il connoissoit la valeur & le merite de chaque Officier en particulier, & l'on peut dire qu'après les Ministres il se trouve peu de personnes parmy

celles qui ont esté employées pour le service du Roy, qui aye fait à la Cour une plus belle belle figure que ee Marquis, & qui s'y soient faits plus d'amis de la plus grande considération. Il avoit esté successivement Secrétaire des Commandemens & Finances de la feuë Reine, Secrétaire du Cabinet du Roy, & grand Tresorier des Ordres de Sa Majesté, qui luy donna cette dernière Charge lorsque le mauvais estat de sa santé l'obligea de quitter le service qu'il luy rendoit dans ses Armées. Il ne laisse qu'un fils de Dame Marie de Berthemet, qui est Mestre de Camp de Cavalerie, & à qui le Roy vient de donner une partie de la pension qu'avoit feu son

334 MERCURE

pere. Sa Majesté a nommé en même temps Mr de Chamillart Ministre & Secrétaire d'Etat , à la Charge de grand Tresorier de ses Ordres. Comme ce Monarque ne fait rien qu'après de sérieuses reflexions , on connoitroit si on pouvoit lire dans son cœur , & si on estoit instruit de beaucoup de choses , dont il a seul connoissance , qu'il ne fait rien qu'avec autant de justice que de raison.

Je vous ay mandé le mois dernier , que le Pape avoit préconisé l'Evesché d'Alexandrie dans l'Etat de Milan , pour le Pere Francesco Cassinara , Chanoine Régulier de S. Paul. Je me suis trompé, il faut dire Gat-tinara. Il est Barnabite Mila-

nois, Clerc Regulier de la Congregation de S. Paul. Il estoit Provincial de Lombardie , & l'un des premiers Predicateurs d'Italie. Depuis que le Pape Clement XI. est assis sur la Chaire de S. Pierre , il a nommé tous les ans un Barnabite à l'Episcopat : c'est comme un tribut qu'il exige de cette Congregation , qui a toujours été appelée en Italie *le Seminaire des Evêques*. Vous devez croire que les Barnabites payent avec plaisir ce Tribut au S. Siege. Ils ont le plaisir de voir que tous les Evêques qui sont sortis de leur Congregation , ont rendu de tres-grands services à l'Eglise. Les Villes de Mantouë , Pavie , Novarre , Alexandrie , Vinti-

mille; Noli & Aleria, ont aujourd'uy des Evêques tirez de cette Congregation. M^r le Cardinal Morigia, qui est du même Ordre, a esté Archevêque de Florence.

Il paroist à Rome une Oraison Funebre du feu Cardinal Omodei, oncle de celui dont je vous ay parlé au commencement de ma Lettre, qui fut prononcée autrefois par le P. Charles de Aquino Jesuite. L'Auteur fait voir dans ce discours funebre, que ce Grand Cardinal estoit recommandable par la noblesse de ses Aneestres, & qu'il l'a encore plus esté par sa propre vertu; & que la Pourpre dont il fut revêtu, ne fut que la recompense d'une probité.

bité & d'une sagesse encore plus éclatante que sa dignité. Ce Cardinal estoit frere de Mr le Marquis de Castel Rodrigo, dont il est souvent parlé dans les Relations des Guerres précédentes.

Vous attendez sans doute, que je vous parle de Monsieur le Duc d'Orleans ; & quoique sa blessure ne vous inquiete plus, vous vous faites un plaisir d'apprendre des nouvelles de la santé de ce Prince. Je ne puis m'empêcher de vous dire, en commençant l'article que vous attendez de moy, que la gloire coûte beaucoup aux uns & peu aux autres. Toutes les Histoires sont remplies de la gloire des Generaux d'armées, dont les

Octobre 1706. F f

338 MERCURE

Batailles ont esté gagnées en leur nom par les Troupes qu'ils commandoient , sans qu'ils ayent contribué en rien au gain de ces Batailles , & qu'ils se soient exposez aux moindres périls. Il est d'autres Generaux à qui la gloire coûte plus cher , puisqu'ils ne s'en couvrent qu'au dépens de leur sang , & qu'ils n'en jouissent qu'au milieu des plus mortels chagrins. Cependant , cette fatale gloire leur doit estre plus sensible, de quelques malheurs dont elle soit accompagnée , que la gloire qui n'est dûë qu'à la seule valeur des Troupes , & à laquelle on a souvent vû plusieurs Generaux n'avoir de part qu'à cause de l'avantage qu'ils avoient de com-

mander des Troupes accoutumées à vaincre. Celles que Monsieur le Duc d'Orleans commandoit dans l'affaire des Lignes de Turin, auroient non seulement eu le même avantage à cause de la valeur qu'elles avoient toujours fait voir en combatant ; mais aussi , parce qu'elles estoient animées par la presence de ce Prince , qui s'exposoit par tout où le péril étoit le plus grand. Aussi n'a-t-il esté, je ne dis pas vaincu , puisque il n'a point quitté le champ de bataille tant qu'il a pû tenir son épée ; mais forcé par le nombre , une armée entiere s'étant

ouvert un passage au milieu d'un quartier de huit mille hommes seulement , pour secourir

F f ij

340 MERCURE

une Place assiégée, dont la garnison fit en même temps une sortie, pour seconder des Troupes déjà trop nombreuses pour l'exécution qu'elles avoient à faire. Ce qui se passa ensuite, n'a rien eu d'extraordinaire, puisque l'on a toujours abandonné quelques équipages & quelques canons, lorsque l'on a esté obligé de lever un Siège; mais les Alliez ont remply toutes les nouvelles publiques, d'un nombre infiny d'exagerations & de faussetez, qu'il a fallu près d'un mois pour découvrir, à cause de la difficulté qui s'est trouvée d'avoir des nouvelles par d'autres que par les Ennemis. Ils ont assuré que les bagages de toute l'armée avoient

esté pris, & même ceux de Monsieur le Duc d'Orleans avec toute sa Maison qui estoit à Pavie. Ils ont dit que leurs Troupes estoient entrées dans Casal, presque aussi-tost que dans Turin; & pour appuyer ce mensonge, ils ont rapporté des histoires fabuleuses. Ils ont ajoûté qu'ils y avoient trouvé beaucoup de nos malades & de nos blesez, les Equipages d'une partie de l'Armée, & quantité de munitions & de provisions. Enfin ils ont pris dans leurs écrits, beaucoup de postes dont ils ne se sont pas seulement approchez; le temps a si visiblement détruit toutes ces faussetez, que personne ne les ignore plus. La plupart des équipages, se sont

Ff iij

342 MERCURE

trouvez en divers endroits où les Domestiques des Officiers avoient pris soin de les conduire ; & il est de notoriété publique , que les équipages & la Maison de Monsieur le Duc d'Orleans sont arrivez à Lyon il y a près de trois semaines , & que les Ennemis , loin d'estre entrez dans Casal , ne se sont pas seulement presentez devant cette Place. On doit juger par toutes ces choses , de la foy que l'on doit ajoûter à tous leurs écrits , qui ne sont rendus publics que pour éblouir sur tout, les Peuples de Hollande & d'Angleterre, que les avantages des Alliez ne rendent pas plus à leur aise , & qui sont tellement épuisez , qu'au milieu des feux

de joye de Londres , on vient de presenter des adresses à la Princesse de Dannemarck , par lesquelles on luy fait connoître l'épuisement d'argent où se trouve l'Angleterre , & le pitoyable état où elle sera dans peu si la guerre continuë. Je n'avance rien qui ne soit véritable , & ce sont des faits publics & connus. En effet , ces deux Nations sont aux abois à cause de leur commerce ; comme elles en ont beaucoup plus que la France , elles ont infiniment plus de Vaisseaux en mer , ce qui fait qu'on leur en prend du moins dix contre un qu'elles nous prennent , & que nous avons abondamment en France , pas le moyens de nos prises, tou-

344 MERCURE

res les choses que nous acheterions des Anglois & des Hollandois, si nous estions en paix. Que fait au commerce de ces Nations la levée du siege de Turin? Le Duc de Savoie même n'en est pas plus puissant qu'il estoit avant ce siege. Ce n'est pas une conquête qu'il a faite, mais un malheur qu'il a évité. Il se retrouve aujourd'huy au milieu d'une partie de ses Etats; mais toutes ces Places estant démolies, il ne possède qu'un pays ruiné, dont il ne peut s'assurer d'estre maistre long-temps, puisque dès que nos Troupes seront rentrées en Italie, ces Places seront toujours à ceux qui seront maîtres de la campagne. Tous les avantages remportez.

de ce costé-là par les Alliez, ne font pas que l'Allemagne soit dans un meilleur estat. Les Mécontents battent tous les jours les Troupes Imperiales, & prennent souvent des Places. Le Roi de Suede donne de l'inquietude aux Allemans, & Mr le Maréchal de Villars leur en donneroit beaucoup pour peu que son Armée vint à grossir; mais ce qui doit le plus inquieter les Princes d'Allemagne, est le caractère de l'Empereur, qui pour peu qu'il soit en estat de se faire craindre, gouvernera toute l'Allemagne arbitrairement, selon le projet qu'il en a formé. Je ne dis rien de ce que souffrent les Alliez du costé d'Espagne, après avoir dépensé des centai-

346 MERCURE

nes de millions pour assujettir ce Royaume. Leurs Armées qui sont si affoiblies qu'elles ne méritent plus le nom d'Armées, & quand le secours d'Angleterre qui n'est pas encore prest d'arriver, paroistroit bien-tost, il n'est plus possible qu'il mette les Alliez en estot de retourner à Madrid, la fidelité Castillane s'estant trop fait connoître pour leur permettre cet exploit. Cependant les Flottes que l'Angleterre a mise cette année, ou voulu mettre en mer, l'ont tellement épuisée d'argent & d'hommes, puisqu'il en est plus mort depuis l'embarquement, qu'il n'en auroit péri dans une bataille perdue; qu'il est impossible qu'elle puisse de plus d'un siecle

reprendre l'estat florissant où elle a esté autrefois. Aussi n'est-ce pas ce que souhaitent ceux qui regnent aujourd'huy, puisqu'ils en auroient tout à craindre s'ils ne trouvoient moyen de la tenir abbatuë, en l'épuisant de toutes manieres. Je ne voulois en commençant cet article, parler que de ce qui regarde l'Italie ; mais il y a tant de liaison entre tous les Etats. dont je viens de vous entretenir, que je me suis trouvé insensiblement engagé à vous dire quelque chose de la situation des affaires presentes. Je reviens à Mr le Duc d'Orleans, qui devoit faire tout le sujet de cet Article. Sa blessure donne lieu de faire beaucoup de reflexions qui luy sont toutes glo-

348 MERCURE

rieuses. La douleur qu'elle luy fit souffrir d'abord, ne l'empêcha pas un moment d'agir, & de se faire informer de tout, afin de donner ses ordres. Ce Prince a supporté ses douleurs avec une constance incroyable, & il ne luy est pas échappé la moindre plainte, dans le temps même que l'on trouvoit sa blesure dangereuse. A peine eut-il découvert qu'on cherchoit à le guerir sans luy faire souffrir tout ce que l'art des Chirurgiers a coutume de faire endurer en de pareilles occasions, qu'il ordonna que l'on n'épargnast rien de tout ce qui pouvoit contribuer à sa guérison: cependant il agissoit toujours pour faire préparer toutes les choses

les

les nécessaires pour se remettre en Campagne. Il entroit dans tous les détails, & oublioit le passé pour mieux penser à l'avenir. Il a voulu voir toutes les Troupes par luy-même, afin d'être mieux assuré de leur nombre, de leur bonté, & sur tout de leur bonne volonté, & voulant donner l'exemple aux Officiers qui ont de grands équipages, qui embarrassent & affaiblissent les Armées, il a renvoyé à Paris presque toute sa Maison, & ne s'est réservé qu'un équipage fort léger. Toutes les mesures qu'il prend, & toutes les peines qu'il se donne font espérer qu'il obligera bien-tost la Fortune à reprendre le bon party.

En vous parlant le mois der-

Octobre 1706. G g

nier de ceux qui ont esté tuez ou faits prisonniers à l'affaire des lignes de Turin, j'ay oublié de vous parler de Mr de la Bretonniere, qui commande la Cavalerie de l'Armée de Piémont, & qui merite bien qu'on luy rende en public la justice qui luy est dûë, ainsi qu'on luy a renduë auprès du Roy, comme vous verrez dans la suite de cet Article. Cet Officier General estoit fort malade, lorsqu'il eut sçeu que les ennemis paroïssient; mais il oublia son mal aussi tost qu'il eut appris cette nouvelle, & craignant que l'on n'engageast quelque action sans luy, il n'e-couta plus que l'impatiente ar-deur de combattre. Il monta à cheval, & se mit à la teste des

Cuirassiers, avec lesquels il repoussa deux fois les ennemis, quoy qu'il fust encore tres-foible. Son cheval fut tué sous luy, & son fils Capitaine au Regiment de Bouzols, l'ayant apperçu au milieu des ennemis, cria, *à moy, gens de bonne volonté, &* accompagné de dix ou douze Cavaliers seulement, il alla enlever Mr de la Bretonniere, qui estoit entre les mains des ennemis : & il luy donna un autre cheval qui fut aussi tué. Ils furent enfin obligez de plier sous le grand nombre, ce qui n'empêcha pas que ce jeune Cavalier ne fust une retraite honorable, quoy que tous ceux qui l'avoient accompagné fussent tuez ou blesez. Mais Mr de la

Gg ij

352 MERCURE

Bretonniere le pere demeura prisonnier , & le bruit de sa mort s'estant répandu , Monsieur le Duc d'Orleans marqua publiquement le chagrin que la perte d'un aussi brave homme luy causoit ; mais ayant sçu que sa mort n'estoit pas veritable , il marqua dans les Lettres qu'il écrivit au Roy , combien il estoit content d'une action où il avoit fait voir autant de valeur que de zele pour le service de Sa Majesté , & depuis quelques jours Mr le Comte d'Estain s'estant trouvé à la Cour , a parlé de cette action à Monseigneur le Dauphin , qui a donné beaucoup de loüanges à Mr de la Bretonniere.

Je viens d'apprendre que Mr

des Clos ayant esté tué dans la même affaire de Turin , le Roy a donné le Regiment de ce Colonel , à Mr du Palais , frere du Commandeur de ce nom qui est Capitaine de Vaisseau.

Je vous envoie encore un Extrait de Lettre de Dunkerque du 22. de ce mois dans lequel vous verrez que les Hollandois n'ont pas remené la Flotte qui avoit esté ataquée par Mr de Fourbin , toute entiere dans leurs Ports.

Une Fregate du Roy de 22. canon commandée par Mr de Blanques, sortie depuis peu de ce Port pour son premier voyage , étant toute neuve & fort bonne a près trois Flottes fort grandes & fort longues de la Flotte marchande dispersée par Mr

G g iij

de Fourbin. L'une est chargée de Mats, l'autre de Goudron, & la plus grande partie de la charge de la troisième consiste en bois de Norvege.

Un Prince d'une des plus augustes Maisons d'Allemagne, & du premier College de l'Empire se trouvant au Pays-Bas & voulant passer en Italie sous le nom de Marquis de Franchimont a pris sa route par la France; comme la plus agreable & la plus seure. Je m' imagine que vous direz d'abord en lisant ces lignes que ce Prince a changé de resolution, & qu'il ne doit plus aller en Italie; mais comme il n'a quitté ce dessein que sur la fin de son sejour en France, je dois en Historien fidelle mettre à la teste de la relation

que vous allez lire le sujet qui l'a engagé de venir en France, & je vous marqueray à la fin de la mesme relation ce qui l'a empêché de passer en Italie selon le dessein qu'il avoit formé de faire ce voyage. Je poursuis ma relation à peu près selon l'ordre que les choses se sont passées, car supposé que je rapporte en quelques endroits des faits qui auront esté precedez par d'autres, je crois que vous trouverez cette faute legere pourveu que tous les faits soient veritables, & c'est de quoy je puis vous assurer.

Le Roy ayant esté informé du dessein de ce Prince Sa Majesté auroit bien voulu qu'on luy eust rendu dans son Royaume

356 MERCURE

les honneurs qui luy sont dûs dans ses Etats , ainsi que dans tous ceux des autres Souverains mais les instances pressantes & reiterées de ce Prince de jouir d'un entier & parfait *incognito* ont engagé Sa Majesté à y consentir ; mais Monsieur le Marquis de Franchimont , car je dois souvent me servir de ce nom pour vous parler de ce Prince , s'estoit bien proposé , puisqu'il devoit passer par Paris & y faire quelque séjour , de se servir de l'heureuse occasion qu'il avoit de saluer le Roy, & de se confirmer par luy-même de ce qu'il n'avoit encore appris que par la renommée des grandes qualitez de Sa Majesté, qui tire moins d'éclat de sa Cou-

bonne que de son mérite personnel. C'est dans ces termes que ce Prince en a parlé après avoir eu sa première Audience. Elle luy a esté donnée dans tout l'incognito qu'il a demandé ; mais il n'a esté , selon le rapport de ce Prince , qu'à l'exterieur , pour le public , puisqu'on ne peut rien ajouter aux marques de generosité , de bienveillance , & de bonté , que Sa Majesté a fait voir dans le charmant accueil qu'elle luy a fait. Ce Prince a esté reçu dans le Cabinet du Roy, où Monseigneur le Dauphin & Messieurs les Ducs de Bourgogne & de Berry , s'étoient rendus. Le Roy en répondant à ce que Mr le Marquis de Franchimont luy témoigna

358 MERCURE

de joye , de respect & d'attachement , luy dit , outre plusieurs choses obligantes , en luy montrant les Princes ses fils , *qu'il estoit dans sa famille , dont il prétendoit bien estre aussi , à quoy Sa Majesté ajouta qu'il ne l'avoit pas encore toute vüe & qu'il l'alloit mener à Madame la Duchesse du Bourgogne.* En effet les Princes estant sortis les premiers du Cabinet , on alla à l'Appartement de cette Princesse. Elle estoit au milieu d'un Cercle des plus brillans , & composé des premieres Dames de la Cour. Elle reçut le compliment de Monsieur le Marquis de Franchimont , avec l'agrément qui luy est naturel , & elle y répondit avec tout l'esprit qu'

on luy connoît. Ce Prince estant sorti avec le Roy pour retourner dans le cabinet de S. M. & traversant la galerie, ce Monarque connoissant son bon goust & la justesse de son discernement, voulant luy faire remarquer quelques beaux morceaux de Peinture & de Sculpture, ce Prince, sans y porter seulement les yeux, répondit, *qu'il estoit si remply de la presence de Sa Majesté, qu'il ne voyoit qu'elle.* Il ne vit en effet ce jour là rien des beautez de Versailles, & il retourna à Paris, après avoir vû les Princesses. Madame fit à ce Prince un accueil où le sang & les manieres gracieuses sembloient disputer à qui paroistroit davantage. Madame la Duchesse d'Orleans

360 MERCURE

n'oublia rien pour bien marquer la considération & l'estime parfaite qu'elle avoit pour ce Prince. Il alla quelques jours après à Meudon , où Monseigneur l'avoit invité , & où il le reçut avec lesdemonstrations d'une estime , & lestémoignages d'une amitié si sincere & si tendre , que le ceremonial & l'incognito y estoient également confondus. Monseigneur le fit entrer dans sa Calèche , pour voir les Jardins & il les trouva si beaux , aussi bien que les Appartemens , qu'il dit : *Qu'un Prince privé de ses Etats trouveroit une espece de consolation à estre simplement Concierge d'une si charmante & si belle Maison.* Il y eut le soir un très-grand souper , qui fut sui-

vi

vi. d'un concert, où les Musiciens du Roy se firent admirer.

Monsieur le Marquis de Franchimont a aussi rendu visite à Madame la Princesse. Il y avoit peu de temps qu'il estoit dans le lieu où Madame la Princesse le reçut, lorsque Monsieur le Prince y entra. La conversation devint generale, & fut tres-agreable. L'esprit y brilla de part & d'autre, & ils se separerent fort contents les uns des autres. Monsieur le Marquis de Franchimont ayant esté reçu avec tout l'agrément imaginable, & y ayant paru tres-sensible, Monsieur le Prince fit voir en cette occasion qu'on ne peut donner trop de marques d'estime à un Prince qui n'est

Octobre 1706. H h

362 MERCURE

pas moins recommandable par ses rares qualitez, & par son esprit que par sa naissance.

Le jour que le Prince dont je vous parle alla voir les Jardins & les eaux de Versailles, il se rendit en arrivant dans l'Appartement de Monsieur le Comte de Toulouse, qui luy avoit esté préparé, d'où il passa dans les Jardins. Il trouva quatorze Roulettes, dans lesquelles il fut conduit avec plusieurs Gentilshommes de sa suite, dans tous les endroits où il y avoit quelque chose digne de sa curiosité. Mr Lambert, Contrôleur des Bastimens, l'accompagna par tout, & répondit à toutes les questions que le Prince luy fit qui furent trouvées tres-justes.

On remarqua son bon goût, n'ayant donné des louanges qu'aux choses qui en méritoient la plus. L'Orangerie fut sur tout admirée, comme un Chef-d'œuvre d'Architecture qui n'a point de pareil dans le monde. Le Prince fut reconduit dans le même Appartement où il avoit esté amené en arrivant, & s'en retourna l'esprit tout rempli de tout ce qu'il venoit de voir.

Il n'a pas esté moins surpris des beautez de Marly, On avoit mis des meubles d'hiver très-magnifiques dans l'Appartement de Monseigneur le Duc de Bourgogne, pour l'y recevoir, le jour qui avoit esté marqué pour luy faire voir toutes les beautez de ce Château. Lorsqu'il

H h ij

364 MERCURE

entra dans le Jardin il trouva une grande Calèche découverte, dans laquelle le Roy se promenoit ordinairement. Il fut charmé de tout ce qu'il vit en ce lieu délicieux, & dit, *qu'il ne pouvoit assez admettre tant de marques somptueuses de la grandeur, de la puissance, du genre, & du goût exquis du Roy.*

On doit remarquer qu'on venoit de luy dire que Sa Majesté avoit elle-même imaginé toute ce qu'il y a de plus considérable à Marly, ce qui fut cause que ce Prince s'attacha encore avec plus d'attention à examiner toutes les beautés de ce lieu, & je puis affurer avec vérité que sans sçavoir directement ce qui plaisoit le plus à Sa Majesté, ce qui

estoit le plus estimé par les plus habiles connoisseurs, fut ce qui arresta le plus long-temps ses yeux, & qu'il loua davantage. Enfin après qu'il eut bien considéré tout ce qui se trouve de plus beau dans ce lieu tout charmant, Mr des Jardins, Controlleur de Marly, qui le conduisoit par tout, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Sa Majesté, & qui éclaircissoit sa curiosité sur les choses dont il souhaitoit d'être informé, le conduisit insensiblement jusqu'à l'Appartement de Monsieur le Duc du Maine, où ce Prince trouva une collation préparée, & dressée par les Officiers du Roy, qui s'estoient rendus exprés à Marly pour cet effet. Elle estoit ma-

H h^{ij}

gnifique. Le Prince se mit à table avec une partie des personnes les plus qualifiées de la suite. Il y demeura peu, & cette collation dont la magnificence & l'arrangement charmoient autant les yeux que les mets satisfaisoient le goût, fut abandonnée à une infinité de gens, qui sur le bruit que ce Prince devoit aller à Marly ce jour-là, s'y estoient rendus, plustost pour le voir, ayant ouï parler de son esprit & de ses manieres agréables, que pour voir les beautés d'un lieu qui n'estoient pas inconnuës à la plus grande partie de ceux qui s'y rendirent. A peine ce Prince fut-il sorti de table que l'on vit arriver l'Ecuyer de Mr de Chamillart. Je dois

vous dire icy pour l'éclaircissement de la suite, ce qui s'estoit passé la veille. Mr de Chamillart avoit esté rendre visite à Monsieur le Marquis de Franchimont, & ce Marquis lui avoit dit dans la conversation, qu'un des Habitans de la Ville où il faisoit depuis quelque temps son séjour ordinaire, avoit près de la même Ville une maison de campagne assez belle. Il ajouta, qu'aimant la vie solitaire, il s'y retiendroit souvent pour passer quelques jours hors de la foule & du tumulte; & que le propriétaire de cette maison scachant qu'il venoit en France, & étant Sujet du Roy, luy avoit témoigné qu'il avoit une extrême passion d'avoir des Lettres de Noblesse. Le

368 MERCURE

Prince avoit fait simplement ce recit à Mr de Chamillart, en lui marquant néanmoins, qu'il souhaiteroit d'obtenir du Roy ces Lettres de Noblesse, & la conversation n'avoit pas esté poussée plus loin là-dessus. Cependant l'Ecuyer de Mr de Chamillart le demandoit pour lui donner ce qu'il n'avoit qu'à peine eu le temps de soustraire. La surprise du Prince fut extrême, moins à cause de ce qu'on lui envoyoit que de la prompte expedition, & il avoua qu'elle lui avoit fait plus de plaisir, que tout ce qu'on auroit pû lui donner de plus grand prix, estimant mille fois plus l'attention que l'on avoit eüe, à remplir si promptement son desir, que ce

qu'on lui envoyoit. Je ne vous rapporte que le sens de ce que ce Prince dit ; mais les termes dont il se servit en parlant du plaisir que le Roy lui venoit de faire, furent si vifs & si expressifs, que tous ceux qui l'entendirent furent également charmez & touchés.

Ce Prince étant à S. Cloud, trouva à l'entrée du jardin, la Calèche de Mademoiselle, qu'on lui offrit de la part de cette Princesse pour voir les jardins. Il monta dans cette Calèche, avec trois personnes des plus qualifiées de la suite ; & fut conduit dans les plus beaux endroits des jardins dont il fut charmé. Il admira sur tout, la Cascade qu'il trouva de la plus

370 MERCURE

grande beauté. Ce Prince fut à peine descendu de la Calèche que Mademoiselle luy avoit fait donner, qu'il envoya une personne de distinction de sa suite, pour remercier cette Princesse de ses honnestetez, & pour luy faire compliment sur toutes les beautez qu'il venoit de voir.

J'ay oublié de vous dire, que le Prince dont je vous entretiens, avoit vû à Versailles dans le Cabinet apellé des *Curiositez*, où il y a une belle & longue suite de Medailles d'or, une Medaille où il estoit représenté, & qui a esté frapée à Ausbourg. Ce Prince fut surpris du merveilleux amas de toutes les choses qu'il vit dans ce Cabinet, & il admira la richesse & le bon

gout qu'il trouva dans tout cet
 assemblage, dans lequel il re-
 marqua beaucoup de pieces tres-
 rares. Il me faudroit faire un
 Inventaire de ce Cabinet, si je
 voulois vous parler de tout ce
 qui s'y passa; mais mon but n'est
 que de marquer dans cette Re-
 lation la plus grande partie des
 Heux où ce Prince a esté; &
 comme il a infiniment d'esprit,
 de rapporter tout ce qu'il a dit
 de spirituel, & les louanges
 fines & délicates qu'il a données
 au Roy, par rapport à ce qu'il
 a vû.

Je dois ajoûter encore, que
 Mr le Maréchal de Boufflers, qui
 a l'honneur d'en estre connu, l'a
 traité à dîné à Versailles avec
 beaucoup de magnificence.

En partant de Versailles pour Paris, il donna ordre qu'on le menât à l'Eglise des Invalides. Il avoit déjà vu une fois ce superbe Temple, & il avoit esté si éblouy de tout ce qu'il y avoit vu, & sur tout de la beauté de l'Architecture, cette Eglise estant un Chef-d'œuvre en ce genre, de maniere que la curiosité ne se trouvant pas satisfaite, il s'estoit proposé d'y retourner. Il fut encore plus charmé que la première fois, de tout ce qu'il vit en ce lieu; de sorte qu'il témoigna le jour même à Mr Mansard, de plaisir qu'il avoit pris à voir ce Chef-d'œuvre; & Mr Mansard l'assura qu'il lui enverroit bien-tost un dessein, que ce Prince

Prince qui connoissoit sa grande habileté, souhaitoit depuis long-temps, & dont il lui avoit parlé à Versailles le jour que le Roy lui donna sa première Audiance. Cela se passa le jour que M^r Manfard alla le saluer à Paris, dans le lieu qu'il avoit choisi pour sa demeure.

Ce Prince ayant fait demander une Audiance particulière au Roy, on sçût après cette Audiance qu'il n'iroit point en Italie. On n'en publia pas les raisons, mais il suffit de connoître la prudence, la sagesse & la pénétration du Roy, sur toutes les choses qui peuvent arriver pour les deviner : & l'on doit juger que la conservation de ce Prince y enre pour beaucoup.

Octobre 1706.

Li

En effet, on doit tout craindre d'une Puissance naturellement violente, & il est dangereux de tomber entre les mains des Princes qui veulent tout ce qu'ils peuvent, & qui ne sont pas portez à faire du bien.

Mr le Marquis de Torcy a donné à ce Prince, de la part de Sa Majesté, une Croix de Diamans brillans de trente à quarante mille écus. Ce Marquis s'est acquité de cette commission, avec la maniere gracieuse, l'esprit & cet air insinuant qui lui sont si naturels, & qui sont si nécessaires à un Ministre pour le bien des affaires de son Maistre. Le Prince dît mille choses obligantes & spirituelles, en recevant le pre-

sent du Roy, & fit une allusion ingénieuse de son cœur au diamant, par rapport à la fermeté. Cette allusion renferme tant d'esprit, & donne une idée de tant de choses, qu'il est plus aisé de les imaginer que d'en faire le récit. Mr de Torcy traita pour la troisième fois, Monsieur le Marquis de Franchimont, le jour qu'il lui donna le présent du Roy; & comme ce Marquis aime beaucoup la Musique, le souper fut précédé d'un grand concert. Ce Prince fut ensuite conduit par Mr le Marquis de Torcy qui en avoit l'Ordre du Roy, dans le Cabinet de Sa Majesté, où le Monarque entre tous les jours après son souper, & dans lequel il n'en-

est jamais à cette heure-là, que
des Princes & des Princesses de
la Famille Royale. Cet hon-
neur fait assez connoître, que
ce Prince est regardé comme
ceux qui en font ; aussi a-t-il
esté très-touché de cet honneur,
et il parut même qu'il y estoit
plus sensible qu'au present qu'il
avoit reçu ce jour-là. Le Roy
invita ce Prince à la Chasse du
Cerf, où Sa Majesté devoit al-
ler le lendemain. Le jour mar-
qué, Mr le Marquis de Livry,
Premier Maître d'Hostel du
Roy, luy fit servir un grand dé-
jeuné dans l'Appartement de Mr
le Duc de Grammont, que le
Roy avoit donné ordre de men-
bler pour ce Prince. A peine
fut-il sorty de table, que Mr le

Marquis de Torcy & Mr le Marquis de Beteinghen , Premier Ecuyer du Roy, le vinrent prendre dans cet Apartement pour le conduire à Marly, dans un des Carrosses de Sa Majesté. Mr le Baron de Belciff, l'un des Gentilshommes de la Chambre de ce Prince, occupa la quatrième place qui restoit à remplir dans ce Carrosse. On arriva bien-tost au rendez-vous de la Chasse qui se fit aux environs de Marly, & où ce Prince eut beaucoup de plaisir. A peine la Chasse fut-elle finie, que le Roy entra dans le Château. Ce Prince qui avoit esté à la Chasse avec Sa Majesté, devoit descendre à l'Apartement de Monseigneur le Dauphin qu'on luy avoit préparé;

I i iij

378 MERCURE

mais il alla d'abord joindre le Roy, & ne quitta Sa Majesté qu'après en avoir pris congé. Il seroit difficile de bien exprimer ce qui se passa en cette occasion. Un adieu muet, succéda aux paroles, & en dit encore plus. Ce Prince embrassa le Roy, qui répondit à cet embrassement de la manière du monde la plus tendre : les mouvemens qui agiterent leurs cœurs en ce moment, passerent jusqu'à leurs yeux, & jamais silence éloquent n'a tant dit, & n'a tant fait comprendre de choses en même temps. Enfin, la séparation se fit sans que la parole pût revenir à l'un ny à l'autre; & si les bontez & la tendresse du Roy parurent en ce moment redou-

blées pour ce Prince, on remarqua de son côté un respect, un attachement & une sensibilité pour ce Monarque, au delà de toutes sortes d'expressions.

Le soir du même jour Mr le Maréchal de Noailles traita ce Prince à souper; le repas fut grand & bien entendu, la compagnie choisie, & le divertissement qui succéda au souper plut au Prince qui faisoit le sujet de la Feste, puisqu'il consistoit en un tres-beau concert, dans lequel les Musiciens s'efforcèrent de faire de leur mieux, pour donner plus de plaisir à un Prince qui a beaucoup de goût pour la Musique, & qui se plaît à l'entendre.

Mr le Marquis de Torey se

380 MERCURE

trouva à ce repas, & il avoit aussi esté de celuy de Mr le Maréchal de Boufflers, parce que ces deux Maréchaux avoient mangé chez luy, avec Monsieur le Marquis de Franchimont. Mr le Duc de Duc de Beauvilliers avoit splendidement traité ce Marquis quelques jours auparavant.

Pendant le séjour qu'il a fait icy il s'est attiré l'amour, l'estime, & la veneration de tous ceux qui l'ont ouy parler; j'ay entendu dire à cette occasion par un homme de distinction qui se sentit touché au départ de ce Prince, *qu'il seroit à souhaiter de ne le voir jamais, sans estre en pouvoir de le voir tous-jours.*

Monsieur le Prince ayant invité Monsieur le Marquis de Franchimont d'aller à Chantilly, ce Marquis se fit un plaisir de voir un si beau lieu, & comme, il est sur la route par laquelle il devoit passer pour retourner au lieu de sa résidence ordinaire, il y alla en sortant de Paris. Il y arriva le 20. de ce mois à une heure après midy. Vous pouvez vous imaginer l'accueil que luy fit d'abord Son Altesse Serenissime; il est peu de Princes au monde plus gracieux, & qui reçoivent mieux ceux qui le vont voir, chacun selon leur rang. Peu de temps après l'arrivée de Monsieur le Marquis de Franchimont, le dîner fut servi; je ne vous dis

point qu'il estoit magnifique ,
& que la délicatesse des mets
répondoit à l'abondance; le nom
de Monsieur le Prince, dit tout.
Le dîné estant fini, Monsieur le
Marquis de Franchimont vit les
appartemens du Château oùtoit
lui parut digne du goût du grand
Prince à qui ils doivent tous les
ornemens qui les font admirer.
Ce Marquis fut ensuite con-
duit dans les Jardins, & dans tous
les dehors où il vit quantité de
canaux, de fontaines, & de jets
d'eau, dont la beauté luy fit un
extrême plaisir. Il y eut un tres-
beau concert de musique au re-
tour de cette promenade, & ce
Concert dura jusqu'à l'heure du
souper que je ne puis comparer
qu'au dîné qui avoit esté servi

le même jour. Il y eut le lendemain grande chasse, où Monsieur le Marquis de Franchimont prit beaucoup de plaisir. Ce Marquis continua sa route ce jour-là, & quitta Chantilly encore plus rempli des manières engageantes de Monsieur le Prince, que de sa magnificence, & des plaisirs qu'il avoit pris en ce lieu, quoy que tout eust contribué à luy en donner. Je n'ay pas crû devoir entrer dans aucuns détails, pour ne pas blesser la modestie de Monsieur le Prince, qui ne souffre qu'à peine qu'on luy rende là-dessus la justice qui luy est dûë, & je ne vous en aurois point parlé, si je ne m'estois trouvé engagé de faire connoître pour la gloire de

384 MERCURE

la France, & pour celle de Mr le Marquis de Franchimont, de quelle maniere il y a esté reçu, combien on s'est efforcé à l'exemple du Roy, de chercher tous les moyens de le divertir, & de luy marquer que l'on scait ce qui est dû à son merite & à sa naissance.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit l'*Ecriture*, & comme beaucoup de gens ont cru que c'estoit l'Imprimerie, il a esté deviné par, Mrs de Singes de Dunkerque: de la Pastarelle de la Cour du Palais: Vearuod & sa chere épouse: Bazini di Bolenia: Melliti di Sannerja: les deux Amis inseparables de Bourges: Je Breton & Chanfrin, & leur bon amy Begué: Je Parise, de Dunkerque

GALANT 385

Dunkerque : l'Infortuné François. Mlles Manon de l'Aigle : la plus jeune des belles Dames de la rue des Bernardins : Gogo deux milte, & l'Imperatrice des brigues.

Je vous envoie une Enigme nouvelle. Elle est de Mr L. R. P. B.

ENIGME.

*Quels que soient les appas d'un vi-
sage charmant.*

*J'ajoute néanmoins aux beautés d'u-
ne Dame,*

*Si je me montre un peu je consume
un Amant,*

*Et si je paroît trop, bien souvent on
me blâme,*

Octobre 1706. Kk

386. MERCURE

*Souvent je suis contraint pour éviter
du mal,*

*Dans un petit Palais entouré de co-
rail,*

*D'exprimer mon fardeau par un
bouton de rose*

*Je sens au moindre coup une extrême
douleur,*

*Quand par hazard je suis tout rem-
pli d'une chose,*

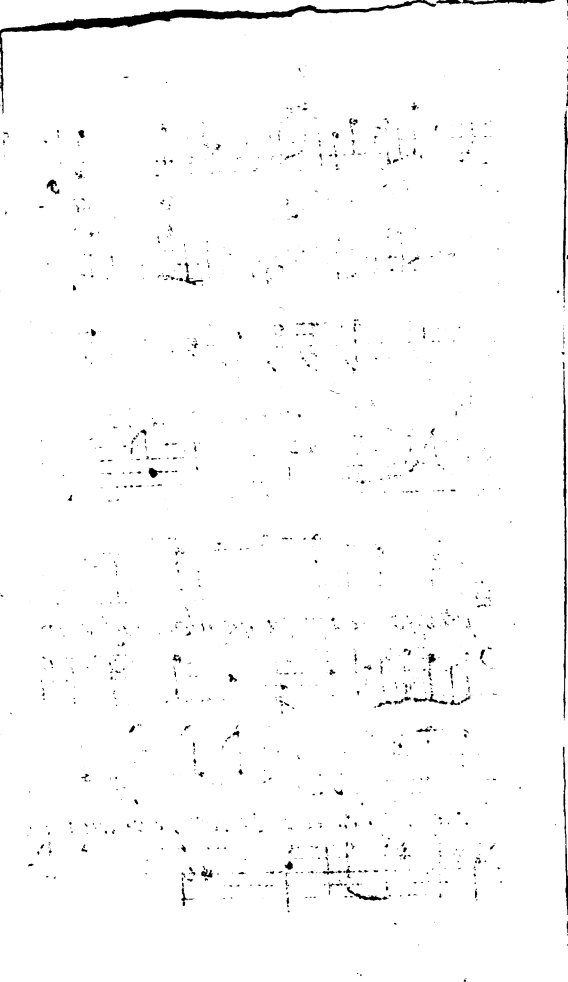
*Dont je voudrois n'avoir que la
couleur.*

La Chanson que je vous en-
voye est d'un fort habile Maître.

AIR NOUVEAU.

*Coule, fus précieux, pour l'objet qui
m'enflame,*

Qu'il comble mes desirs, qu'il l'en-



*gagne à son tour ,
 Chasse la raison de son ame ,
 Ny laisse regner que l'Amour ;
 Tu triomphes ! son cœur jusqu'alors
 inflexible ,
 Soupire & sent de tendres feux ,
 Je l'entens , je le voy ! Ciel ! que je
 suis heureux ,
 Si c'est pour moy qu'il est sensible.*

Rien n'estant si précieux que
 la vûë , & de si rare que de trou-
 ver des gens qui la rendent ou
 qui la conservent ; le public est
 fort obligé à Mr de Woolhouse ,
 Oculiste Anglois , & Gentil-
 homme attaché au service du
 Roy d'Angleterre , de ce qu'il
 veut bien faire son séjour à Pa-
 ris. Il loge au Faubourg Saint
 Germain , rue Saint Benoist , à

Kk ij

388 MERCURE

l'Hostel de Nostre-Dame, proche les murs de l'Abbaye, où il donne audience au public tous les matins depuis sept heures jusqu'à onze, & les après midy, depuis deux heures jusqu'au soir. Il reçoit & guerit les pauvres par charité.

Les nouvelles prises faites par Mr le Chevalier des Augers font trop de bruit pour ne vous en pas mander des nouvelles. Voicy l'Extrait d'une Lettre de la Rochelle qui pourra satisfaire votre curiosité jusqu'à l'arrivée d'un plus grand détail.

Un petit Bastiment de Bordeaux party de la Martinique le 2. Septembre nommé le S. Paul, vient d'arriver en relâche à Chédebois, par lequel on écrit en ces termes à un Marchand

de la Rochelle. Ace moment arrive au Fort S. Pierre une Cayiche dont le maistre nous dit qu'il avoit quitté l'Escadre de Mr le Chevalier des Augers à la Grenade en toute seureté, laquelle avoit fait pour quinze millions de prises sur les Anglois, outre les deux prises Hollandoises dont je vous ay parlé, dans l'une desquelles s'est trouvé une Caisse de pierreries estimée huit millions.

Les trois Vaisseaux de guerre, dont l'un a esté pris, l'autre coulé à fond, & l'autre brûlé par Mr le Chevalier de Fourbin, aussi bien que les deux qui ont été pris par Mr des Augers avant qu'il fit la grosse prise sur les Anglois, dont il est parlé dans la lettre que vous venez de lire, chagrine beaucoup les Hollandois,

K k iij,

390 MERCURE

La perte des Vaisseaux de guerre n'étant pas aisément réparée. La flotte d'Angleterre partit enfin le 11. de ce mois, après avoir eu les vents contraires pendant quatre mois, durant lesquels elle a plus souffert que si elle avoit perdu quatre batailles. Les vivres se sont consummez inutilement ; les Matelots ont esté payez sans servir : il a souvent falu jeter des chevaux à la mer, & les maladies ont emporté beaucoup de Soldats. Enfin l'Angleterre souffrira longtemps de la dépense qu'elle a faite pour cette Flotte, qui, quand elle arriveroit à bon port, ne luy serviroit qu'à fortifier de sept ou huit mille hommes l'Armée des Alliez en Espa-

gne , où les affaires de Philippe V. sont dans une bonne situation , les Troupes de ce Monarque estant entrées par quatre endroits dans le Royaume de Valence. On fait de grands preparatifs à Madrid pour y recevoir la Reine d'Espagne. Le Roi en partit le 19. de ce mois pour aller par Segovie au devant de cette Princeesse. On luy avoit apporté un peu avant son départ les Drapeaux des 2000. hommes qui ont esté faits prisonniers de guerre à Cuença , avec une Liste des Officiers , dont le nombre est tres - considerable. La prise de Majorque , dont les Alliez font tant de bruit , & où ils ont jetté seulement deux cens hommes , ne doit pas inquieter

les Espagnols , puisque ce Poste n'a aucunes Fortifications.

Je vous ay déjà parlé des affaires d'Italie. Les ennemis continuent toujours à remplir leurs Nouvelles de Victoires imaginaires , puisqu'elles ne parlent que de la prise de Pizighitone , quoy qu'ils en ayent levé le siege. Ils ont envoyé des Incendiaires qui ont mis le feu à un des Magasins d'Alexandrie , & l'autre estoit sur le point d'avoir le même sort lors qu'on a découvert le Saucisson. Mr de Colmenero a fait rompre le Pont qui communique de la Ville au Fauxbourg , & prétend se bien défendre , s'il est attaqué. Les Ennemis sont devant Tortose. Mr de Médavy a

rompu tous leurs grands des-
seins , en faisant détruire les
Fortifications des petits Postes
pour grossir son armée , ainsi
que les Garnisons des Places
que les ennemis avoient dessein
d'attaquer. Je suis , Madame ,
vostre, &c.

A Paris , ce 31. Octobre 1706.

A V I S.

On vendra le *Mercure* du
mois prochain , le 3. du mois de
Decembre.



TABLE.

P Relude , contenant plusieurs Eloges du Roy , prononcez dans une celebre assemblée ,	5
Article contenant plusieurs morts Etrangeres ,	29
Oraison funebre de Monsieur le Car- dinal de Coislin imprimée à Or- leans ,	56
Ceremonie faite au mont-Valerien à l'occasion d'une portion de la vraye Croix ,	61
Abbaye donnée par le Roy ,	67
Second article des morts ,	73
Lettre touchant une Ceremonie faite à la Chambre des Comptes de Montpellier ,	115
Second article touchant Mr de Ca- telan , nommé par Sa Majesté Gouverneur du Chasteau Royal des Thuilleries ,	121

TABLE.

<i>Mariages ,</i>	135
<i>Troisième article des morts ,</i>	166
<i>Cartes nouvelles ,</i>	197
<i>Regimens donnez par le Roy ,</i>	205
<i>Gouvernemens donnez par Sa Ma- jesté ainsi que plusieurs dignitez & titres d'honneur ,</i>	240
<i>Extraits de Lettres de Dunkerque ,</i>	257
<i>Lettre tres-curieuse , écrite par Ma- dame la Duchesse d'Hanovre ,</i>	267
<i>Quatrième article des morts ,</i>	272
<i>Lieutenance de Roy de la Bastille donnée par Sa Majesté ,</i>	293
<i>Nouvelles d'Espagne , contenues dans plusieurs Lettres ,</i>	296
<i>Second article de mariages ,</i>	323
<i>Affaires de Flandre .</i>	330
<i>Cinquième article des morts , & char- de grand Tresorier des Ordres de Sa Majesté donnée à Mr de Cha-</i>	

T A B L E.

<i>millant.</i>	333
<i>Addition à quelques Articles de Rome, qui estoient dans le dernier Mercure.</i>	334
<i>Article des affaires d'Italie, dans lequel on trouve la fination des affaires de tous les Alliez.</i>	337
<i>Belle action de Mr de la Bretonniere.</i>	349
<i>Regiment donné.</i>	352
<i>Autre extrait d'une Lettre de Dunkerque.</i>	353
<i>Relation de tout ce qui s'est passé en France pendant le séjour que Monsieur le Marquis de Franchimont y a fait.</i>	354
<i>Article des Enigmes,</i>	384
<i>Demeure de Mr de Woolhouse,</i>	387
<i>Prises faites par Mr des Augers,</i>	388
<i>Nouvelles de divers endroits,</i>	389
<i>L'air, Que mon Iris,</i> page 165.	
<i>L'air Conle, Je vous en veux,</i> page 386.	





